# RAPPORT ANNUEL
# 1980-1981
# MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

Gouvernement du Québec
**Ministère des Affaires intergouvernementales**

# Rapport annuel 1980-1981
Ministère des Affaires intergouvernementales

Dépôt légal — 1er trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-2-550-02048-0
©Éditeur officiel du Québec

# Rapport annuel 1980-1981
Ministère des Affaires intergouvernementales

**Éditeur officiel**
Québec

Québec, le 8 septembre 1981.

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour la période du 1er avril 1980 au 31 mars 1981.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

Claude Morin

Québec, le 8 septembre 1981.

Monsieur Claude Morin
Ministre des Affaires intergouvernementales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice financier 1980-1981.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre,

Robert Normand

# Table des matières

**Introduction** ..... 1

**Chapitre premier: L'organisation administrative du ministère** ..... 3

1. La Direction générale des affaires canadiennes ..... 3
2. La Direction générale des affaires internationales ..... 6
3. La Direction générale de l'administration ..... 7
4. La Direction des communications . 8
5. La Direction du protocole ..... 8
6. Le Secrétariat du ministère ..... 8
7. Le Service juridique ..... 9
8. Le Service de la comptabilité ..... 9

**Chapitre deuxième: Les affaires canadiennes** ..... 11

1. Les affaires institutionnelles ..... 11
   - 1.1 Les affaires constitutionnelles 11
   - 1.2 L'intégrité du territoire ..... 13
   - 1.3 Les affaires législatives et judiciaires ..... 14
   - 1.4 Les affaires amérindiennes et inuit ..... 14
   - 1.5 Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes ..... 15
2. Les affaires économiques et financières ..... 15
   - 2.1 Le développement économique 15
   - 2.2 L'industrie ..... 15
   - 2.3 Les transports ..... 16
   - 2.4 Les finances et le revenu .... 16
   - 2.5 Le développement régional ... 17
   - 2.6 L'agriculture ..... 17
   - 2.7 L'environnement ..... 17
   - 2.8 L'énergie et les ressources .. 18
   - 2.9 Les statistiques ..... 19
   - 2.10 Les pêches maritimes ..... 19
3. Les affaires sociales ..... 20
   - 3.1 La santé ..... 20
   - 3.2 Le bien-être ..... 20
   - 3.3 La justice ..... 21
   - 3.4 La protection du consommateur ..... 22
   - 3.5 L'immigration ..... 22
   - 3.6 Le travail et la main-d'oeuvre . 22
   - 3.7 Les affaires municipales et l'habitation ..... 23
   - 3.8 Les droits de la personne .... 23
   - 3.9 La condition féminine ..... 24
4. Les affaires éducatives et culturelles ..... 24
   - 4.1 L'éducation ..... 24
   - 4.2 Les communications ..... 25
   - 4.3 Le tourisme, les parcs et la faune ..... 25
   - 4.4 La culture ..... 26
   - 4.5 Les sciences et la technologie 26
   - 4.6 Le loisir, les sports et la condition physique ..... 27
5. La francophonie hors Québec ..... 27
   - 5.1 Les objectifs poursuivis ..... 27
   - 5.2 Les réalisations ..... 27
6. La coopération interprovinciale .... 28
   - 6.1 La coopération avec l'Ontario 28
   - 6.2 La coopération avec le Nouveau-Brunswick ..... 29
   - 6.3 La coopération avec le Manitoba ..... 30
   - 6.4 La coopération avec la Colombie-Britannique ..... 31
   - 6.5 La coopération avec l'Alberta 31
7. Le Bureau du Québec à Toronto ... 31
   - 7.1 Les affaires publiques ..... 32
   - 7.2 L'information ..... 32
   - 7.3 L'industrie, le tourisme et le revenu ..... 32
   - 7.4 La culture ..... 33
8. Le Bureau du Québec à Moncton .. 33

8.1 Les affaires acadiennes..... 33
8.2 Les affaires gouvernementales..... 34
8.3 Les relations publiques et l'information..... 34
8.4 Les études et analyses ..... 34
9. Le Bureau du Québec à Edmonton. 34

**Chapitre troisième: Les affaires internationales** ..... 37
1. Les relations bilatérales et multilatérales ..... 38
1.1 Les États-Unis ..... 38
1.1.1 New-York - Washington 39
1.1.2 La Nouvelle-Angleterre 41
1.1.3 Le «Midwest»..... 43
1.1.4 Le Sud-Ouest..... 43
1.1.5 Le Sud-Est ..... 44
1.2 L'Europe ..... 45
1.2.1 La France..... 45
1.2.2 La Belgique ..... 48
1.2.3 Les Pays-Bas..... 50
1.2.4 La Grande-Bretagne.. 51
1.2.5 La Scandinavie ..... 51
1.2.6 La République fédérale d'Allemagne ..... 51
1.2.7 L'Italie..... 52
1.2.8 Le Portugal..... 53
1.2.9 L'Espagne ..... 53
1.2.10 La Grèce..... 53
1.2.11 L'Autriche..... 53
1.2.12 La Communauté économique européenne. 53
1.2.13 L'Europe de l'Est .... 54
1.3 L'Amérique Latine..... 54
1.3.1 Le Mexique ..... 55
1.3.2 Le Venezuela..... 56
1.3.3 Haïti..... 57
1.3.4 Les autres pays..... 58
1.3.5 Les opérations multilatérales ..... 59
1.4 L'Afrique et le Moyen-Orient.. 60
1.4.1 L'Afrique Sud-Saharienne ..... 60
1.4.2 L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient..... 64
1.4.3 Les organismes intergouvernementaux de coopération internationale..... 66
1.4.4 Les organismes non gouvernementaux de coopération ..... 66
1.5 L'Asie et l'Océanie ..... 67
1.5.1 Le Japon..... 67
1.5.2 La Chine..... 69
1.5.3 La Corée du Sud..... 70
1.5.4 Taïwan ..... 70
1.5.5 L'Asie du Sud-Est .... 70
1.5.6 La Nouvelle-Zélande . 70
1.5.7 Le Pakistan ..... 70
1.6 Les organisations internationales francophones ..... 70
1.6.1 L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) ..... 71
1.6.2 Le projet de Communauté organique francophone ..... 72
1.6.3 La Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (COFEMEN) ..... 72
1.6.4 Le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES)..... 73
1.6.5 La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES)..... 73
1.6.6 La Conférence des ministres de la Justice et le XIIIe congrès de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF) ..... 73
1.6.7 Le Conseil international des radio-télévisions d'expression française (CIRTEF)... 74

1.6.8 L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) 74
1.6.9 L'Université des Mutants ..... 74
1.6.10 Les associations francophones ..... 74

2. La concertation et les politiques gouvernementales en matière internationale..... 75
2.1 Les affaires éducatives et culturelles ..... 75
2.1.1 L'éducation ..... 75
2.1.2 La culture..... 76
2.1.3 Les communications . 76
2.1.4 La participation aux organisations internationales du secteur éducatif et culturel... 77
2.2 Les affaires sociales et institutionnelles ..... 79
2.2.1 L'élaboration de politiques..... 79
2.2.2 La coopération ..... 79
2.2.3 Les congrès et colloques internationaux .. 82
2.2.4 La participation aux organisations internationales des secteurs social et institutionnel 82
2.2.5 Les opérations liées aux activités du ministère de l'Immigration à l'étranger ..... 82
2.2.6 Les ententes de réciprocité en matière de sécurité sociale..... 84
2.3 La coordination économique . 84
2.3.1 L'Industrie, le Commerce et le Tourisme. 84
2.3.2 L'Agriculture, les Pêcheries et l'Alimentation..... 86
2.3.3 L'Énergie ..... 87
2.3.4 L'Environnement..... 87
2.3.5 Les ressources ..... 88
2.3.6 Le secteur coopératif. 88
2.3.7 Les organisations et conférences internationales à caractère économique ..... 89
2.3.8 La politique des relations économiques internationales ..... 89

**Chapitre quatrième: Les communications**..... 91
1. Au bénéfice des clientèles extérieures ..... 91
1.1 L'information générale et les publications ..... 91
1.2 L'audio-visuel..... 92
1.3 Les expositions ..... 92
1.4 Les relations avec les média . 93
1.5 L'information du corps diplomatique..... 93
2. Au bénéfice de la clientèle québécoise ..... 93

**Les annexes** ..... 95
1. Les ressources budgétaires et leur utilisation ..... 95
2. L'évolution des dépenses du ministère ..... 96
3. Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1981 ..... 97
4. L'évolution des effectifs au ministère ..... 98
5. Le tableau des effectifs à l'extérieur au 31 mars 1981 ..... 99
6. La liste des rencontres ou conférences fédérales-provinciales ou interprovinciales pour la période du 1er avril 1980 au 31 mars 1981.... 100
7. La liste des ententes intergouvernementales signées pendant l'exercice 106
8. La liste des principales manifestations, visites et événements organisés avec le concours de la direction du protocole..... 108

# Introduction

Le présent rapport annuel rend compte de l'organisation administrative et des activités du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice 1980-1981.

Le premier chapitre est consacré à la structure du ministère: identification des unités administratives et description de leurs principales responsabilités.

Le deuxième chapitre porte sur les activités de la Direction générale des affaires canadiennes, décomposées selon les principales missions de l'État.

Le troisième chapitre rend compte des activités internationales du ministère, sous l'angle des actions du Québec dans un certain nombre de pays étrangers et auprès d'organismes internationaux. Cette partie met également en lumière les modes de concertation développés avec les ministères sectoriels dans la conduite des dossiers internationaux.

Le quatrième chapitre présente une synthèse des réalisations de la Direction des communications.

Huit annexes complètent le rapport, sous forme de tableaux ou de graphiques.

L'annexe 1 rend compte de l'utilisation des crédits disponibles au cours de l'exercice 1980-1981; elle est complétée par l'annexe 2 qui illustre l'évolution des dépenses du ministère au cours des huit derniers exercices financiers.

L'annexe 3 donne un tableau des effectifs globaux du ministère au 31 mars 1981; la croissance de ces effectifs au cours des six dernières années est illustrée par le graphique figurant à l'annexe 4; suit l'annexe 5 qui précise le lieu d'affectation des effectifs à l'étranger, selon qu'ils appartiennent au ministère des Affaires intergouvernementales ou à d'autres ministères.

L'annexe 6 est constituée du calendrier des réunions fédérales-provinciales et interprovinciales tenues au cours de l'exercice.

L'annexe 7 fournit la liste des ententes intergouvernementales conclues pendant l'exercice.

L'annexe 8 offre la liste des principales visites et manifestations organisées en sol québécois avec le concours de la Direction du protocole.

# Chapitre premier
# L'organisation administrative du ministère

Au 31 mars 1981, la structure du ministère était représentée par l'organigramme ci-contre.

## 1. La Direction générale des affaires canadiennes

La Direction générale des affaires canadiennes a pour rôle d'assurer la coordination des activités du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.

Le personnel, regroupé en directions dont chacune est responsable d'un certain nombre de dossiers apparentés, travaille de concert avec les ministères sectoriels correspondants; il participe aux travaux de nombreux comités interprovinciaux et fédéraux-provinciaux, de même qu'aux conférences ministérielles; il contribue également à l'élaboration et à la négociation des ententes intergouvernementales entre le Québec et les autres gouvernements du Canada.

Enfin, les directions se partagent le suivi de l'évolution conjoncturelle dans les grandes régions du pays.

### — La Direction des affaires institutionnelles

En étroite liaison avec le Service juridique, la Direction des affaires institutionnelles exerce une fonction conseil en matière constitutionnelle. À ce titre, elle conduit toutes recherches utiles, analyse les positions exprimées par les intervenants sur la scène politique canadienne, formule des avis et génère les documents d'appui permettant au gouvernement de définir ses positions.

Elle coordonne également l'expertise en matière d'intégrité du territoire. Enfin, elle suit les causes pendantes en matière constitutionnelle et étudie les projets de loi fédéraux qui peuvent avoir une incidence sur l'exercice des compétences et priorités québécoises.

### — La Direction des affaires économiques et financières

Cette direction assure la coordination des dossiers concernant l'activité industrielle, les richesses naturelles, les mines, l'énergie, les forêts, l'agriculture, les transports, le développement régional, l'eau et l'environnement. La direction fournit également assistance aux ministères des Finances et du Revenu dans leurs relations avec le gouvernement fédéral.

### — La Direction des affaires sociales

La Direction des affaires sociales couvre les secteurs suivants: sécurité du revenu, santé et services sociaux, affaires urbaines, affaires municipales et habitation, travail, main-d'oeuvre, immigration et démographie, justice, droits de la personne, protection du consommateur et condition féminine. Elle suit aussi les dossiers relatifs à la capitale canadienne et à la région de l'Outaouais.

Cette direction assure également la liaison fonctionnelle avec le Bureau du Québec à Edmonton, ouvert au début de l'année 1980.

### — La Direction des affaires éducatives et culturelles

Outre les affaires éducatives, linguistiques et culturelles, cette direction a la responsabilité des dossiers relatifs à la science et à la

# Organisation administrative

Gouvernement du Québec
**Ministère des Affaires intergouvernementales**

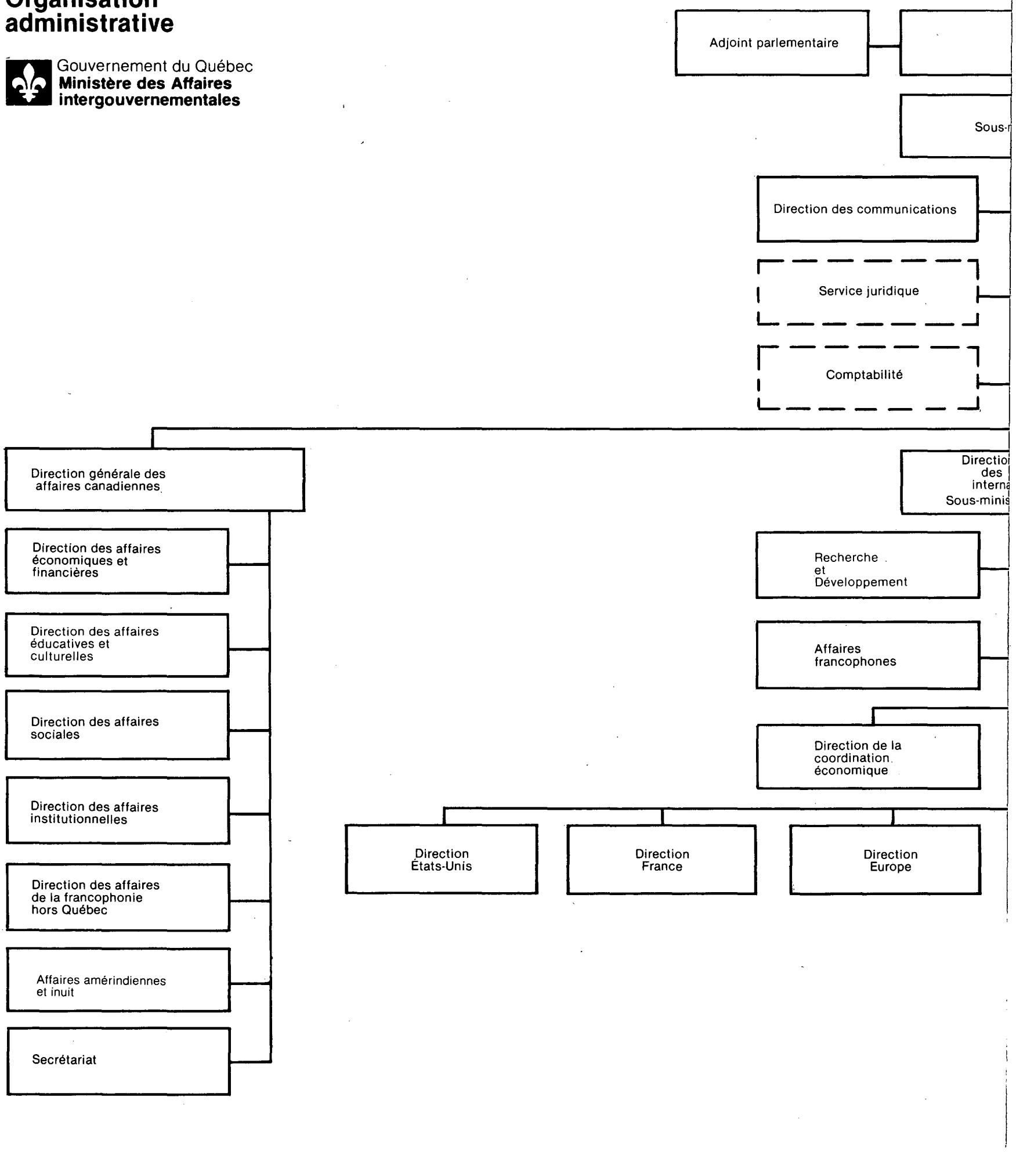

inistre

Sous-m ministre

Direction du protocole

Secrétariat

* Représentation à l'extérieur

*REPRÉSENTATION À L'EXTÉRIEUR

| | | | |
|---|---|---|---|
| PARIS | NEW YORK | BOSTON | TORONTO |
| LONDRES | CHICAGO | LAFAYETTE | MONCTON |
| BRUXELLES | LOS ANGELES | CARACAS | EDMONTON |
| DÜSSELDORF | DALLAS | MEXICO | MILAN |
| TOKYO | ATLANTA | | |

Plus un bureau en Haïti, des bureaux d'immigration à Hong Kong, Lisbonne et Rome, un bureau de tourisme à Washington, un représentant en coopération à Abidjan et un délégué, conseiller ministériel, au Gabon.

ection des nternat minist

générale affaires ionales re associé

Relations avec le gouvernement fédéral en matière internationale

Direction des affaires sociales et institutionnelles

Direction des affaires éducatives et culturelles

Direction Amérique Latine

Direction Afrique

Direction Asie et Océanie

Direction générale de l'administration

Direction du budget et des services auxiliaires

Direction du personnel

Direction de l'organisation et des pratiques administratives

Service de vérification interne

Service de voyage et d'accueil

technologie, à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, au tourisme et aux communications.

Cette direction est également responsable de la coopération interprovinciale et assure la liaison fonctionnelle avec le Bureau du Québec à Toronto qui a pour mandat de veiller à l'établissement et au maintien de relations étroites avec les milieux financiers, les hommes d'affaires, les hommes politiques, les fonctionnaires et les media d'information de l'Ontario.

### — La Direction des affaires de la francophonie hors Québec

Elle est responsable de la coordination des activités du Québec à l'égard des minorités francophones canadiennes. Elle administre le budget de coopération établi à cette fin et maintient une liaison régulière avec la Fédération des francophones hors Québec et ses associations membres et affiliées.

### — Les unités de soutien

Un secrétariat assume les diverses tâches relatives à la gestion des nombreux documents traités par la direction générale et édite périodiquement un synopsis des affaires canadiennes. Le Secrétaire assure également la liaison fonctionnelle avec le Bureau du Québec à Moncton, inauguré le 3 mars 1980.

La direction générale est également dotée d'un service administratif apportant son concours dans les secteurs de la gestion financière et de la gestion du personnel.

En outre, le Directeur général est assisté d'un conseiller chargé de tenir le répertoire des ententes conclues entre le gouvernement du Québec ou ses organismes ou tout autre gouvernement canadien ou étranger.

Il compte enfin sur les services d'un conseiller polyvalent chargé de mandats spéciaux, tels que la coordination des relations avec le gouvernement fédéral en vue de réduire les chevauchements, ainsi que le suivi de certains dossiers relatifs aux affaires canadiennes et inuit.

## 2. La Direction générale des affaires internationales

La Direction générale des affaires internationales a d'abord pour rôle d'élaborer et de proposer aux autorités du ministère une politique la plus cohérente possible en matière de relations extérieures, puis de mettre en oeuvre cette politique selon les décisions prises par le gouvernement et compte tenu de l'évolution conjoncturelle.

Dans ce cadre, elle établit, maintient et développe les relations que le gouvernement juge opportun d'instituer dans des pays étrangers ou auprès de divers organismes internationaux. Elle veille notamment à la négociation et au respect des ententes intergouvernementales auxquelles le Québec est partie prenante.

En matière d'échanges, elle conçoit et réalise, en liaison avec les ministères sectoriels, les programmes de coopération susceptibles de favoriser le rayonnement et le développement culturel, social et économique du Québec.

Compte tenu du mandat général confié au ministère d'assurer la coordination de toutes les activités du gouvernement à l'extérieur du Québec, elle collabore avec les autres ministères dans la mise en oeuvre à l'étranger de politiques dont ils ont la responsabilité, entre autres dans les domaines de l'immigration, de l'industrie, du commerce et du tourisme.

Pour atteindre ces objectifs, la direction générale est dotée d'une direction «Recherche et Développement», de six directions géographiques et de trois directions sectorielles, auxquelles s'ajoutent des unités de soutien.

### — La direction «Recherche et Développement»

Cette direction est chargée de conduire les

travaux nécessaires au développement des politiques du ministère en matière internationale. Elle assiste le Directeur général des affaires internationales au titre de la planification et de la coordination générale des travaux effectués par les autres directions.

### — Les directions géographiques

Elles correspondent aux six entités géographiques suivantes: États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France), France, Afrique-Moyen-Orient, Amérique latine et Asie-Océanie.

Elles intègrent les divers responsables des actions du Québec dans les pays avec lesquels nous entretenons des relations et avec les délégations du Québec qui s'y trouvent localisées.

Il appartient aux directions géographiques de rassembler toutes les informations utiles sur chaque pays ou chaque région qui offre un intérêt particulier pour le Québec, de contribuer à la définition des objectifs à atteindre et des stratégies opportunes, enfin de réaliser les actions appropriées notamment en matière de coopération internationale.

### — Les directions sectorielles

Au nombre de trois, elles sont identifiées selon les missions principales de l'État: Affaires éducatives et culturelles, Affaires sociales et institutionnelles, Coordination économique.

Les directions sectorielles sont plus particulièrement responsables de tâches relatives à la programmation: elles contribuent à l'élaboration et à l'évaluation des politiques sectorielles qui, sous l'angle international, sont aptes à favoriser la promotion et le développement du Québec.

Il leur appartient d'assurer la liaison régulière et harmonieuse avec les ministères et organismes québécois oeuvrant dans leurs sphères correspondantes d'activités. Elles doivent également se tenir informées du fonctionnement et des réalisations d'organismes internationaux dont la vocation ne peut laisser le Québec indifférent.

### — Les unités de soutien

La direction générale est également dotée d'une unité chargée des liens qu'entretient le Québec avec les diverses institutions internationales de la francophonie: Agence de coopération culturelle et technique, conférences ministérielles et autres mécanismes internationaux de concertation ou de coopération existant entre pays francophones.

S'ajoute une unité responsable de la coordination des relations entre le ministère des Affaires intergouvernementales et le ministère canadien des Affaires extérieures.

Quant au Secrétariat, il exerce diverses fonctions relatives au traitement interne de l'information. Enfin, le Directeur général des affaires internationales est assisté d'un conseiller en dotation de personnel à l'étranger.

## 3. La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend trois directions et deux services.

### — La Direction du personnel

Elle a pour rôle celui de conseiller les autorités du ministère en matière de gestion du personnel. Elle coordonne ainsi un ensemble d'interventions, telles que la dotation, les relations de travail, la formation et le perfectionnement ainsi que l'information de gestion sur les ressources humaines.

### — La Direction du budget et des services auxiliaires

Elle conseille la direction du ministère en matière de gestion financière. Elle coordonne les responsabilités relatives à l'élaboration, l'analyse et le contrôle du budget. Au chapitre des services auxiliaires, elle assure la gestion des locaux, de l'approvisionnement

et des achats ainsi que des services reliés aux postes et messageries.

— La Direction des organisations et des pratiques administratives

Cette direction regroupe quatre activités principales: la gestion des propriétés à l'étranger, en liaison avec le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement; l'application de dispositions réglementaires relatives au bon fonctionnement des représentations du Québec à l'extérieur; la gestion des opérations de soutien administratif pour l'ensemble des programmes de coopération; enfin, une fonction conseil en organisation et procédés administratifs pour l'amélioration des structures, procédures et méthodes de travail.

— Le Service de vérification interne

Le Vérificateur interne relève administrativement du Directeur général de l'administration tout en jouissant d'une autonomie de fonctionnement compatible avec la nature de ses fonctions; son rôle est d'appliquer le programme de vérification financière et opérationnelle aux fins d'assurer le respect des principes d'une saine administration.

— Le Service de voyage et d'accueil

Ce service coordonne les activités entourant l'accueil de visiteurs étrangers autres que les personnalités de marque dont s'occupe la Direction du protocole. Il est également responsable du service des voyages du gouvernement et, à ce titre, veille à la bonne exécution des contrats conclus avec les agences de voyage.

## 4. La Direction des communications

La Direction des communications a pour rôle de faire connaître à la population du Québec les politiques, programmes et activités du ministère et d'informer les clientèles étrangères des politiques et réalisations du gouvernement du Québec.

À l'intérieur du Québec, elle fait notamment connaître la vocation propre du ministère et les différents programmes de coopération et d'échanges auxquels peuvent participer les Québécois.

Elle fait aussi connaître les initiatives et les actions entreprises par le ministère tant au plan canadien qu'au plan international.

Mais le caractère particulier du rôle de la direction se manifeste davantage dans ses activités hors Québec. Il lui appartient en effet de soutenir les efforts du gouvernement dans la présentation du Québec à l'extérieur.

Pour mener à bien cette tâche, elle s'appuie entre autres sur des agents d'information exerçant leurs fonctions au sein des délégations du Québec.

## 5. La Direction du protocole

Conformément aux usages internationaux, la Direction du protocole agit, sous l'autorité du Sous-ministre, comme intermédiaire entre le gouvernement du Québec et l'ensemble des représentations officielles des gouvernements étrangers. Elle fournit à ces représentations et à leur personnel les services matériels, techniques, administratifs et diplomatiques qui leur sont utiles.

Cette direction est également chargée de la préparation des visites au Québec des membres du gouvernements étrangers et elle apporte son concours aux séjours que sont amenés à effectuer au Québec les ministres et autres personnalités officielles du Canada. Elle s'occupe des visites à l'étranger du Premier ministre et contribue à la préparation des séjours officiels à l'étranger des autres membres du gouvernement.

## 6. Le Secrétariat du ministère

Le Secrétaire du ministère veille à la coordination générale de l'activité du ministère et assure le bon fonctionnement des mécanismes de concertation, tels le Comité de direc-

tion du ministère (CODIM) et le Comité de coordination des relations intergouvernementales (CCRI). Il coordonne l'octroi d'un certain nombre de subventions, plus particulièrement celles qui découlent de la participation du Québec au fonctionnement d'organismes internationaux. Il agit aussi comme adjoint exécutif du Sous-ministre.

### — Le Service de la gestion des documents

Le Secrétaire du ministère est également assisté d'une équipe chargée de la gestion générale des documents du ministère. Ce service a pour mandat de concevoir, implanter et soutenir un système de gestion des documents afin d'améliorer l'accès à l'infomation et faciliter la prise de décisions. Au cours de la dernière année, il a notamment réalisé un guide de classement uniforme des documents du ministère, un manuel de procédures opérationnelles pour la gestion des dossiers et un calendrier des délais de conservation.

## 7. Le Service juridique

Rattaché au Sous-ministre, le Service juridique a pour fonction essentielle d'apprécier la teneur juridique des actes posés par le ministère. Son personnel professionnel relève du ministère de la Justice.

Le service intervient dès qu'un acte à caractère juridique concerne directement ou indirectement le ministère. Les décrets, ententes, contrats préparés au ministère ou implinquant celui-ci font l'objet d'un examen et d'une approbation par le service.

La vocation du ministère dirige essentiellement les activités du Service juridique vers les domaines du droit constitutionnel, international et administratif.

En matière constitutionnelle, le service veille à ce que les compétences du Québec soient respectées et étudie en conséquence les dossiers soumis à son attention, de concert avec la Direction générale des affaires canadiennes. Dans cette optique, il a continué à participer à l'élaboration des documents préparatoires aux rencontres fédérales-provinciales relatives à la Constitution et à fournir certaines opinions juridiques sur diverses questions constitutionnelles d'actualité.

D'autre part, le service a continué d'être impliqué dans les négociations d'ententes en matière de sécurité sociale entre le Québec et certains pays.

Le service a aussi participé à l'examen, d'un point de vue juridique, des conventions internationales que le gouvernement fédéral entendait conclure dans les domaines relevant de la compétence législative provinciale, notamment en matière de droit international privé, d'environnement et de normes internationales de travail.

Le droit administratif a, par ailleurs, occupé une place importante dans le volume de travail du service au cours de l'exercice 1980-1981. Celui-ci a notamment participé activement à une étude entreprise par le ministère de la Justice sur les contrats de service du gouvernement.

## 8. Le Service de la comptabilité

Placé sous l'autorité du Contrôleur des finances, ce service tient la comptabilité générale du ministère. Conformément à la loi, il enregistre les engagements financiers imputables sur les crédits autorisés et voit à ce que ces engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas les crédits disponibles et soient conformes aux engagements.

# Chapitre deuxième
# Les affaires canadiennes

L'une des principales tâches de la Direction générale des affaires canadiennes a trait à l'élaboration du mandat des représentants du Québec aux conférences et réunions fédérales-provinciales et interprovinciales. Au cours de l'année 1980-1981, la direction générale a assuré la préparation et le suivi de 101 conférences ou rencontres intergouvernementales dont 56 de niveau ministériel alors que les 45 autres réunissaient des hauts fonctionnaires. Il y eut 57 rencontres interprovinciales et 44 rencontres fédérales-provinciales (liste à l'annexe 6). Au Greffe des ententes intergouvernementales, 36 nouvelles ententes ont été inscrites au cours de l'année 1980-1981.

Parmi les événements qui ont retenu l'attention au cours de l'exercice, notons la XXIe conférence des premiers ministres des provinces réunis à Winnipeg du 20 au 24 août et au cours de laquelle ceux-ci annoncèrent la conclusion d'une entente de réciprocité sur le transport routier interprovincial. Notons également l'historique conférence constitutionnelle des premiers ministres du Canada réunis à Ottawa à la mi-septembre.

Les discussions constitutionnelles ont du reste occupé une place importante tout au long de l'année 1980-1981. Au plan fédéral-provincial, les réunions du Comité permanent des ministres sur la Constitution se sont succédé sans arrêt du début juillet à la mi-septembre. Les rencontres interprovinciales, tant au niveau des hauts fonctionnaires qu'au niveau ministériel, ont également été nombreuses pendant toute l'année.

Le présent chapitre rend compte des réalisations des cinq directions composant la Direction générale des affaires canadiennes. Une sixième section présente les activités de la direction générale en matière de coopération interprovinciale. Trois autres sections portent sur les réalisations des bureaux du Québec à Toronto, Edmonton et Moncton.

## 1. Les affaires institutionnelles

### *1.1 Les affaires constitutionnelles*

La conjoncture politique canadienne a entraîné, au cours de l'année 1980-1981, une activité sans précédent en matière constitutionnelle. Au lendemain du référendum québécois du 20 mai 1980, le ministre fédéral responsable du dossier constitutionnel, M. Jean Chrétien, entreprit une visite éclair des capitales provinciales dans le but d'amorcer sans délai une nouvelle ronde de discussions constitutionnelles. Cependant, il ne se rendit pas au Québec. Le 9 juin, les premiers ministres des provinces furent convoqués à Ottawa par le Premier ministre fédéral. À la fin de cette réunion, qui devait servir de point de départ à la mise en oeuvre du «fédéralisme renouvelé» promis par les représentants d'Ottawa au cours du Référendum québécois, le Premier ministre fédéral remit à ses collègues des provinces une liste de douze sujets. Ces sujets devaient constituer par la suite l'ordre du jour d'une série intensive de conférences ministérielles échelonnées tout au cours de l'été jusqu'à la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres en septembre 1980.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a pris une part active à ces rencontres: il a notamment coordonné les activités reliées à la préparation de la position du Québec sur chacun des points de l'ordre du

jour et participé aux négociations avec les autres gouvernements.

Des douze sujets retenus, dix provenaient d'ordres du jour de conférences antérieures. Ce sont: les richesses naturelles et le commerce interprovincial, la Charte des droits, la péréquation et les inégalités régionales, la Cour suprême, le Sénat, les richesses naturelles au large des côtes, le rapatriement de la constitution et la formule d'amendement, les pêches, le droit de la famille et les communications. Deux nouveaux sujets furent ajoutés: les pouvoirs sur l'économie et un projet de déclaration de principes pouvant servir de préambule à une nouvelle constitution.

Le Comité permanent des ministres sur la Constitution s'est réuni à quatre reprises au cours des mois de juillet et d'août pour étudier ces différentes questions. Les réunions, d'environ une semaine chacune, eurent lieu successivement à Montréal, Toronto, Vancouver et Ottawa. La question constitutionnelle fut également abordée lors de la 21e conférence annuelle des premiers ministres des provinces, tenue à Winnipeg du 20 au 24 août.

La Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur la Constitution, tenue à Ottawa du 8 au 13 septembre, se solda par un échec. Bien que les gouvernements provinciaux aient réussi à développer entre eux un large consensus, aucune entente ne fut conclue avec les autorités fédérales. En vérité, la fuite d'un document confidentiel devait révéler que l'attitude rigide du gouvernement fédéral au cours de la conférence faisait partie d'une stratégie bien arrêtée, destinée à justifier un projet d'intervention unilatérale d'Ottawa dans le dossier constitutionnel.

Le débat constitutionnel devait reprendre le 2 octobre 1980 avec le dépôt devant le Parlement fédéral du projet de résolution sur le rapatriement unilatéral de la Constitution. Ce projet prévoyait l'adoption par le Parlement de Westminster d'une loi mettant fin à son pouvoir de légiférer pour le Canada et comportant en annexe une dernière loi constitutionnelle. Celle-ci comprenait diverses dispositions qui n'avaient toutefois pas reçu l'agrément des provinces, notamment une formule d'amendement temporaire et permanente, ainsi qu'une Charte des droits.

Devant l'urgence créée par l'action unilatérale fédérale et l'importance de l'empiétement fédéral sur les pouvoirs provinciaux, les premiers ministres des provinces se sont réunis à Toronto le 14 octobre pour convenir d'une action commune. Par la suite, six provinces, soit la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Alberta, l'Ile du Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Québec, ont convenu de contester devant les tribunaux le projet fédéral de résolution, spécifiquement devant les cours d'appel du Manitoba, de Terre-Neuve et du Québec. La Cour d'appel du Manitoba a rendu à la majorité simple un jugement défavorable aux provinces le 3 février dernier. Le 19 mars, le Manitoba portait ce jugement en appel devant la cour suprême du Canada. Le 31 mars 1981, la Cour d'appel de Terre-Neuve reconnaissait unanimement le bien-fondé de la position des Six.

Au-delà de l'action judiciaire, les ministres responsables du dossier constitutionnel se sont réunis à quatre occasions depuis octobre dernier pour faire le point sur les mesures entreprises, prendre connaissance des derniers développements à Ottawa, examiner la problématique de la formule d'amendement et du rapatriement à la lumière des faits nouveaux, se concerter en vue d'initiatives à prendre auprès des autorités britanniques, etc. En outre, les premiers ministres se sont rencontrés à nouveau à Montréal le 9 février 1981. Le Québec a participé activement à toutes ces rencontres.

L'opposition du Québec au projet unilatéral d'Ottawa s'est également manifestée au

plan parlementaire. Le 21 novembre 1980, l'Assemblée nationale adoptait une résolution exprimant son opposition à ce projet. Une copie de cette résolution fut envoyée par le Président de l'Assemblée respectivement au Président de la Chambre des Communes et à celui de la Chambre des Lords à Londres. Par ailleurs, la Commission parlementaire permanente de la présidence du conseil et de la constitution a examiné le dossier constitutionnel les 14 et 15 août 1980 et a tenu des auditions sur le projet de résolution fédérale les 9 et 10 décembre 1980, ainsi que les 3, 4, 5, 11 et 19 février 1981.

Le ministère a, par ailleurs, suivi de très près les délibérations du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes sur la constitution, créé fin octobre, afin d'examiner le projet de résolution fédérale. Ce comité mixte a remis son rapport le 13 février 1981 après y avoir intégré, entre autres, les amendements proposés par MM. Chrétien et Broadbent. Toutefois, ces amendements ne devaient changer ni le caractère unilatéral de la démarche, ni les empiétements sur les droits, privilèges et compétences législatives des provinces.

Le ministère a également coordonné une campagne d'information dans les media sur les implications du projet fédéral pour le Québec et publié une brochure hebdomadaire intitulée «Constitution Express», destinée à informer les parlementaires, les milieux journalistiques et universitaires des diverses oppositions manifestées devant le projet fédéral.

Enfin, le projet du Premier ministre fédéral de demander unilatéralement au Parlement britannique de modifier la constitution canadienne a nécessité l'établissement d'une collaboration très étroite et soutenue entre la Direction générale des affaires canadiennes et la Délégation générale du Québec à Londres.

Cette collaboration a porté principalement sur la cueillette de renseignements quant aux réactions des milieux britanniques au projet fédéral; la diffusion d'une documentation appropriée sur la question constitutionnelle canadienne auprès des intervenants politiques et des représentants des media britanniques; un programme de sensibilisation et d'information auprès d'autres interlocuteurs britanniques pour les éclairer sur la position du Québec et la nature du système fédéral canadien; enfin, l'organisation de visites à Londres de personnalités québécoises et canadiennes.

## *1.2 L'intégrité du territoire*

Compte tenu de son mandat, le ministère des Affaires intergouvernementales suit de près toutes les questions relatives à l'intégrité du territoire, telles celles qui concernent les terrains convoités par le gouvernement fédéral à l'intérieur du Québec de même que les frontières entre le Québec et ses voisins.

Dans le premier cas, le ministère doit s'assurer que les transactions immobilières entre le Québec et le gouvernement fédéral se fassent dans le respect des intérêts du Québec et en accord avec les directives du gouvernement.

En ce qui concerne les frontières, deux dossiers ont surtout été actifs en 1980-1981. L'un concerne la frontière avec l'Ontario, l'autre avec Terre-Neuve. Dans le premier cas, une entente de principe avait déjà été conclue en février 1980 entre les deux provinces sur l'interprétation du tracé de frontière dans le segment du fleuve St-Laurent/Lac St-François. Les travaux techniques pour la détermination de l'emplacement exact du tracé ont été accomplis au cours de l'été et de l'automne 1980 de sorte que le 16 décembre 1980 les deux provinces ont pu signer une entente formelle qui concrétise les termes de l'accord de principe. La convention prévoit de plus que l'Ontario et le Québec recommanderont l'adoption de législations appropriées. Cette entente a été conclue sans préjudice des revendications des Indiens de la Réserve de St-Régis dont

le territoire s'étend de part et d'autre de la frontière.

Par ailleurs, le dossier de la frontière du Québec avec Terre-Neuve au Labrador a connu certains développements au cours de l'année. D'une part, l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec a porté à l'attention du gouvernement le protocole d'entente qu'il avait conclu avec l'Association des arpenteurs-géomètres de Terre-Neuve et le Conseil canadien des arpenteurs-géomètres, soulignant l'intérêt de fixer la frontière Québec/Terre-Neuve. Le Ministre des Affaires intergouvernementales a rappelé à l'organisme québécois la position traditionnelle du Québec contestant la validité du tracé de 1927 établi par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres.

D'autre part, un groupe d'hommes d'affaires du Québec a demandé au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec de lui concéder des droits d'exploration dans cette partie du Labrador qui avait été accordée à Terre-Neuve dans le jugement du Conseil privé de 1927. La demande du consortium québécois porte sur environ 35 000 $km^2$ en trois emplacements distincts.

## *1.3 Les affaires législatives et judiciaires*

La Direction générale des affaires canadiennes du ministère a procédé, comme par les années passées, à l'analyse constitutionnelle des divers projets de loi déposés par le gouvernement fédéral devant le Parlement. La période couverte est celle de la première session de la trente-deuxième législature, pendant laquelle le gouvernement fédéral a déposé une soixantaine de projets de loi à la Chambre des Communes.

Parmi les projets de loi qui ont été étudiés, ceux qui ont retenu davantage notre attention portaient sur la formation professionnelle des adultes, les transferts fiscaux aux provinces, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, les droits relatifs aux pétrole et au gaz sur les terres du Canada, la taxe d'accise et le projet d'impôt sur les revenus pétroliers, l'Office national de l'énergie, les jeunes contrevenants, la sécurité publique en matière de transport des marchandises dangereuses, enfin les banques.

Dans le domaine judiciaire, la Direction générale des affaires canadiennes a continué, en liaison avec le Service juridique du ministère, de suivre les différents litiges constitutionnels au Canada, plus particulièrement ceux qui concernaient directement le Québec. Elle a étudié les différents jugements rendus en la matière afin d'en dégager les implications.

## *1.4 Les affaires amérindiennes et inuit*

L'année 1980-1981 a permis d'en arriver à un certain nombre d'ententes additionnelles avec les autorités fédérales: entente concernant la reconstruction de la piste d'atterrissage d'Ivujivik; convention complémentaire se rapportant à la Convention de la Baie James et du Nord québécois; accord relatif au projet de sentences sous forme de travaux communautaires dans les communautés inuit et indienne au nord du 50e parallèle; entente confirmant le transfert des cliniques, postes infirmiers et postes de soins médicaux situés à Povungnituk, Poste-de-la-Baleine, Inoucdjouac, Akulivik et Salluit; entente relative au transfert par le gouvernement fédéral au gouvernement du Québec d'installations liées au service de production et de distribution d'énergie électrique, à l'habitation et à certains autres services communautaires dans les villages inuit du Nouveau-Québec.

Une entente est également en cours de négociation entre l'administration régionale Kativik, les municipalités de villages nordiques, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec pour l'instauration d'un système unifié conformément à la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Ces négociations ont trait à l'habitation, aux services communautaires et à la distribution d'énergie électrique.

Par ailleurs, le ministère des Affaires intergouvernementales a collaboré étroitement avec le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit lors des réunions intergouvernementales relatives aux questions nordiques et aux affaires indiennes. Incidemment, la concertation internationale s'est accrue au cours de cette période. Ainsi, les ministres provinciaux responsables des affaires du Nord se sont réunis au Manitoba du 9 au 11 septembre 1980 pour discuter tout particulièrement de questions concernant l'habitation en milieu nordique et l'évolution de l'économie traditionnelle. De plus, les ministres provinciaux responsables des affaires indiennes se sont aussi réunis les 5 et 6 mars 1981 à Edmonton pour aborder les questions suivantes: les responsabilités provinciales à l'égard des services aux autochtones; les revendications territoriales des autochtones, les interventions fédérales dans le domaine des affaires indiennes.

### *1.5 Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes*

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) assume un rôle de soutien lors des rencontres fédérales-provinciales et interprovinciales. Son financement est assuré à 50% par les gouvernements provinciaux et à 50% par le gouvernement fédéral.

Le budget total de l'organisme fut de 1 632 000 $ pour 1980-1981, dont 205 700 $ représentent la quote-part du Québec, soit 28% de la participation des provinces. Outre cette contribution financière, ajoutons que le gouvernement du Québec détache un professionnel au Secrétariat depuis plusieurs années et que cette pratique s'est poursuivie en 1980-1981.

Le Québec a continué de s'interroger quant au statut du SCIC. Le ministère favorise une plus grande indépendance de cet organisme vis-à-vis les gouvernements. Les discussions amorcées à cet égard au cours de l'année précédente n'ont toutefois pas évolué en 1980-1981.

## 2. Les affaires économiques et financières

### *2.1 Le développement économique*

Le Ministre des Affaires intergouvernementales a participé à l'élaboration des positions québécoises sur plusieurs dossiers importants pour le développement économique du Québec. Soulignons parmi ces dossiers la déconcentration de l'industrie automobile, les perspectives d'avenir de l'aéronautique et des chantiers maritimes au Québec et l'exploitation de la mine de sel des Iles-de-la-Madeleine. Le Québec a soumis ses revendications à plusieurs reprises au gouvernement fédéral.

Au plan interprovincial, la Conférence annuelle des premiers ministres tenue à Winnipeg du 20 au 27 août 1980 a abordé la question du développement économique. À la suite d'un examen détaillé des conditions économiques nationales et provinciales et des perspectives de l'année 1981, les premiers ministres ont réitéré le besoin qui existe aux échelons supérieurs de relever avec plus d'efficacité et d'esprit coopératif les défit qui confrontent l'économie canadienne.

### *2.2 L'industrie*

Les sous-ministres de l'industrie se sont réunis en conférence fédérale-provinciale à Edmonton en janvier 1981. Les échanges ont porté principalement sur les éléments d'une politique canadienne de développement économique (développement régional, aide gouvernementale, politiques d'achat, participation des entreprises canadiennes aux grands projets des années 80) et sur une stratégie commune d'exportation (financement, promotion, aide gouvernementale).

Par ailleurs, dans le secteur de la fabrication de matériel de transport en commun, le Québec a entrepris des négociations avec le gouvernement fédéral et les autres provinces sur l'opportunité de conclure avec les États-Unis une entente visant à faciliter l'acquisition de matériel canadien par les acheteurs américains. Certaines sociétés américaines sont parmi les plus grands utilisateurs de matériel de transport et il importe que notre industrie puisse en profiter dans la plus grande mesure possible.

Le grand nombre de programmes gouvernementaux (fédéraux et provinciaux) d'aide aux entreprises et leur complexité croissante a incité les deux ordres de gouvernement à entreprendre des consultations, afin d'évaluer les possibilités d'optimiser l'impact économique de cette assistance gouvernementale.

Enfin, le Québec et l'Alberta ont poursuivi leurs efforts, afin d'améliorer leur collaboration économique. Le Ministre de l'industrie du Québec a rencontré son homologue d'Alberta afin d'examiner les champs de collaboration bilatérale. Les ministres ont notamment étudié les possibilités offertes aux entreprises québécoises de s'intéresser aux grands projets énergétiques de l'Alberta et au développement de ses centres urbains.

## *2.3 Les transports*

Les ministres des transports et de la sécurité routière réunis à Toronto les 2 et 3 octobre 1980, à l'occasion de leur 16e conférence, ont signé un accord de réciprocité en vertu duquel les revenus d'immatriculation des véhicules de transport routier seront partagés entre les provinces proportionnellement au nombre de kilomètres parcourus sur chaque territoire.

Lors de cette conférence, les ministres provinciaux ont fait connaître leur point de vue sur la législation fédérale relative au transport de marchandises dangereuses; ils ont également examiné les législations et réglementations provinciales à cet égard. Parmi les autres questions discutées, signalons notamment la sécurité routière. Enfin, le Ministre fédéral a annoncé son intention de faire prolonger d'un an le programme d'aide au transport urbain.

Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation du plan de transport intégré de la région de Montréal, le Conseil des ministres du Québec a autorisé, le 11 mars 1981, la signature d'une entente avec le gouvernement fédéral relative à la modernisation du matériel roulant et des équipements fixes des services de trains de banlieue ainsi qu'à la construction des lignes de métro de surface. En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral contribuera une somme de 30 000 000 $ dans le cadre du programme d'aide aux services de transport urbain en plus de verser une subvention de 40 000 000 $. Le Canadien National apportera pour sa part une contribution de 10 000 000 $.

Au cours de l'exercice financier, des pourparlers ont également eu lieu avec le gouvernement fédéral sur plusieurs dossiers dont le développement du Port de Montréal, la vente de Nordair et le développement de l'aéroport de Mirabel.

## *2.4 Les finances et le revenu*

Les ministres des Finances ont participé durant l'année 1980-1981 à deux conférences fédérales-provinciales. Lors de leur première rencontre à Ottawa le 19 septembre 1980, ils ont fait le point sur la situation économique et envisagé des mesures visant à améliorer la performance économique. Les ministres provinciaux ont par ailleurs exprimé leur inquiétude devant la possibilité que le gouvernement fédéral, en voulant combattre l'inflation, n'adopte des mesures susceptibles d'aggraver la stagnation économique.

La Deuxième réunion des ministres des Finances s'est tenue à Ottawa le 17 décembre 1980. Le Ministre des Finances du Québec

a manifesté à cette occasion son appui à la politique monétaire fédérale visant à combattre l'inflation et à maintenir la valeur du dollar canadien, en restreignant la croissance de la masse monétaire. Les discussions ont également porté sur les orientations en matière de développement économique et sur les consultations requises en vue du renouvellement des accords fiscaux.

Au cours de l'année 1980-1981, le Ministre des Finances du Québec a de nouveau soulevé auprès de son homologue fédéral les principaux sujets du contentieux fédéral-provincial en matière de finances. Il n'y a pas eu de développement notable à cet égard.

En ce qui concerne le secteur du revenu, les gouvernements du Canada et du Québec ont renouvelé, en mars 1981, un protocole d'accord en matière de réciprocité fiscale et ce, pour une période de six ans, à compter du 1er avril 1981. Le programme de réciprocité fiscale, entré en vigueur le 1er octobre 1977, avait été institué pour solutionner les problèmes rencontrés lors de l'application des arrangements antérieurs concernant l'application des taxes de vente entre gouvernements. La reconduction du protocole consacre donc l'application, pour une nouvelle période de six années, du principe de l'auto-cotisation en matière de taxes de vente.

## 2.5 Le développement régional

Pour la seconde année consécutive, le Comité de développement prévu par l'entente-cadre fédérale-provinciale de développement n'a pu tenir sa réunion annuelle.

Au cours de l'exercice financier 1980-1981, aucune nouvelle entente n'a été signée. Seul un amendement a été apporté à l'entente auxiliaire sur le développement de l'industrie des pâtes et papiers, portant de $ 150 millions à $ 240 millions l'enveloppe budgétaire de ce programme, dont $ 135 millions seront versés par le gouvernement fédéral et $ 105 millions par le Québec.

Des négociations se sont, par ailleurs, poursuivies en matière de développement des transports, de développement touristique (centre des congrès de Montréal, centres de ski, etc.), de développement minier et pour le développement du Port de Québec (Société Interport).

## 2.6 L'agriculture

La réunion annuelle des ministres et sous-ministres de l'Agriculture a eu lieu à Toronto les 14 et 15 juillet 1980. Les ministres ont procédé à un échange de vues sur plusieurs sujets, notamment le transport des céréales dans l'Ouest, le développement des marchés, la commercialisation des produits agricoles, la stabilisation des revenus, l'énergie en agriculture et le crédit agricole. Aucun consensus ne fut atteint dans les dossiers importants que sont la commercialisation du poulet et des oeufs ainsi que la stabilisation des revenus agricoles.

Le 25 août, les ministres de l'Agriculture se rencontraient de nouveau à Ottawa pour discuter plus spécifiquement de la commercialisation des oeufs et du poulet ainsi que la stabilisation du marché du porc. En ce qui concerne la commercialisation du poulet, des progrès avaient été réalisés au cours de l'été, mais pas au point de permettre aux ministres de prendre une décision ferme. Le partage des quotas entre les provinces est au coeur des discussions, auquel s'ajoutent le problème des importations américaines trop élevées et l'élimination des surplus. D'autre part, la concertation entourant le programme de stabilisation du marché du porc est amorcée et permettra peut-être aux deux ordres de gouvernement de s'entendre sur l'harmonisation des programmes de stabilisation des revenus agricoles. À la demande des ministres, un comité de fonctionnaires a été chargé de préparer un rapport sur le sujet.

## 2.7 L'environnement

Les ministres de l'Environnement se sont

rencontrés à l'occasion de la réunion annuelle du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement à Halifax en mai 1980. Les principaux sujets abordés ont été la gestion des déchets dangereux ainsi que le problème des pluies acides.

Les discussions sur la gestion des déchets dangereux visaient pour l'essentiel à identifier les moyens d'assurer une meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces en ce qui concerne le transport et la disposition de ces matières qui sont de plus en plus abondantes dans notre société industrielle. Les ministres ont également fait le point sur la question des pluies acides dans le cadre d'une concertation déjà amorcée lors de la réunion précédente du Conseil et qui avait donné lieu à la création d'un comité ministériel composé du gouvernement fédéral, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Québec. Ce comité est plus spécialement chargé d'élaborer une position canadienne devant faire l'objet de négociations avec les États-Unis. Ce dossier a d'ailleurs évolué en cours d'année avec la signature d'un mémorandum d'intention entre les États-Unis et le Canada pour la réalisation des études requises et l'élaboration d'un projet de traité entre les deux pays.

Dans le secteur de l'eau, des accords avec le gouvernement fédéral sont toujours en vigueur en ce qui concerne la cartographie des plaines d'inondation, la construction de digues et d'ouvrages de régularisation des eaux dans la région de Montréal, les relevés hydrométriques et les réseaux climatologiques. Seul élément nouveau, des modifications à l'accord sur la construction de digues et d'ouvrages de régularisation des eaux dans la région de Montréal ont été négociées en 1980 afin principalement d'augmenter les fonds prévus à l'entente.

## *2.8 L'énergie et les ressources*

Le Conseil des ministres provinciaux de l'énergie s'est réuni à Saskatoon le 22 octobre 1980. Les ministres ont discuté notamment des disponibilités en matière de pétrole canadien, des approvisionnements en situation d'urgence, du programme fédéral de remplacement, de la fusion nucléaire et de modifications à apporter au Code national du bâtiment. Des décisions ont été prises relativement à plusieurs de ces sujets.

Les ministres ont ainsi convenu d'exprimer leur mécontentement au gouvernement fédéral à qui ils reprochent de ne pas consulter suffisamment les gouvernements provinciaux dans l'élaboration d'une politique fédérale de l'énergie. Les ministres ont demandé que tout programme soit assez souple pour tenir compte de la réalité énergétique et des politiques de chaque province en la matière. Une résolution a, de plus, été adoptée, demandant au gouvernement fédéral de s'impliquer davantage dans le domaine de la fusion nucléaire en augmentant les fonds disponibles pour la recherche et en jouant un rôle plus actif à l'échelle internationale. Les ministres ont également souhaité que les critères proposés dans le Code national du bâtiment soient revisés de façon à favoriser la conservation de l'énergie. La présidence du Conseil des ministres provinciaux de l'énergie sera assumée par le Québec en 1981.

L'événement marquant de l'année 1980 quant aux relations fédérales-provinciales en matière d'énergie a cependant été la publication, le 28 octobre, lors du dépôt du budget fédéral, du programme énergétique national. Ce programme a provoqué un profond ressentiment de la part des provinces productrices de pétrole et de gaz. Le désaccord demeure entier tant au niveau de l'évolution des prix qu'en ce qui touche le partage des revenus pétroliers. L'absence d'entente a des effets négatifs sur l'industrie manufacturière du Québec en raison de la mise en veilleuse d'importants projets industriels en Alberta pour la mise en valeur des sables bitumineux. Cette situation risque également d'affecter, à moyen terme, les approvisionne-

ments en pétrole. Le gouvernement fédéral a, de plus, décidé, contrairement à la position adoptée par l'Office national de l'énergie, de réaliser le prolongement du gazoduc du Québec vers les Maritimes, geste qui, de l'avis de plusieurs, diminue les chances de Gros-Cacouna d'être choisi comme site de l'implantation d'un port méthanier pour le gaz de l'Arctique. Enfin, l'intrusion du gouvernement fédéral dans le champ de taxation des ressources naturelles sur l'imposition d'une taxe sur le gaz ne présage rien de bon pour le Québec dans la mesure où Ottawa pourra être tenté d'appliquer une taxe similaire à l'électricité. L'Alberta, qui conteste cette taxe fédérale, a cependant obtenu un jugement favorable de sa Cour d'appel.

Plusieurs autres dossiers ont également été actifs en 1980-1981. C'est le cas notamment du contentieux Québec-Terre-Neuve en matière d'électricité et du dossier portant sur la collaboration avec le gouvernement fédéral dans l'établissement d'un programme de remplacement du pétrole.

En ce qui concerne les mines, avait lieu, en octobre 1980, à Halifax, la 37e conférence annuelle des ministres provinciaux des mines, à laquelle furent notamment invités les représentants de l'industrie. Les ministres ont surtout profité de cette conférence pour proposer des mécanismes de consultation plus efficaces entre le milieu industriel et les gouvernements. Ils se sont également penchés sur la possibilité de mettre sur pied une structure permanente dont la responsabilité majeure serait d'assurer que les décisions prises soient suivies d'actions concrètes.

## *2.9 Les statistiques*

L'approche du recensement décennal de 1981 a donné lieu à une intensification des discussions Québec-Ottawa en matière de statistiques. Une réunion spéciale du Comité fédéral-provincial sur les recensements de la population et du logement s'est tenue le 27 novembre 1980, suivie de la rencontre annuelle de ce même comité le 25 février 1981.

À la réunion du 27 novembre 1980, le sous-dénombrement de la population québécoise fut examiné avec soin. On sait que le dénombrement exact de la population est une donnée très importante puisqu'elle sert de base de calcul à des paiements de transferts entre les deux ordres de gouvernement.

La rencontre tenue le 25 février 1981 a porté sur le protocole d'entente relatif à la diffusion des données, la gestion et le découpage géographique du recensement de 1981, la cueillette des informations et leur traitement, les publications, la stratégie d'information, enfin la sensibilisation du public.

Le ministère a également participé aux discussions en cours sur deux projets d'entente entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec. Le premier a trait à l'utilisation d'un code géographique unique pour désigner les municipalités du Québec alors que le second concerne le partage des responsabilités relativement à l'enquête sur l'emploi et la rémunération.

## *2.10 Les pêches maritimes*

Les échanges sur cette question ont donné lieu à un large consensus des provinces quant aux termes d'une révision constitutionnelle en matière de pêches maritimes.

S'agissant des rencontres sectorielles, trois d'entre elles méritent plus particulièrement d'être signalées. En premier lieu, une rencontre fédérale-provinciale des sous-ministres responsables des pêches maritimes de l'Est du Canada s'est tenue le 14 novembre 1980. Les discussions ont porté sur plusieurs points majeurs: l'unification de la zone de golfe du Saint-Laurent, la politique de gestion par secteur et la politique de gestion du poisson de fond dans le golfe. Cette réunion précédait la rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des pêcheries du 6 février 1981. Ceux-ci ont

saisi cette occasion pour insister une fois de plus sur l'importance d'une concertation fédérale-provinciale.

Une rencontre, tenue le 23 février 1981, réunissait à nouveau les sous-ministres québécois et fédéral responsables des pêches maritimes pour examiner, entre autres objets, l'émission des permis; il n'a toutefois pas été possible d'en arriver à une entente à ce sujet. Les participants ont, par ailleurs, étudié la possibilité de mettre sur pied un mécanisme bilatéral de consultation et de concertation.

Une entente a, par ailleurs, été conclue au cours de la période 1980-1981. Intervenue entre l'Office canadien de poisson salé et le gouvernement du Québec, elle porte sur la location d'espaces et d'équipements.

## 3. Les affaires sociales

### *3.1 La santé*

Les discussions en matière de santé, tant au plan interprovincial que fédéral-provincial, auront été dominées en 1980-1981 par la présentation du rapport du juge Emmett Hall comportant plusieurs recommandations en vue d'améliorer le système canadien de santé. Tout comme l'année précédente, la localisation et le contrôle d'un centre de fractionnement sanguin au Canada auront également préoccupé les ministres.

Ainsi, à l'occasion de la Conférence interprovinciale et fédérale-provinciale des ministres de la santé à Winnipeg les 29 et 30 septembre, les provinces, tout en se disant d'accord avec plusieurs recommandations du juge Hall, en ont rejeté quelques-unes, notamment celle qui proposait l'arbitrage obligatoire pour fixer les honoraires des médecins. Elles invitaient en même temps le gouvernement fédéral à ne pas procéder unilatéralement à l'adoption, par voie législative, de telle ou telle recommandation du rapport Hall. Sur la question de fractionnement sanguin, les ministres provinciaux ont décidé de former un comité de travail chargé de faire des recommandations à cet effet.

Par la suite, lors de la Conférence interprovinciale des ministres de la santé, tenue à Toronto les 15 et 16 décembre, ceux-ci, à la suggestion du Québec, entérinaient le rapport du groupe de travail suggérant la création de trois centres de fractionnement sanguin au Canada, soit à Montréal (Institut Armand Frappier), à Toronto (Les Laboratoires Connaught), et à Winnipeg (Institut RH). À cette même rencontre, les ministres se sont dits également préoccupés par la possibilité de coupures de la part du gouvernement fédéral dans ses paiements de transfert aux provinces en matière de santé.

Enfin, les sous-ministres de la santé se réunirent à Ottawa les 24 et 25 février pour reprendre avec le gouvernement fédéral les discussions relatives aux négociations à venir sur le financement des programmes établis. Le problème des services de santé dispensés aux Indiens et du rôle de chacun des deux ordres de gouvernement à cet égard fut également discuté à cette occasion.

### *3.2 Le bien-être*

L'année écoulée aura été particulièrement active dans le domaine du bien-être alors que le groupe d'étude interprovincial sur l'administration de la sécurité sociale poursuivit ses travaux jusqu'à la publication d'un rapport en septembre 1980 sur le régime de sécurité sociale du Canada.

Ainsi, lors de la Rencontre interprovinciale des sous-ministres du bien-être, les 5 et 6 juin 1980, ceux-ci prirent connaissance de la version finale du rapport du groupe de travail et recommandèrent son adoption. Ils décidèrent également de demander au gouvernement fédéral de mettre sur pied un groupe de travail fédéral-provincial, afin de reviser en profondeur le régime d'assistance publique du Canada. Les programmes fédé-

raux d'aide à la création d'emplois, de financement des services sociaux aux Indiens et les réformes administratives visant à améliorer l'administration des programmes de sécurité sociale ont également retenu l'attention des sous-ministres.

À l'occasion de la Rencontre interprovinciale des ministres responsables du bien-être à Frédéricton les 11 et 12 septembre 1980, ceux-ci approuvèrent le rapport du groupe de travail interprovincial sur la sécurité sociale et le rendirent public. Ils manifestèrent également l'intention de rencontrer au plus tôt le Ministre fédéral de la santé en vue de discuter de la révision du régime d'assistance publique du Canada. L'année internationale des handicapés, les services sociaux aux Indiens de même que les programmes d'emplois communautaires du gouvernement fédéral constituèrent, pour le reste, l'essentiel des échanges ministériels.

Lors de la Conférence fédérale-provinciale des ministres du bien-être tenue à Ottawa les 8 et 9 décembre 1980, la révision du régime d'assistance publique du Canada revint sur le tapis et il fut enfin décidé de créer un groupe d'étude fédéral-provincial sur le sujet. Les ministres provinciaux, profitant de la présence du Ministre fédéral responsable du bien-être des Indiens, s'en prirent à certaines politiques du gouvernement fédéral concernant les services sociaux dispensés aux Indiens.

## *3.3 La justice*

En matière de justice, le ministère a participé, les 6 et 7 novembre 1980, à la Conférence interprovinciale des procureurs généraux tenue à Victoria. Les questions constitutionnelles ont occupé une place prépondérante durant la conférence. Les procureurs généraux ont surtout abordé certains aspects du droit de la famille et de la nomination des juges des cours supérieures. Ils ont, par ailleurs, convenu de demander au Ministre fédéral de la Justice d'accorder priorité à la révision du Code criminel. Un appel a, en outre, été lancé au gouvernement fédéral pour qu'il augmente ses contributions au programme d'aide juridique. Enfin, la conférence a permis aux procureurs généraux d'exprimer de vives réserves quant aux pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de juridiction sur les ports de plaisance et quant au traitement accordé dans le projet de loi C-42 à l'information transmise par les provinces au gouvernement fédéral.

Dans le dossier relatif au paiement par le gouvernement du Canada de frais encourus par le Québec dans l'administration de certaines dispositions du Code criminel sur le contrôle des armes à feu, les ministres québécois de la Justice et des Affaires intergouvernementales ont signé, en mai 1980, une entente proposée par le Solliciteur général du Canada. Toutefois, au courant de l'année, cette entente devait être remise en question par le renvoi au gouvernement du Québec d'un autre projet sur lequel les discussions ont repris. De toute façon, une autre entente a pu être conclue accordant une contribution du ministère fédéral du Solliciteur général au Service de police de la ville de Québec.

Le ministère a également été impliqué dans la conclusion d'un accord relatif à la contribution du ministère du Solliciteur général au ministère de la Justice pour la réalisation d'un projet relatif aux sentences sous forme de travaux communautaires dans les communautés inuit et indiennes au nord du 50e parallèle. Un autre accord a été signé établissant le paiement, par le gouvernement du Canada, de services rendus par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme fédéral de libération conditionnelle. Enfin, le Conseil des ministres a autorisé la conclusion d'une entente entre les gouvernements du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Canada relativement au transfert de juridiction sur les libérés conditionnels qui se déplacent au Canada.

## 3.4 La protection du consommateur

Dans le secteur de la protection du consommateur, le ministère a participé à la Conférence fédérale-provinciale des ministres de la consommation et des corporations tenue à Saskatoon les 9 et 10 octobre 1980. Cette conférence aura permis de faire le point à la suite de la décision de la Cour suprême touchant les normes sur les produits alimentaires. L'isolation des maisons fut un autre thème abordé.

Lors de cette rencontre, le Québec a insisté sur le besoin de tenir compte des différences entre les diverses régions du pays dans l'implantation d'un système de lecteurs électroniques dans les magasins d'alimentation. À l'encontre de certaines provinces, le Québec préfère d'abord réaliser les enquêtes nécessaires auprès des consommateurs avant de procéder à l'adoption de nouvelles techniques dans ce secteur.

## 3.5 L'immigration

L'établissement et l'intégration des immigrants ont fait l'objet de fréquentes discussions fédérales-provinciales au cours de l'année 1980-1981. Le Québec revendique le transfert en sa faveur de certaines responsabilités exercées en ce domaine par le gouvernement fédéral.

C'est dans ce contexte que le Ministre de l'Immigration du Québec a rencontré son homologue fédéral le 11 mars 1981. À cette occasion, le Ministre fédéral a refusé de répondre positivement à la demande du Québec, proposant plutôt la mise sur pied d'un comité de coordination fédéral-provincial pour éliminer les chevauchements et les lenteurs administratives dans l'application des divers programmes d'intégration des immigrants. Le traitement spécial de certaines catégories d'immigrants, les pratiques du gouvernement fédéral quant à l'admission des réfugiés, ainsi que la question des allocations de formation versées aux membres de familles vietnamiennes installées au Québec ont complété l'ordre du jour des discussions entre les deux ministres.

D'autre part, le groupe fédéral-provincial chargé d'examiner le financement des programmes de citoyenneté et de langue destinés aux immigrants a poursuivi son travail en vue d'en arriver à une entente à ce sujet.

Enfin, une Conférence nationale sur les femmes immigrantes se tenait à Toronto les 21 et 22 mars 1981. Le principal sujet de discussion eut trait aux divers services (santé, services sociaux, éducation, emploi) pouvant être offerts aux femmes immigrantes en vue de faciliter leur intégration au milieu de vie environnant. Bien que réticent à participer à de telles conférences organisées unilatéralement et à la dernière minute par le gouvernement fédéral, le Québec y a délégué un observateur.

## 3.6 Le travail et la main-d'oeuvre

En matière de main-d'oeuvre, l'année a surtout été marquée par la mise sur pied à Ottawa de deux groupes d'étude, sous l'autorité du Ministre de l'Emploi et de l'Immigration, portant, d'une part, sur la révision du régime d'assurance-chômage et, d'autre part, sur l'évolution du marché du travail, y compris l'importante question de la formation professionnelle des adultes.

Les résultats de ces travaux devraient être acheminés aux provinces au cours de l'année 1981 et donner lieu à la reprise des pourparlers entre Ottawa et les provinces.

L'appréhension que suscitent les travaux portant sur l'évolution du marché du travail a amené les provinces à se réunir à Toronto les 12 et 13 janvier dernier. Cette rencontre a permis de mieux saisir la position de chacune d'elles, en particulier sur la formation professionnelle des adultes. À cette occasion, les provinces ont demandé à l'unanimité un prolongement d'une année du présent accord. Des négociations bilatérales devraient bientôt démarrer entre la Commis-

sion fédérale de l'emploi et de l'immigration, d'une part, et le ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre ainsi que le ministère des Affaires intergouvernementales, d'autre part.

En ce qui a trait aux programmes de création d'emplois, le ministère des Affaires intergouvernementales a participé, avec le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre et la Commission de l'emploi et de l'immigration, à la mise en oeuvre au Québec du programme Été-Canada 1981. Le Québec s'est assuré que les collèges, universités, commissions scolaires et établissements du réseau des affaires sociales puissent présenter des projets d'emplois pour étudiants pendant l'été 1981.

## *3.7 Les affaires municipales et l'habitation*

Le secteur des affaires municipales et de l'habitation a donné lieu à plusieurs rencontres intergouvernementales en 1980-1981. Le Ministre des Affaires municipales du Québec et le Ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement se sont rencontrés à Montréal le 13 juin 1980. Deux dossiers majeurs étaient à l'ordre du jour: l'entente sur les équipements communautaires, qui assure un financement fédéral aux provinces pour des besoins municipaux et dont Ottawa venait d'annoncer la disparition pour novembre 1980; la possibilité de concilier le programme fédéral de restauration avec le nouveau programme que la Société d'habitation du Québec entend mettre en oeuvre dans ce domaine.

Les ministres des Affaires municipales ont tenu leur conférence annuelle du 13 au 15 août 1980 à Saint-Andrews, Nouveau-Brunswick. Selon l'usage, on a d'abord procédé à l'échange d'informations sur les différents problèmes auxquels sont confrontés les gouvernements provinciaux dans le domaine des affaires municipales. Il a été surtout question de la participation plus ou moins grande des citoyens aux décisions des administrations locales. La réunion a également permis aux provinces d'en arriver à une position commune sur l'abandon par Ottawa du programme d'aide au développement communautaire. Les provinces ont enfin déploré la façon avec laquelle le gouvernement fédéral s'acquitte de ses obligations de contribuable municipal et la législation qu'il entend adopter à cet égard.

Une autre rencontre entre le Ministre des Affaires municipales du Québec et le Ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement s'est tenue à Montréal le 24 septembre 1980. Les conversations ont porté sur la possibilité d'harmoniser l'administration des programmes fédéral et québécois en matière de restauration résidentielle, de même que sur le programme d'équipement communautaire.

Le ministère des Affaires intergouvernementales participait, enfin, les 4 et 5 novembre, à Vancouver, à une réunion des présidents des organismes provinciaux d'habitation. L'objet de cette rencontre était de préparer la Conférence des ministres responsables de l'habitation. Celle-ci s'est tenue à Saint-Jean, Terre-Neuve, le 26 février 1981. On y a discuté, entre autres, de l'habitation en milieux rural et autochtone,du programme de services communautaires abandonné par Ottawa, et des différents programmes d'aide à l'habitation.

## *3.8 Les droits de la personne*

Le ministère des Affaires intergouvernementales a participé aux deux réunions tenues cette année par le Comité fédéral-provincial des fonctionnaires chargés des droits de la personne. À la première, tenue à Moncton les 4 et 5 juin 1980, il a été notamment question de la contribution du Canada à la réunion du Comité des droits de l'homme des Nations-Unies qui s'était déroulée à Genève deux mois plus tôt. Le Président de la Commission des droits de la personne du Québec avait été l'un des membres de la délégation canadienne. La deuxième

réunion du Comité fédéral-provincial des fonctionnaires, tenue à Ottawa les 30 et 31 octobre 1980, avait essentiellement pour but de finaliser les préparatifs de la deuxième conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des droits de la personne.

Reportée à plusieurs reprises, cette conférence des ministres s'est finalement tenue à Ottawa les 2 et 3 février 1981. Il s'agissait de la première rencontre du genre depuis la conférence de décembre 1975 au cours de laquelle avait été créé le comité de fonctionnaires. Les ministres ont convenu, à cette occasion, d'ajouter au mandat du comité les consultations nécessaires à la ratification et à la mise en oeuvre de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Les participants ont procédé à l'examen des lacunes décelées par le comité dans les diverses législations fédérales et provinciales eu égard aux conventions internationales sur les droits de la personne auxquelles le Canada avait adhéré en 1975 avec le consentement des provinces. On a également procédé à des échanges sur des sujets d'intérêt commun, comme l'ajout de motifs supplémentaires de non-discrimination et la question du droit à l'indemnisation des victimes de détentions illégales.

### *3.9 La condition féminine*

Le ministère a été impliqué dans la préparation de la participation québécoise aux rencontres intergouvernementales concernant la condition féminine. La plus importante d'entre elles cette année a été sans conteste la Conférence mondiale de la décennie des Nations-Unies pour la femme, qui s'est tenue à Copenhague en juillet. Le nouveau ministre d'État à la Condition féminine, Mme Lise Payette, y représentait le Québec.

Soulignons qu'avant cette rencontre internationale, le Ministre des Affaires intergouvernementales avait fait part à Ottawa de l'assentiment du Québec à la signature par le Canada de la Convention de l'O.N.U. sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La ratification de cette convention et les modalités de sa mise en oeuvre au Canada ont été par la suite ajoutées au mandat du Comité fédéral-provincial des fonctionnaires responsables des droits de la personne.

Le Québec a également été représenté à une rencontre internationale sur le travail des femmes, tenue à Paris les 17 et 18 avril 1980 à l'initiative de l'O.C.D.E.

## 4. Les affaires éducatives et culturelles

### *4.1 L'éducation*

L'année écoulée a été fertile en activités au chapitre des relations intergouvernementales en matière d'éducation. La Direction générale des affaires canadiennes a notamment participé, avec les représentants du ministère de l'Éducation, à deux rencontres de niveau ministériel et à deux autres de niveau sous-ministériel organisées au sein du Conseil des ministres de l'Éducation.

Ces réunions ont permis notamment aux ministres responsables de convenir d'une approche commune de négociation, dans le but d'en arriver à une entente avec le gouvernement fédéral relativement au financement du programme de bilinguisme dans l'enseignement. Dans l'attente de cet accord, il fut décidé de reconduire pour une nouvelle année, et dans des termes convenus l'année précédente, l'entente qui avait pris fin le 31 mars 1979.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a également apporté son concours au ministère québécois de l'Éducation dans l'analyse et la formulation d'une proposition visant à implanter un réseau interprovincial de télévision éducative par satellite. Cette contribution a permis en outre d'intégrer au traitement de ce dossier les efforts déployés par le Conseil des ministres de l'Éducation

et par la Conférence interprovinciale des ministres des Communications en vue d'arrêter les scénarios possibles de réalisation de ce projet.

Enfin, le Québec a participé activement aux discussions relatives aux initiatives et échanges divers de ressources matérielles et humaines entre provinces dans le domaine de l'éducation.

## 4.2 Les communications

Les ministres provinciaux des Communications ont profité des deux rencontres interprovinciales qu'ils ont tenues en 1980 pour réaffirmer leur support au consensus auquel en étaient arrivés leurs gouvernements lors des discussions constitutionnelles de l'été 1980. Quant à la conférence fédérale-provinciale prévue à l'automne 1980, elle fut annulée, le Ministre fédéral des Communications ayant décliné l'invitation de s'y rendre.

Le Québec a, tout au long de l'année, réitéré le point de vue maintes fois affirmé par les gouvernements antérieurs quant au besoin d'assurer sur son territoire le contrôle de ce secteur jugé fondamental pour la pérennité de sa culture.

Entre autres sujets, les ministres des Communications ont jeté les bases d'un éventuel réseau interprovincial de télévision éducative par satellite. Sur ce point, le Québec a soumis un projet concret qui sera examiné par un groupe conjoint formé de représentants de la Conférence interprovinciale des ministres des Communications et du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

L'année écoulée a également donné lieu à plusieurs rencontres entre les autorités des ministères des Communications et des Affaires intergouvernementales concernant l'évolution de divers dossiers, telles l'entente liant Radio-Canada et le gouvernement du Québec sur la diffusion d'émissions scolaires et la préparation d'une réaction formelle aux demandes de majoration des tarifs de Bell Canada.

## 4.3 Le tourisme, les parcs et la faune

Les ministres provinciaux et fédéral du tourisme se sont entendus au cours de leur rencontre d'octobre 1980 sur un document précisant les rôles et responsabilités des deux ordres de gouvernement en matière de tourisme. Amorcée à la suite d'une initiative du Québec lors d'une conférence fédérale-provinciale antérieure, cette démarche a permis en outre aux ministres du tourisme d'entériner une proposition constituant le cadre d'un éventuel plan national du tourisme. Le Québec marquait à ce sujet plusieurs points d'avance sur les autres gouvernements, s'étant déjà doté d'un plan bien articulé en matière de tourisme à l'occasion du sommet touristique tenu à Sherbrooke en octobre 1978.

Dans le secteur des parcs, les participants à la conférence fédérale-provinciale de 1980 ont axé leurs échanges sur l'élaboration d'un cadre formel de coopération entre les agences gouvernementales responsables du tourisme et des parcs. La Direction générale des affaires canadiennes a été associée de près à ces discussions. Elle a également participé avec les responsables concernés du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche aux travaux qui ont entouré la préparation et la tenue de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune de juin 1980.

Par ailleurs, en plus de suivre le déroulement des ententes intergouvernementales signées par le passé ou actuellement en préparation dans les secteurs du tourisme, de la faune et des parcs, les conseillers au ministère des Affaires intergouvernementales ont participé à de nombreuses rencontres intergouvernementales reliées à des questions intéressant le Québec. Mentionnons notamment la levée du ban de pêche commerciale sur le saumon et l'élaboration d'une politique nationale de la faune.

## 4.4 La culture

Les relations fédérales-provinciales en matière culturelle ont été centrées, en 1980-1981, sur certaines questions telles: la politique culturelle canadienne, le transfert au ministère fédéral des Communications de la responsabilité des programmes et organismes culturels fédéraux, les difficultés financières des grands organismes canadiens à vocation culturelle, la coordination des relations culturelles internationales, la mise sur pied d'un nouveau programme fédéral d'initiatives culturelles et l'étude d'un programme canadien d'assurances des grandes expositions.

Les ministres fédéral et provinciaux, qui se sont rencontrés à Toronto au cours de l'automne 1980, se sont penchés sur chacun de ces dossiers préparés à leur intention par le Comité des sous-ministres et divers groupes de travail.

Les représentants des gouvernements provinciaux ont voulu s'assurer que les nouvelles orientations fédérales que pourraient suggérer le Comité d'études de la politique culturelle canadienne et le ministère fédéral des Communications ne seront adoptées sans consultation préalable avec les gouvernements provinciaux.

Les échanges interprovinciaux et fédéraux-provinciaux portant sur l'utilisation, par le gouvernement fédéral, des sommes qu'il reçoit des provinces en vertu de l'entente sur la disparition de Loto-Canada ont conduit le ministère fédéral des Communications à lancer un nouveau programme d'initiatives culturelles d'une valeur de 39 millions de dollars répartis sur trois ans. Un élément de ce programme vise à couvrir les déficits accumulés au cours des dernières années par les grands organismes culturels, tant provinciaux que nationaux. Ce nouveau programme devrait permettre d'amortir une partie des effets de la crise financière dans le secteur des arts et lettres.

Les diverses rencontres auxquelles le Québec a délégué des représentants devraient également donner lieu à la conclusion d'un accord visant à réduire sensiblement les coûts encourus par les établissements culturels qui reçoivent de grandes expositions.

Enfin, l'année 1980-1981 aura permis de préciser les rôles et mandats de certains organes intergouvernementaux en matière de relations culturelles.

## 4.5 Les sciences et la technologie

La publication par le gouvernement du Québec, au printemps 1980, d'un «Énoncé d'orientation et plan d'action pour la mise en oeuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique» a conditionné l'évolution des relations fédérales-provinciales en matière de sciences et de technologie.

Dans ce document, le gouvernement a exprimé ses préoccupations à l'endroit de certaines politiques fédérales et réclamé un véritable dialogue politique avec Ottawa en matière de développement scientifique. À cet effet, la Direction générale des affaires canadiennes et le Secrétariat du développement scientifique et technique ont pris l'initiative d'organiser une première rencontre avec les représentants du gouvernement fédéral. À cette occasion, les porte-parole québécois ont proposé certaines mesures susceptibles d'institutionnaliser le dialogue Québec-Ottawa et ils ont rappelé les principales revendications du Québec dans ce domaine.

De plus, le ministère des Affaires intergouvernementales, de concert avec le ministère de l'Éducation, a entrepris de réévaluer le rôle du Comité canadien sur le financement de la recherche universitaire; ce comité, responsable devant le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, ne semble pas avoir atteint les objectifs qu'il s'était assigné.

Enfin, l'application de la Loi sur le ministère des Affaires intergouvernementales a

permis au gouvernement du Québec de corriger certaines interventions fédérales afin de les rendre plus conformes aux priorités et aux objectifs québécois.

### *4.6 Le loisir, les sports et la condition physique*

Au cours du mois d'octobre 1980, les ministres provinciaux responsables des secteurs «loisir, sports et condition physique» se sont réunis à Toronto et ont rencontré, au terme de leur compétence, leur homologue fédéral. Les ministres ont abondamment discuté du partage des responsabilités entre les gouvernements. Ils se sont entendus sur le rôle que les municipalités pourraient jouer en matière de services à fournir aux citoyens. Ils ont enfin convenu de l'impérieuse nécessité d'une coordination accrue dans l'administration des programmes fédéraux et provinciaux. Dans certains domaines, les ministres n'ont toutefois pu s'entendre sur un partage des responsabilités, surtout en ce qui a trait à la définition des politiques, à la maîtrise d'oeuvre et au financement de certains programmes. Les fonctionnaires ont convenu de préciser les éléments d'une entente sur ces questions en vue d'une prochaine réunion ministérielle prévue à l'automne 1981.

Les sous-ministres provinciaux se sont réunis à trois reprises pour préparer la conférence ministérielle et en assurer le suivi, de même que pour faire le point sur le travail de quelques comités interprovinciaux et fédéraux-provinciaux qui assurent la coordination et la mise en oeuvre de programmes pan-canadiens tels: les Jeux du Canada, la formation et la certification des entraîneurs et des officiels, les programmes d'aide à l'élite sportive, l'étude fédérale sur la condition physique des Canadiens, la formation et l'entraînement des athlètes. Sur plusieurs de ces dossiers, les représentants québécois ont indiqué leur réticence, voire leur opposition, à certains points de vue défendus par leurs collègues canadiens.

Au chapitre des ententes intergouvernementales, il y a lieu de signaler la signature de l'entente fédérale-provinciale relative à l'organisation des Jeux d'hiver du Canada, en 1983, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean. Il s'agit d'un projet, dont les retombées seront d'environ 10 millions de dollars, financé à 60% par le gouvernement fédéral et à 40% par le gouvernement du Québec et les villes de Chicoutimi, Jonquière, la Baie et Alma.

## 5. La francophonie hors Québec

### *5.1 Les objectifs poursuivis*

La Direction des affaires de la francophonie hors Québec assure, depuis trois ans, la mise en application des orientations et objectifs suivants: promouvoir le rapprochement entre Québécois et Francophones hors Québec en soutenant les efforts de connaissance mutuelle de part et d'autre; collaborer au développement des communautés francophones hors Québec; accroître le rayonnement du Québec auprès de populations sensibles au devenir de la francophonie.

Pour atteindre ces objectifs, le Québec apporte surtout une aide technique et financière à la Fédération des Francophones hors Québec et à ses quatorze composantes réparties dans les neuf autres provinces canadiennes.

### *5.2 Les réalisations*

La Fédération des Francophones hors Québec détermine elle-même les orientations, objectifs et priorités qu'elle veut donner à l'aide technique et financière du Québec. Au cours de l'année 1980-1981, la F.F.H.Q. a continué de privilégier l'aide technique sous forme de prêts de personnel plutôt que l'aide financière. Cinq nouveaux projets ont été amorcés en 1980-1981. Au total, 18 prêts de personnel ont été consentis, totalisant 450 semaines de travail. Ces consultants québécois ont aussi offert leur ex-

pertise dans les domaines social et culturel, dans ceux de l'éducation, de l'économie et des communications. En outre, quatre associations ont reçu une aide financière totalisant 95 500,00 $.

Pour une deuxième année consécutive, la F.F.H.Q. a tenu, avec le ministère des Affaires intergouvernementales, une session d'évaluation du programme de collaboration au développement des communautés francophones hors Québec. Cette session, tenue en mars 1981, a permis d'apporter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement du programme. La fédération et ses associations ont démontré leur volonté de poursuivre le processus de planification amorcé en cours d'année pour mieux rencontrer leurs objectifs. Cet exercice permettra à la F.F.H.Q. de présenter au gouvernement du Québec sa demande globale d'aide sous forme de programmation triennale. D'autre part, le ministère des Affaires intergouvernementales a annoncé qu'il étudiait les moyens de diversifier son action et de mettre en oeuvre un programme d'appui à de nouvelles initiatives.

## 6. La coopération interprovinciale

L'exercice 1980-1981 a été marqué, au chapitre de la coopération interprovinciale, par une augmentation substantielle du taux de participation dans certains programmes du secteur de l'éducation et par la réalisation de quelques activités culturelles d'importance.

C'est toujours sous l'égide des accords de coopération et d'échanges initiés en 1969 avec nos voisins limitrophes, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, que s'est effectuée la majeure partie des opérations. Les liens de coopération entretenus avec d'autres provinces canadiennes sont toutefois de plus en plus significatifs et ont donné lieu à la réalisation de programmes nouveaux dans les secteurs éducatif et culturel.

### *6.1 La coopération avec l'Ontario*

C'est surtout dans le secteur de l'éducation, où les différents programmes de coopération ont été reconduits, que l'on peut constater une augmentation substantielle des activités et des participants. Le programme d'échanges d'élèves pour trois mois a touché plus de 250 personnes. Les projets de coopération entre collèges et universités du Québec et de l'Ontario, au nombre de 41, ont continué de susciter un vif intérêt dans les milieux concernés et demeurent, sans aucun doute, l'un des programmes les mieux réussis.

Au chapitre de la coopération culturelle, quelques réalisations d'importance ont marqué l'année 1980-1981. Soulignons la tournée en Ontario de l'Orchestre des Jeunes du Québec et l'exposition conjointe des «Métiers d'art Ontario-Québec» qui ont circulé dans plusieurs villes québécoises et ontariennes. D'autre part, une prestigieuse exposition sur les Trésors de l'art populaire québécois a suscité beaucoup d'intérêt chez nos voisins ontariens.

Enfin, plusieurs artistes, groupes et organismes culturels ont reçu une aide financière pour leur permettre d'être mieux connus dans l'autre province. Notons le Canadien Filmaker Distribution Center, l'Harmonie St-Jacques de Causapscal, les Films du Crépuscule, le théâtre Parminou et le Comité organisateur de l'exposition «Poupées du Pays Plus Haut».

Dans les autres domaines de la coopération Québec-Ontario, il y a lieu de mentionner qu'environ 150 étudiants du Québec, et un nombre identique en Ontario, ont participé au programme d'échanges d'emplois d'été pour étudiants universitaires. En outre, plusieurs rencontres et missions d'étude ou d'information ont été réalisées dans divers secteurs tels que les affaires sociales, les affaires intergouvernementales et la justice.

*L'inauguration officielle de la diffusion des émissions de Radio-Québec au Nouveau-Brunswick s'est déroulée à Bathurst le 9 février 1981 en présence du Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield et du ministre québécois des Communications M. Clément Richard.*

## *6.2 La coopération avec le Nouveau-Brunswick*

Depuis la signature, en 1969, d'une entente de coopération entre les deux gouvernements, les échanges ont été nombreux de part et d'autre, mais jamais ils n'auront été aussi marquants et significatifs qu'au cours de la dernière année. En effet, depuis le 9 février 1981, les émissions de Radio-Québec sont désormais diffusées dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick grâce en très grande partie à cette entente de coopération. De plus, les projets réalisés dans le secteur culturel ont été presque deux fois plus nombreux. Au total, l'aide financière consentie aux différents échanges a plus que doublé en 1980-1981.

L'opération la plus importante aura sans contredit été la concrétisation du projet sur la retransmission au Nouveau-Brunswick des émissions de Radio-Québec. En effet, après plusieurs mois d'un travail nécessitant l'étroite collaboration de tous les partenaires intéressés, soit les deux gouverne--

ments du Québec et du Nouveau-Brunswick, la Société Radio-Québec, Télé-Acadie, la Société d'aménagement régional du Nouveau-Brunswick et l'ensemble des câblodistributeurs locaux, les foyers bénéficiant du service du câble ont reçu, à compter du 9 février 1981, des émissions en provenance de Radio-Québec. Celles-ci rejoignent maintenant sept jours sur sept les régions de Bathurst, Moncton, Campbellton et St-Jean. L'inauguration officielle s'est déroulée à Bathurst en présence du Premier ministre du Nouveau-Brunswick et du Ministre québécois des Communications.

L'augmentation sensible du nombre de projets en matière culturelle témoigne également de la vitalité de l'entente de coopération. Plus d'une quinzaine de projets ont été réalisés dans un esprit de complémentarité de plus en plus manifeste. Notons, entre autres, la tournée au Québec de la troupe néobrunswickoise de l'Escaouette et, en contrepartie, celle de la troupe québécoise des Pissenlits au Nouveau-Brunswick.

Parmi les autres réalisations, mentionnons notamment la tenue d'ateliers de danse dans quatre villes du Nouveau-Brunswick, le séjour d'un metteur en scène québécois auprès du Théâtre populaire d'Acadie, une tournée de la troupe Dansepartout, deux expositions itinérantes québécoises dans plusieurs centres culturels et galeries du Nouveau-Brunswick, deux spectacles littéraires réalisés de part et d'autre en collaboration avec l'Union des écrivains du Québec et l'Association des écrivains acadiens, enfin une participation acadienne au Festival international de théâtre pour enfants de Montréal ainsi qu'au dernier Festival d'été de Québec. Des bourses de stage ont également permis à plusieurs néobrunswickois de venir parfaire leurs connaissances auprès d'artisans et d'artistes québécois.

## *6.3 La coopération avec le Manitoba*

Les activités de coopération réalisées entre le Québec et le Manitoba de même que les sommes qui y ont été consacrées ont été relativement importantes en 1980-1981. Cette vitalité semble découler à la fois d'un intérêt plus marqué du milieu culturel franco-manitobain pour ce type d'échanges, de la concrétisation de projets mis de l'avant l'année précédente et de la réalisation d'un plus grand nombre d'activités ponctuelles en cours d'année.

Si l'accent avait jusqu'à présent été mis sur des activités à caractère plutôt pédagogique, les besoins exprimés par la communauté manitobaine se sont, cette année, diversifiés et ont notamment touché des secteurs nouveaux tels le livre, l'artisanat et le film. C'est ainsi qu'en réponse à une demande provenant du milieu local de l'édition deux personnes-ressources du Québec ont pu s'enquérir de la situation qui prévaut présentement dans le secteur du livre au Manitoba. Elles se sont notamment penchées sur les problèmes liés à la mise en marché, à la diffusion et à l'édition.

Parrallèlement, les artisans manitobains ont senti le besoin de se regrouper et pris conscience de la nécessité de diffuser leurs produits. Deux artisanes responsables de ce secteur ont effectué une tournée au Québec au moment de la tenue du dernier Salon des Métiers d'art. Des visites d'ateliers et de différents centres voués à la diffusion des arts visuels et graphiques leur ont permis de recueillir les données nécessaires à la mise sur pied d'un organisme représentatif qui regroupera les forces du milieu.

Par ailleurs, le Centre culturel franco-manitobain a pu, avec le support technique et financier du Québec, organiser pendant sept semaines consécutives des projections de

films québécois avec, dans certains cas, la participation des auteurs-réalisateurs.

D'autre part, deux boursiers franco-manitobains ont poursuivi des études au Québec en technologie éducative et en audio-visuel et deux spécialistes de l'audio-visuel ont animé une session de formation auprès des éducateurs manitobains.

L'aide québécoise s'est également étendue à diverses activités tant culturelles qu'éducatives. Mentionnons une tournée du Théâtre Sans Fil au Manitoba, la participation d'étudiants québécois à l'exposition scientifique nationale de Thompson, la réalisation d'une session intensive en informatique à la demande du Collège de St-Boniface, l'envoi de personnes-ressources au Colloque des éducateurs franco-manitobains et la participation du comédien Albert Millaire au gala annuel du Cercle Molière.

### *6.4 La coopération avec la Colombie-Britannique*

Une des provinces canadiennes avec laquelle le Québec a entretenu des liens de coopération de plus en plus étroits est la Colombie-Britannique.

Les programmes d'échanges d'enseignants et d'emplois d'été ont été reconduits pour une seconde année avec succès. Dans le cadre de ce dernier programme, réalisé en étroite collaboration avec le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, près de 60 étudiants des universités québécoises et colombiennes se sont vus offrir un emploi dans la fonction publique de l'autre province pour la période estivale.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a également permis à cinq étudiants québécois de séjourner, pour une période de deux ans, au Collège Lester B. Pearson du Pacifique, institution vouée à une meilleure entente internationale.

D'autre part, le Québec a participé au Festival international pour l'enfance et la jeunesse et au Deuxième festival de mime qui se sont respectivement tenus en mai et en septembre 1980 à Vancouver. Le ministère des Affaires intergouvernementales a, par une aide financière, permis à des artistes québécois de participer à ces événements.

### *6.5 La coopération avec l'Alberta*

En 1980-1981, les principales activités de coopération réalisées avec la province de l'Alberta se situent dans le secteur de l'éducation, du travail et des affaires culturelles.

Le programme d'échange d'élèves pour trois mois a connu un succès incontestable tant auprès des 70 étudiants qui y ont participé dans chaque province qu'auprès des autorités scolaires et gouvernementales albertaine et québécoise. Mis en oeuvre pour la première fois, le programme d'échanges d'enseignements a impliqué neuf personnes de part et d'autre, ce qui constitue aussi une réussite notable.

Un programme pilote d'échanges d'emplois d'été pour étudiants des universités a été initié à l'été 1981 sur une base de cinq postes dans chaque province. Les résultats fort encourageants qui ont été obtenus laissent présager une augmentation importante du nombre d'étudiants qui devraient être échangés à l'été 1981.

Dans le secteur de la culture, deux activités ont attiré l'attention. Il s'agit, dans le premier cas, d'une tournée de la Chorale Brise du Nord Inc. dans différentes villes albertaines en juillet 1980. À la même époque, l'Ensemble des Mini-Violons a aussi été subventionné par le ministère des Affaires intergouvernementales pour représenter le Québec à la finale nationale des Concours de musique du Canada.

## 7. Le Bureau du Québec à Toronto

Par son poids démographique et économi-

que et par sa proximité géographique, l'Ontario demeure inconstestablement un des territoires où la présence institutionnelle du Québec à l'extérieur est la plus indiquée. D'abord établi sur la base de considérations économiques et financières, le Bureau du Québec à Toronto a progressivement élargi son mandat pour s'occuper également de diffusion culturelle et d'information. L'année 1980-1981, caractérisée par des rapports parfois difficiles au plan politique entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Québec, a été pour le Bureau du Québec à Toronto une période de grande activité.

## *7.1 Les affaires publiques*

La tenue au Québec du référendum de mai 1980 sur le projet gouvernemental de souveraineté-association a suscité une augmentation sensible des relations avec le milieu des affaires, le milieu universitaire et le milieu gouvernemental de l'Ontario. Face à l'importance de l'événement, les hommes d'affaires ontariens se sont montrés particulièrement désireux de connaître les vues du gouvernement québécois et de faire entendre leur propre voix dans ce débat.

Le personnel du bureau et, à l'occasion, des ministres ou fonctionnaires du gouvernement du Québec ainsi que d'autres personnes québécoises ont participé à un grand nombre de colloques, séminaires ou débats dans le milieu universitaire ontarien. Les relations avec les media ont également été nombreuses au cours de cette période.

## *7.2 L'information*

Le Centre d'information du Bureau du québec à Toronto a été très actif au cours de 1980-1981. On estime à plus de 15 000 les seules demandes d'information d'ordre touristique auxquelles le centre a dû répondre au cours de cette période. De plus, des demandes d'information générale sur le Québec, sur les politiques gouvernementales ou encore sur des questions particulières intéressant les citoyens ont été traitées quotidiennement par les responsables du centre.

Des séances d'information sur divers sujets ont été organisées à l'intention de groupes ontariens. En ce qui concerne en particulier le milieu des affaires, le bureau a acheminé chaque semaine, à environ 500 destinataires, un bulletin faisant état d'événements québécois susceptibles de les intéresser. Les représentants des media ont également continué d'être l'objet d'une attention spéciale. À cet égard, le bureau a organisé quelques visites au Québec de correspondants de journaux étrangers résidant à Toronto.

## *7.3 L'industrie, le tourisme et le revenu*

Toronto demeure le principal centre d'affaires du Canada. Pour cette raison, la vocation première du Bureau du Québec à Toronto continue d'être axée sur la promotion de nos intérêts économiques et financiers.

Les conseillers du bureau ont multiplié les démarches en 1980-1981, afin de faciliter aux entreprises québécoises l'expansion en Ontario de leur marché. Dans l'autre sens, les conseillers ont rencontré un nombre important d'investisseurs ontariens intéressés au marché québécois. Une quarantaine de projets ont été étudiés et les représentants du bureau ont facilité la conclusion de plusieurs accords industriels entre entreprises ontariennes et québécoises. Ils ont également maintenu des relations avec des institutions financières installées à Toronto ainsi qu'avec les consulats de divers pays ayant des intérêts économiques au Québec.

Au plan touristique, l'Ontario demeure un réservoir privilégié pour le Québec. Des contacts réguliers et soutenus ont été établis auprès des principaux représentants de l'industrie touristique, notamment auprès des grossistes, agents de voyage et directeurs d'associations ou responsables de

congrès et conventions. Des campagnes de promotion touristique dans les publications prestigieuses et revues spécialisées ainsi que dans les journaux à grands tirages ont été lancées afin de stimuler la venue d'Ontariens au Québec pendant les quatre saisons. Bien qu'il demeure difficile d'évaluer l'impact de telles campagnes, le nombre de demande de renseignements logées auprès du bureau constituent un signe certain que le Québec, comme destination touristique, intéresse de plus en plus les Ontariens.

Au plan de la fiscalité, le Bureau du Québec a continué de jouer un rôle très actif auprès d'entreprises canadiennes ayant des activités au Québec, mais dont la principale place d'affaires se situe en Ontario. Les conseillers en revenu ont effectué un travail de perception fiscale et d'information auprès de ces entreprises.

### *7.4 La culture*

L'année 1980-1981 a permis au Bureau du Québec à Toronto de mettre en marche un programme de développement des relations culturelles entre le Québec et l'Ontario. Jusque-là, l'activité du bureau dans ce secteur était restreinte à celui de soutien à certains programmes de coopération culturelle administrés par les gouvernements des deux provinces. Avec la nomination d'un conseiller culturel au début de 1980, le bureau s'est fixé pour objectif de faire connaître et apprécier, dans le milieu torontois, les manifestations les plus marquantes de la vie culturelle québécoise.

Dans un premier temps, le bureau s'est efforcé d'établir des contacts avec les personnalités torontoises et ontariennes jouant un rôle prépondérant dans les cercles d'influence culturelle de cette province. Il a établi des liens avec des organismes culturels publics, des maisons d'enseignements des arts, des organismes professionnels ainsi qu'avec certains établissements commerciaux pouvant constituer des débouchés intéressants pour le produit culturel québécois.

Le Bureau du Québec a également apporté soit une aide financière, soit une assistance technique à certains artistes québécois en tournée en Ontario. Il a également participé à la réalisation de diverses manifestations mettant en relief des talents québécois.

Enfin, le bureau a continué à accorder une attention toute particulière à la Communauté francophone ontarienne, notamment en suivant de près les activités du Conseil des affaires franco-ontariennes.

## 8. Le Bureau du Québec à Moncton

Ouvert le 3 mars 1980, par le ministre Claude Morin en présence du premier ministre Richard Hatfield, le Bureau du Québec à Moncton a comme premier objectif de veiller à resserrer les liens d'amitié entre les Québécois et les Acadiens et de favoriser les échanges d'information et la compréhension entre les deux communautés francophones. Il a également pour objectif de mieux faire connaître à la population et aux institutions du Nouveau-Brunswick les réalités économiques, sociales et culturelles du Québec. Dans ce dernier domaine, en particulier, il est appelé à contribuer au développement des programmes de coopération convenus entre les deux parties dans le cadre de l'entente de coopération conclue en matière d'éducation, de culture et de communication. Enfin, le Bureau du Québec à Moncton est chargé de favoriser la communication et les échanges avec les gouvernements des provinces Maritimes.

### *8.1 Les affaires acadiennes*

La première année d'activités a été surtout consacrée à la prise de contact avec la plupart des leaders acadiens et avec les institutions acadiennes de trois provinces Maritimes. C'est ainsi que le Représentant du Québec a rencontré au-delà de 500 Acadiens avec qui il s'est entretenu et a eu des relations suivies avec la Société nationale des Acadiens, la Société des Acadiens du

Nouveau-Brunswick, la Société Saint-Thomas d'Aquin et la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Écosse. Il a notamment participé au congrès annuel de chacune de ces trois dernières associations.

## *8.2 Les affaires gouvernementales*

L'un des mandats du Représentant est d'entretenir des relations avec les gouvernements des provinces Maritimes. Le Représentant a ainsi rencontré plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement du Nouveau-Brunswick et a eu de fréquents entretiens avec les responsables de la coopération de cette province. Le projet qui a mobilisé le plus de ressources financières et humaines et qui contribue grandement à la promotion culturelle du Québec au Nouveau-Brunswick est sans contredit la diffusion, à raison de trois heures par jour, d'une sélection d'émissions de Radio-Québec par l'intermédiaire des câblo-distributeurs de Saint-Jean, Bathurst et Campbellton auxquels s'ajouteront plus tard Frédéricton, Edmundston et la région de Shédiac. L'inauguration a eu lieu à Bathurst le 9 février 1981 et fut présidée par le premier ministre Richard Hatfield et le ministre des Communications, monsieur Clément Richard.

Le Représentant du Québec a également rencontré des membres des gouvernements de la Nouvelle-Écosse et de l'Ile du Prince-Édouard lors d'un colloque tenu sur la constitution à l'Université Acadia à Wolfeville et à l'occasion de la célébration du 375e anniversaire de la fondation de Port-Royal. Il a rendu visite, à quelques reprises, aux fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales de la Nouvelle-Écosse. Il a aussi établi plusieurs contacts avec le Secrétariat du Conseil des premiers ministres des Maritimes dont le siège est à Halifax.

## *8.3 Les relations publiques et l'information*

Le Représentant a assuré la diffusion de plusieurs publications telles que Québec Hebdo, Québec Économique et Constitution Express. Au cours de l'année, il a offert de nombreux déjeûners et réceptions et prononcé plusieurs causeries. Ses relations avec la presse ont été régulières et ont permis à l'opinion publique des Maritimes d'être mieux sensibilisée aux réalités québécoises.

Le bureau a reçu en moyenne une vingtaine de visiteurs par mois et autant d'appels téléphoniques des gens désireux d'obtenir une documentation touristique sur le Québec ou des renseignements sur divers services offerts par le gouvernement québécois. Le bureau a également organisé quelques voyages pour étudiants et groupes de l'Âge d'or.

## *8.4 Les études et analyses*

Un étude effectuée par l'Office québécois du Commerce extérieur, à la demande du représentant du Québec, a révélé que les provinces Atlantiques ont acheté pour 1,5 milliard de dollars des biens manufacturés du Québec. Le représentant examinera, au cours des prochains mois, la possibilité de développer davantage, de concert avec l'OCQUE, les relations commerciales du Québec avec les provinces Atlantiques.

## 9. Le Bureau du Québec à Edmonton

Ouvert le 14 mai 1980, le Bureau du Québec à Edmonton constitue, après Toronto et Moncton, la troisième représentation du Québec au Canada. Par ce geste, le gouvernement du Québec marquait son intérêt pour cette région en pleine expansion et visait à assurer la promotion des intérêts économiques du Québec ainsi que la consolidation des liens de coopération dans une région qui est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans les affaires canadiennes.

Concernant la vocation économique du bureau, mentionnons que le conseiller écono-

mique a traité une centaine de demandes d'assistance de la part d'entrepreneurs québécois désireux d'exporter sur le marché de l'Ouest canadien. De plus, le représentant officiel et le conseiller économique ont participé à plusieurs rencontres avec des hommes d'affaires, ce qui leur ont permis de mieux identifier de nouveaux marchés potentiels pour les produits québécois.

Une des dimensions importantes de l'activité du bureau a trait à l'évolution des dossiers constitutionnels et énergétiques. Les représentants du Québec ont rencontré à plusieurs reprises des hauts fonctionnaires des Affaires intergouvernementales des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ils ont, de plus, participé à l'organisation de la visite du leader parlementaire, M. Claude Charron, le 6 février 1981 et participé à la fin de novembre aux travaux de la Conférence sur les perspectives d'avenir de l'Ouest canadien organisée à Banff par la «Canada West Foundation».

Au plan énergétique, mentionnons la visite du Ministre québécois de l'Énergie et des Ressources accompagné de son collègue de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme le 15 septembre dernier. D'autre part, les dossiers du gazoduc Montréal-Québec, du port méthanier à Gros-Cacouna, du développement du secteur prétro-chimique à Montréal ont été l'objet de plusieurs démarches et rencontres effectuées par nos représentants à Edmonton et à Calgary.

Le Bureau du Québec a également participé à la réalisation des programmes de coopération entre le Québec et l'Alberta et la Colombie-Britannique. De même, une attention particulière a été accordée aux communautés francophones de ces provinces. Mentionnons notamment la participation du représentant à la rencontre annuelle «Rond-Point» des Franco-albertains tenue le 6 mars 1981.

Par ailleurs, le Bureau d'Edmonton s'est doté d'un centre de documentation qui fournit aux requérants une information générale sur le Québec et en particulier sur les politiques gouvernementales. Les responsables du centre ont reçu plus de 600 demandes entre les mois de mai 1980 et de mars 1981, dont 30% étaient de nature touristique. Enfin, au plan des affaires publiques, il y a lieu de souligner l'aide apportée par les membres du bureau à des journalistes québécois et albertains lors de reportages portant sur l'une ou l'autre région.

# Chapitre troisième: Les affaires internationales

Le Québec a toujours adopté au plan international une politique d'intervention qui repose sur les quatre grands principes suivants:

a) assurer le prolongement externe de ses juridictions internes au sein de la Fédération canadienne;
b) jouer au sein de la francophonie le rôle responsable qu'il lui revient;
c) favoriser l'affirmation et l'épanouissement des Québécois dans différents domaines par des échanges suivis et articulés avec les autres peuples;
d) apporter son appui aux peuples plus défavorisés.

Ces objectifs ont trouvé à s'exprimer assez nettement à travers les différentes activités internationales qui se sont réalisées en 1980-1981.

C'est ainsi que, dans le prolongement de ses compétences, le Québec a engagé des négociations avec le Portugal et la Grèce, tout comme il l'avait fait antérieurement avec la France et l'Italie, en vue de faciliter les conditions de vie des travailleurs migrants. À cet effet, des ententes de réciprocité avec ces pays en matière de sécurité sociale sont déjà en vigueur ou sur le point de l'être.

En matière de francophonie, le Québec a participé aux conférences des ministres de l'Agriculture et de la Justice tenues dans le cadre de l'ACCT et a affirmé très clairement sa position face à un sommet éventuel des chefs d'États francophones, soulignant qu'une telle rencontre ne pouvait exclure une représentation directe du Québec, compte tenue du rôle actif qu'il y joue depuis plus de 15 ans.

Dans le même sens, afin de favoriser l'épanouissement culturel de sa population, le développement de ses institutions et de son économie, le Premier ministre s'est rendu en France et en Belgique permettant ainsi un rapprochement encore plus accentué entre des communautés qui ont des intérêts mutuels certains. On a également mis au point des programmes de coopération en matière culturelle, technique et économique avec deux pays latino-américains, le Mexique et le Venezuela, suite à l'ouverture de représentations du Québec dans ce pays. On a également développé des programmes de coopération avec d'autres partenaires tels l'Espagne, la Hollande, les États-Unis et la Chine, toujours dans ce même esprit d'ouverture au monde extérieur. L'ensemble de ces actions tournées vers l'extérieur ont été réalisées dans un esprit d'efficacité tant au plan de l'utilisation des ressources humaines que financières.

Enfin, pour ce qui est de sa contribution à l'aide au développement, le Québec a poursuivi son action de maîtrise d'oeuvre de certains projets de l'ACDI en Afrique francophone, s'engageant même à aller plus avant dans la réalisation de projets de développement au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Zaïre. Il a aussi continué d'apporter son appui financier aux projets des organismes non-gouvernementaux de coopération du Québec.

Soulignons, enfin, que le ministère a entrepris, en collaboration avec les différents ministères du gouvernement, la définition de politiques internationales en matière économique et sociale qui devrait permettre de mieux cerner les besoins et intérêts des différents intervenants, tant au Québec qu'à

l'extérieur, et ainsi favoriser davantage la réalisation des objectifs fondamentaux qu'il s'est donnés.

## 1. Les relations bilatérales et multilatérales

### *1.1 Les États-Unis*

Par le biais du ministère des Affaires intergouvernementales, le Québec poursuit aux États-Unis trois objectifs: l'amélioration de la connaissance et de la perception du Québec; la promotion de ses intérêts politiques et économiques; enfin, le développement des relations avec les communautés francophones de ce pays ou avec tous ceux qui s'intéressent à la francophonie. La poursuite de ces objectifs s'inscrit dans le cadre de quatre secteurs d'intervention: l'économie; les relations intergouvenementales et para-gouvenementales; l'éducation et la culture; les affaires publiques et les communications.

Dans le secteur économique, le dossier énergétique a pris un relief particulier. Il a fait l'objet de plusieurs colloques et séminaires ainsi que de contacts suivis entre divers intervenants tels que l'Hydro-Québec et le ministère de l'Énergie et des Ressources, leurs homologues étatsuniens comme le Power Authority of the State of New York (PASNY), le NEPOOL, les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et de New York ainsi que les milieux financiers de la ville de New York.

Dans le secteur des relations intergouvernementales et para-gouvernementales, le Québec a maintenu sa participation aux travaux de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Il a poursuivi sa coopération avec l'État de la Louisiane. Il a également accueilli les gouverneurs Byrne du New Jersey, Snelling du Vermont, Brennan du Maine et Gallen du New Hampshire. La Direction des États-Unis a également maintenu des liens avec le National Governors' Association, le Council of State Governments, le Federal Executive Institute, le National Conference of State Legislatures et le Senate Press Secretaries Association.

En ce qui a trait à la coopération éducative, culturelle et technique, on peut constater un développement remarquable de l'action et du rayonnement des artistes, professeurs, artisans, institutions et associations culturelles québécoises dans plusieurs régions des États-Unis.

Très souvent, ce rayonnement a pris la forme de publications telles «Culture populaire et littératures au Québec», ouvrage publié sous la direction de René Bouchard, Stanford French and Italian Studies, Anma Libri, Californie 1980. Il y a lieu également de rappeler l'interview que donnait le ministre des Affaires intergouvenementales, M. Claude Morin, sur la politique étrangère du Québec dans «The Fletcher Forum» (a journal of studies in international affairs), hiver 1980. Signalons aussi la parution, à l'été 1980, d'un volume historique produit en collaboration, Québec-Boston, lancé lors des fêtes du 350e anniversaire de la ville de Boston.

En prévision du Congrès de l'American Association of Teachers of French, qui s'est tenu en juin 1980, la publication officielle de cette association, «The French Review», a consacré la totalité de son numéro de mai 1980 au Québec. Ce numéro de 300 pages traite de littérature, de cinéma, de linguistique et de phonétique. Le milieu universitaire s'est particulièrement intéressé au référendum de mai 1980 et M. Elliot J. Feldman, professeur à Harvard et directeur du University Consortium for Research on North America, a publié une plaquette intitulée «The Québec Referendum: What happened and What Next?» (a dialogue the day after with Claude Forget and Daniel Latouche, Mai 21, 1980).

Par ailleurs, la revue «Performance» de juin 1980 a publié un numéro spécial sur le Québec. Cette revue est le trait d'union des

administrateurs de grandes salles, des organisateurs de tournées et des principaux intervenants de l'industrie culturelle.

En plus d'avoir suscité ces diverses publications, la Direction des États-Unis, de concert avec diverses institutions québécoises, a mis au point l'accueil de congrès et réunions de groupes de professeurs et d'associations savantes. Du 16 au 22 juin 1980, le State University of New York - Plattsburgh a organisé, en liaison avec le ministère, un séminaire sur le Québec au bénéfice d'un groupe de 35 universitaires américains qui désiraient mettre à jour leurs connaissances sur l'économie, la politique, le développement social et culturel du Québec.

Quelques jours plus tard, avait lieu, à Québec, du 26 au 30 juin, le 53e congrès annuel de l'Association américaine des professeurs de français (AATF) qui a regroupé plus de 900 participants. Ils ont pu prendre connaissance des réalisations du Québec dans divers domaines culturels: littérature, audio-visuel, chanson, linguistique, enseignement du français langue seconde. C'est dans cette foulée que le chanteur Robert Paquet et le groupe Garoloup ont pu effectuer, sous les auspices de Wider Horizons Productions, une tournée dans plus de vingt villes des États-Unis.

Le congrès de l'Association pour le développement de l'audio-visuel et de la technologie en éducation (ADATE), qui s'est déroulé à Montréal du 28 au 30 octobre, a permis à douze spécialistes en audio-visuel et dans l'enseignement des langues étrangères aux États-Unis de se documenter sur la production audio-visuelle québécoise, sur les méthodes d'apprentissage du français langue seconde et sur les réseaux québécois d'écoles d'immersion en français.

Cette liste des associations qui ont tenu leur congrès au Québec ne serait pas complète sans que soit mentionnée la réunion du Northeast Modern Language Association du 9 au 11 avril. L'Université Laval a accueilli plus de 600 participants.

Au-delà des publications sur le Québec et des congrès d'associations américaines, la Direction des États-Unis apporte un soutien actif à la mise au point de programmes d'information pour étudiants universitaires. La direction a ainsi planifié les visites de plusieurs groupes comme ceux de l'Université du Maine à Orono et de SUNY-Plattsburgh le 7 novembre 1980.

Enfin, des liens de travail ont été établis à la suite de visites à Québec de directeurs de musées, de revues ou d'associations culturelles. Du 23 au 30 novembre, le Directeur et le Conservateur du Musée Guggenhein à New York séjournaient à Québec et à Montréal pour établir des contacts avec leurs homologues québécois.

## 1.1.1 New York — Washington

### *a) Économie:*

La crise de l'énergie a propulsé à l'avant-scène des relations du Québec avec les États-Unis le dossier des exportations hydro-électriques. La Délégation générale du Québec à New York, en liaison étroite avec Hydro-Québec, a maintenu des liens étroits avec le Power Authority of the State of New York (PASNY), le ministère de l'Énergie de l'État et milieux financiers.

La délégation a participé à plusieurs rencontres où était abordé le dossier des exportations hydro-électriques. En novembre 1980, les ministères de l'Énergie et des Finances de Terre-Neuve ont effectué une visite à New York dans le cadre du dépôt dans cette province d'un projet de loi visant à récupérer les droits d'exploitation des ressources hydrauliques de Churchill Falls. Toujours en novembre, le Sous-ministre associé à l'Énergie du Québec était conférencier au colloque du Financial Post sur l'énergie. En fé-

vrier 1981, des représentants de l'Hydro-Québec et de la délégation générale ont assisté au colloque organisé par le docteur Joseph Lemay à l'Université Fordham.

Les activités de promotion industrielle de la délégation ont remporté un succès certain. Dans le cadre d'un projet de développement du St-Laurent, le Directeur général de l'OPDQ a effectué une mission à Norfolk, en Virginie, et a obtenu pour le port de Québec et la Société Interport une part importante du transbordement de charbon de la Côte-Est des États-Unis vers les marchés européens. Grâce à l'implantation soutenue des services économiques de la délégation, le groupe Pechiney Ugine Kuhlmann a signifié son intention de construire à Bécancour une raffinerie d'aluminium d'une capacité de 200 000 à 300 000 tonnes par an. L'investissement serait de l'ordre de 500 à 600 millions de dollars.

Soutenus par un taux de change favorable, les exportations québécoises se sont accrues aux États-Unis. Les services économiques ont accentué cette tendance en facilitant la réalisation de missions dans des secteurs spécialisés. Ainsi, au cours du mois de juin 1980, la délégation a organisé une mission d'une dizaine de firmes québécoises au Defense General Supply Center de Richmond, en Virginie, et plusieurs de ces firmes ont pu obtenir d'intéressants contrats. Dans le même domaine d'activités, la firme montréalaise National Semi-conductors décrochait un important contrat d'un million de dollars de Xérox Corporation.

Ces efforts de promotion industrielle ont reçu l'appui du Comité de promotion économique de Montréal (COPEM) regroupant la Chambre de commerce de Montréal et le Bureau de commerce de Montréal. Le COPEM a effectué une mission à New York le 23 septembre au cours de laquelle des hommes d'affaires de Montréal ont présenté à leurs collègues américains l'évolution récente de Montréal.

Le gouvernement du Québec, l'Hydro-Québec, la ville de Montréal et d'autres organismes québécois ont continué à emprunter sur les marchés newyorkais des sommes importantes dans des conditions normales. Enfin, la Délégation générale à New York et le Bureau du Tourisme à Washington ont mis de l'avant les atouts touristiques du Québec auprès d'agences de voyage et autres organismes multiplicateurs.

## *b) Les relations intergouvernementales et para-gouvernementales*

Les 2 et 3 avril 1980, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a rencontré l'équipe éditorialiste du New York Times et a donné un exposé devant les membres du Council of Foreigh Relations de New York sur «La dynamique du changement constitutionnel au Québec: une mise à jour».

Le 6 juin 1980, dans le cadre des Floralies internationales, le Ministre de l'Agriculture du Québec a donné une conférence de presse à la New York Horticultural Society. Le Ministre a également accordé une entrevue au New York Times.

Du 6 au 11 juillet, une délégation de dix parlementaires québécois, dirigée par le Président de l'Assemblée nationale, s'est rendue à New York pour la réunion du National Conference of State Legislatures au cours de laquelle la délégation a pu rencontrer le sénateur Edward Kennedy.

En septembre 1980, le gouverneur du New Jersey, M. Brendan Byrne, accompagné d'une délégation de membres de son cabinet et d'hommes d'affaires, a été accueilli à Montréal où il a rencontré outre le Premier ministre, des représentants du secteur privé, des hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ainsi que du ministère de l'Énergie et des Ressources. Il a notamment exprimé son in-

térêt pour l'achat d'hydro-électricité. Incidemment, soulignons qu'au New Jersey la firme Bombardier détient un important contrat de construction d'équipement de transport en commun.

En décembre 1980, M. Elie Fallu, député à l'Assemblée nationale du Québec, a participé à New York, à titre de représentant de l'Association internationale des parlementaires de langue française, à une rencontre des utlisateurs du français à l'ONU.

Enfin, la Direction des États-Unis a mis au point des programmes de visites au Québec pour le U.S. Congressional Fellows (7 mai 1980), le Federal Executive Institute (4 et 5 juin 1980), le Council of State Governments (13 et 14 novembre 1980), les White House Fellows (21 novembre 1980), et le National War College (31 mars, 1er et 2 avril 1981). De son côté, la délégation générale fut l'hôte à New York, le 14 novembre 1980, d'une réunion du Senate Press Secretaries Association de Washington.

### *c) L'éducation et la culture*

Les programmes de diffusion de la culture québécoise, réalisés au cours de la dernière année, ont donné des résultats probants: la troupe de danse Pointépiénu à New York en février 1980; la théâtre Sans Fil au Festival mondial de la marionnette à Washington en août 1980; la présentation de «Bonjour là, un bonjour» de Michel Tremblay au Phoenix Theater le 13 octobre 1980 à New York; l'accord de la distribution de livres québécois conclu avec des maisons spécialisées à New York en janvier 1981.

De plus, la coopération éducative et culturelle s'est étendue à des associations universitaires comme la National Association of State Universities and Land Colleges et l'American Association of State Colleges and Universities pour l'établissement de relations plus étroites avec des institutions québécoises.

Enfin, la délégation a apporté sa contribution à divers colloques et séminaires concernant le Québec, comme celui qui eut lieu du 9 au 12 octobre au State University of New York et qui portait sur la civilisation française contemporaine et son impact sur la politique et les sociétés nord-américaines.

### *d) Les affaires publiques et les communications*

La Délégation générale du Québec à New York, comme les autres délégations aux États-Unis, diffusent Québec Update et Québec News, renseignent les journalistes sur le Québec, prêtent main-forte lors de séances d'information, comme celle du 12 mai 1980 tenue au Centre d'études canadiennes de John Hopkins et portant sur le référendum.

Trois articles spécialisés sont parus sur le Québec dans des journaux de prestige. Le National Geographic Magazine a publié, en mai 1980, un reportage sous le titre «The St-Lawrence, Canada's Highway to the Sea»; le 21 septembre, le New York Times publiait un supplément sur Montréal, «Montréal Means Business»; et le Wall Street Journal du 3 novembre 1980 présentait un publi-reportage de deux pages sur le Québec.

## 1.1.2 La Nouvelle-Angleterre

Le Québec est représenté en Nouvelle-Angleterre par sa Délégation à Boston, et cette année encore un effort particulier a été fait du côté de la promotin des exportations. La principale opération dans ce domaine fut la mission réalisée par le Comité de promotion économique de Montréal, à Boston, le 19 mars 1981. Dirigée par les présidents de la Chambre de commerce et du Montréal Board of Trade, la mission a réussi une solide intervention auprès des principaux agents économiques de la Nouvelle-Angleterre, de l'École de commerce de l'Université Harvard et du Center for International Affairs de la même université.

Les résultats de l'activité de la section économique de la délégation ont été importants au cours de l'exercice: contrat de gérance d'hôtellerie pour la Société Delta, établissement d'un centre de distribution pour les ciments du Saint-Laurent, mise en marché des produits de la distillerie Dumont, projet de commercialisation de certains vins par la Société des alcools du Québec. Signalons aussi une commande importante pour des édifices à bureaux dans Boston conclue avec Prefac Concrete de Ville d'Anjou.

Les relations intergouvernementales du Québec ont continué à se développer dans cette région avec la tenue au Vermont de la Huitième conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada tenue du 25 au 27 juin 1980. Le Québec y était représenté par le Premier ministre et ses collègues de l'Industrie, Commerce et Tourisme et de l'Énergie et Ressources. Les cinq gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre présents ont encore une fois marqué leur intérêt pour l'achat d'énergie hydro-électrique au Québec et pour la promotion commune des valeurs touristiques du Québec, de la Nouvelle-Angleterre et des Maritimes.

Plusieurs membres du gouvernement ont participé à des activités sur le territoire de la Nouvelle-Angleterre. Le 5 juin 1980, le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a fait à Boston une courte visite de promotion qui a contribué à assurer le succès des Floralies de Montréal.

Le 30 juillet, le Premier ministre a participé à la journée du Québec dans le cadre des fêtes du 350e anniversaire de la ville de Boston. Il a rencontré, à cette occasion, le gouverneur du Massachusetts, monsieur Edward King, et les entretiens ont porté en majeure partie sur les possiblités d'achat d'électricité par cet État.

Le Ministre d'État au Développement économique s'est rendu au Rhode Island le 16 septembre dernier sur l'invitation du gouverneur Garrahy. Invité d'honneur à l'ouverture de l'America's Cup à Newport, le Ministre a également discuté avec M. Garrahy des possibilités de coopération économique dans le domaine de l'énergie hydro-électrique.

En contrepartie, plusieurs personnalités de la Nouvelle-Angleterre ont séjourné au Québec durant l'année. Du 15 au 18 juin 1980, huit élues de la Législature du Maine sont venues étudier le fonctionnement de la RAMQ, du Conseil du Statut de la femme, du Secrétariat d'État à la Condition féminine et de l'Assemblée nationale. Le 11 février 1981, le gouverneur Richard Snelling, du Vermont, était conférencier invité au déjeûner de la Chambre de commerce de Montréal. Pour sa part, le gouverneur Joseph Brennan, du Maine, participait, à l'occasion du Carnaval de Québec, à une journée consacrée au Maine le 14 février. Enfin, le gouverneur du New Hampshire, M. Hugh Gallen, est venu à Québec le 16 avril, afin de mettre sur pied un comité de travail sur les possibilités d'échange d'électricité entre le New Hampshire et le Québec. Le Gouverneur a indiqué aux autorités québécoises qu'il souhaitait ainsi épauler et accélérer les négociations qui se tiennent régulièrement depuis juin 1980 entre l'Hydro-Québec et le New England Power Pool.

Les études sur le Québec ont connu un nouveau départ avec la création, le 3 mai dernier, du Northeast Council for Quebec Studies, dont le but est de regrouper les universitaires de la Nouvelle-Angleterre qui organisent des cours sur le Québec. Le Northeast Council regroupe notamment des sections de l'Université d'État de New York (Plattsburgh), de l'Université du Vermont, de l'Université du Maine à Orono et du Centre Québec/États-Unis de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le Québec a participé activement à la réunion annuelle de l'American Council on the Teaching of Foreign Languages qui s'est

tenue à Boston du 21 au 23 novembre 1980. L'action conjointe de la délégation, de l'Association québécoise des professeurs de français et de l'Association québécoise des écoles d'été de français pourrait aboutir à la création d'un atelier sur le Québec aux prochaines activités de l'American Council.

Les activités culturelles du Québec touchent de plus en plus les Franco-américains de la région. Les 15 et 16 janvier 1981, des dirigeants d'un nouveau groupe représentant l'ensemble des Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre ont rencontré le Ministre des Affaires intergouvernementales et son collègue au Développement culturel ainsi que des responsables des Affaires culturelles, de l'Éducation et des Communications. L'objectif poursuivi est de développer une coopération à leur mesure avec le Québec.

Les biens culturels du Québec sont en voie de connaître une diffusion de plus en plus grande dans la région. Un groupe de distributeurs du livre québécois a conclu, en janvier, une entente avec une maison spécialisée de Boston pour la vente de livres en Nouvelle-Angleterre. Le 27 mars, le film «Les bons débarras», continuant sa carrière aux États-Unis, était lancé à Boston.

Enfin, un groupe de treize diplomates de plusieurs pays, boursiers de l'Université Harvard, ont fait un séjour d'information économique et politique au Québec du 27 au 29 octobre 1980.

### 1.1.3 Le «Midwest»

Représenté par sa Délégation à Chicago, le Québec a maintenu dans le «Midwest» diverses activités de promotion économique en 1980-1981. Dans sa tournée des villes américaines, le Comité de promotion économique de Montréal a tenu une session pour les gens d'affaires de Chicago le 23 septembre 1980. Avec le concours de la Saint Louis Regional Commerce and Growth Association, le Québec a participé activement, le 15 octobre 1981, à un séminaire sur l'investissement au Canada, tenu à l'intention des grandes entreprises de la région du Missouri. La Banque nationale, la Société de développement industriel et le ministère de l'Énergie avaient délégué des conférenciers.

Plusieurs entreprises du Québec ont recouru aux services économiques de la Délégation de Chicago et certaines ont pu décrocher des contrats importants. En janvier 1981, la firme Bédarco a répondu à un appel d'offres de la firme Tenex Co. de Chicago. Le projet de $75 millions porte sur la fourniture d'équipement thermique au Nigéria. En mars 1981, la maison Mailhot Hydraulique effectuait des ventes de près de deux millions de dollars à des compagnies du «Midwest».

L'entente entre le ministère des Affaires intergouvernementales et le Centre d'études canadiennes de l'Université Northwestern, à Chicago, continue de porter fruits dans le domaine universitaire. On notait, en juillet 1980, la présence d'un groupe d'étudiants de cette université en session d'immersion de français à l'Université Laval. Le 12 novembre, le professeur Paul Painchaud, de l'Université Laval, était conférencier invité à ce Centre d'études canadiennes de l'Université Northwestern.

Le produit culturel québécois a reçu une importante publicité à l'occasion du Festival international du film de Chicago, le 21 novembre 1980. L'actrice québécoise Marie Tifo a reçu, à cette occasion, le premier prix d'interprétation pour son rôle dans le film «Les bons débarras». En février 1981, les représentants de la Société de développement du livre et périodique québécois ont conclu des accords de principe avec une maison de distribution de Chicago.

### 1.1.4 Le Sud-Ouest

Le Québec est représenté dans cette région par les délégations de Dallas et Los Angeles. La promotion économique a été marquée

par le passage de la mission du Comité de promotion économique de Montréal à Los Angeles le 19 novembre 1981. Une importante activité a, par ailleurs, été tenue à Dallas le 10 octobre, avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour ouvrir le marché du sirop d'érable du Québec. Plusieurs entreprises participent aux grandes expositions sur la haute technologie qui ont lieu régulièrement dans des villes du Sud-Ouest. C'est, d'ailleurs, à l'occasion d'une de ces expositions que Davie Shipbuilding a pu confirmer avoir reçu une commande de deux plates-formes de forage.

Les biens culturels du Québec ont connu une bonne réception dans la région. Du 6 au 15 novembre 1980, le choeur «V'là l'bon Vent» donnait une série de six concerts en Californie. Le groupe Concept Neuf se produisait au Congrès annuel du Percussive Arts Society à San José, du 13 au 16 novembre. Le peintre québécois, Jacques Hurtubise, exposait en février 1981 ses oeuvres au Art Museum and Galleries de l'Université de Californie à Long Beach. Les Ballets Jazz remportaient un franc succès au Congrès national de la NECAA tenu à San Antonio, Texas, du 18 au 22 février 1981. À la même époque, les représentants de la Société de développement du livre et du périodique concluaient des accords de principe avec des distributeurs de Houston, Los Angeles et San Francisco. Au milieu de mars, l'Université du Nouveau-Mexique à l'Albuquerque organisait un festival Anne Hébert: production de la pièce «Les temps sauvages», conférences de l'auteur et diffusion du film «Kamouraska». Le 27 mars, le film «Les bons débarras» était lancé à Los Angeles.

Du côté des universités, l'entente avec le système de la California State University se concrétise par l'échange d'étudiants entre les universités du Québec et de la Californie.

Un groupe de journalistes boursiers du Stanford Professionnal Journalism Fellows a participé, à Québec, le 20 mars 1981, à une session d'information auprès de représentants des partis politiques du monde universitaire.

## 1.1.5 Le Sud-Est

Dans cette région, le Québec entretient deux délégations, soit à Atlanta, en Georgie, et à Lafayette, en Louisiane. Les activités les plus marquantes durant la dernière année ont été la coopération avec la Louisiane et la vente de biens culturels. Les occasions de promotion économique ne manquent cependant pas dans la région, et la Délégation du Québec à Atlanta a pu réaliser un séminaire industriel sur le Québec tenu le 13 novembre 1980 dans la ville de Charlotte, en Californie du Nord.

Les relations privilégiées avec la Louisiane se poursuivent et la réunion annuelle du Comité conjoint Québec-Louisiane a eu lieu les 11 et 12 mars 1981 à Lafayette. Le Québec a réaménagé ses ressources et ajouté, au contingent de 50 professeurs, des programmes de formation en matière audio-visuelle, de façon à toucher une plus large clientèle louisianaise. Les effets de la coopération s'étendent graduellement et cinq universités louisianaises offrent des programmes de formation de maîtres en français à l'élémentaire.

La section Sud-Est de la Modern Language Association a tenu son congrès annuel à Atlanta du 6 au 8 novembre 1980. Des ateliers de français y furent organisés et l'Association des écoles d'été de français du Québec y a participé activement.

Les conférenciers du Québec sont en demande. Le professeur Louis Balthazar, de l'Université Laval, a fait une tournée de trois universités du 27 au 31 octobre 1980: Athens, en Georgie, Loyola, à la Nouvelle-Orléans, et l'Université du Sud-Ouest, de la Louisiane.

Quant à la vente de biens culturels, signalons qu'en Louisiane le Media Advisory Board, du CODOFIL, a décrété, en janvier 1981,

l'achat d'une douzaine d'émission de la série «Passe-Partout». Enfin, le film «Les bons débarras» a été lancé à Miami le 27 mars 1981.

## *1.2 L'Europe*

### 1.2.1 La France

Dans le cadre des rencontres annuelles des premiers ministres, instituées en 1977, M. René Lévesque a effectué, du 14 au 17 décembre 1980, une visite officielle en France; M. Lévesque était accompagné, au cours de son séjour, par le Ministre des Affaires intergouvernementales et le Ministre d'État au Développement économique. Ces rencontres, rappelons-le, permettent aux deux premiers ministres et à leurs collaborateurs de passer en revue les suites apportées aux décisions arrêtées lors de leurs rencontres précédentes et de tracer de nouvelles perspectives pour la coopération entre les deux gouvernements.

Au cours des séances de travail qui ont marqué cette visite, une large gamme de questions ont été évoquées. Le dossier de la francophonie a donné lieu à une prise de position commune, selon laquelle la présence de l'un comme de l'autre gouvernement était une condition nécessaire à l' édification de toute nouvelle organisation de la francophonie.

MM. Barre et Lévesque ont constaté que, depuis leur dernière rencontre en 1979, une nette inflexion de la coopération vers des objectifs à caractère économique était intervenue dans l'ensemble des secteurs qu'ils avaient désignés comme prioritaires.

Parmi les objectifs prioritaires retenus pour 1981, un accent particulier a été mis sur la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et des industries du futur. Des actions ont été décidées sous forme d'échanges dans diverses disciplines comme la biotechnologie, l'océanographie et l'exploitation de l'amiante.

De nouveaux programmes de recherche industrielle et d'innovation technologique seront mis en place. Un relais sera créé au Québec permettant l'accès direct à un important ensemble de données françaises par le réseau «Télé-Système».

M. Michel Cointat, ministre français du Commerce extérieur, et M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique, ont signé, en présence des deux premiers ministres, une entente créant le Centre de promotion des coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises. Doté de deux sections, l'une à Paris, l'autre à Montréal, ce centre aura pour mission de mieux faire connaître les techniques françaises et québécoises et de promouvoir la coopération inter-entreprises; les P.M.E., désireuses de coopérer avec des partenaires de l'autre pays, y trouveront un ensemble de services adaptés à leurs besoins.

En plus de la création de ce centre, les deux premiers ministres ont décidé de prendre diverses autres mesures qui devraient donner une impulsion nouvelle à la coopération en 1981-1982.

Le Président de la République française a également reçu le Premier ministre. Enfin, M. Lévesque s'est vu décerner un doctorat «honoris causa» de l'Université Paris-II et a procédé à l'inauguration de la Place du Québec à Paris en compagnie de M. Jacques Chirac, maire de la capitale.

Si la rencontre annuelle des premiers ministres constitue tout naturellement le jalon le plus marquant de l'année au chapitre des relations franco-québécoises, d'autres rencontres méritent d'être soulignées.

À la fin du mois de mai 1980, le Garde des Sceaux et ministre de la Justice de France, M. Alain Peyrefitte, a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Montréal et a rencontré, au cours de son séjour au Québec, le Premier ministre.

*Le Premier ministre du Québec M. René Lévesque procède à l'inauguration de la «Place du Québec à Paris» en compagnie de M. Jacques Chirac, maire de la capitale française.*

Le Ministre français de l'Agriculture s'est rendu au Québec, en juillet, à l'invitation de son collègue québécois, M. Jean Garon; les deux ministres ont procédé à un tour d'horizon des perspectives d'échanges s'ouvrant dans le domaine agro-alimentaire.

Fin mars, le Québec accueillait une mission de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale française sur l'état de la langue française; cette mission était présidée par M. Pascal Clément, député de la Loire.

De son côté, M. Claude Morin a eu l'occasion, au cours de séjours à Paris en octobre 1980 et janvier 1981, d'aborder avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, et d'autres responsables politiques, plusieurs dossiers bilatéraux d'intérêt commun.

Les nouvelles institutions qui participent à la définition et à l'évaluation des programmes de coopération se sont mises à l'oeuvre au cours de l'année 1980. La première réunion des six conseils d'orientation franco-québécois a, en effet, précédé la tenue de la XXIXe session de la Commission permanente à Québec début mai.

À cette occasion, la Commission permanente s'est penchée sur les propositions issues des conseils et en a dégagé les grandes lignes des programmes que la XXXe session, tenue à Paris en novembre, s'est chargée

de traduire en termes de ressources financières et humaines. Notons qu'au cours de l'année 1980-1981 est intervenue une rationalisation des prestations offertes aux personnes échangées, ce qui a eu pour effet d'en simplifier la gestion tout en rehaussant les montants mis à la disposition des particuliers.

Parmi les programmes mis en oeuvre au cours de l'année 1980-1981, certains méritent de retenir plus particulièrement l'attention. Le lancement d'un programme de recherche industrielle et d'innovation technologique, impliquant centres de recherche et P.M.E. de part et d'autre, a eu lieu, et dès la fin de 1980 certains projets soumis par des entreprises des deux États avaient été retenus.

À titre d'exemple, on peut mentionner un projet de recherche qui vise à améliorer la conservation des pommes par le recours à une membrane protectrice; un autre projet vise à identifier les remèdes possibles à l'apparition de fissures sur les pales des turbines hydrauliques.

Une douzaine de projets en recherche médicale de pointe ont été soutenus par les deux gouvernements et produisent des résultats particulièrement satisfaisants.

Les efforts visant à impliquer des régions françaises dans la coopération économique se sont amplifiés au cours de l'année écoulée. Après la Loire, qui avait entamé des échanges fructueux avec le Québec en 1979, l'Alsace a délégué une mission au Québec, en novembre 1980, permettant à des responsables de milieux industriels et financiers de prendre contact avec les réalités économiques québécoises. Les résultats de ces rencontres ont été suffisamment probants pour qu'une mission québécoise en Alsace soit prévue en 1981-1982.

Le rapprochement entre P.M.E. des deux pays fait aussi l'objet d'une concertation régulière dans le cadre de l'entente MAIQ-ACTIM qui remonte à 1964. Un accroissement sensible des missions de part et d'autre est intervenu en cours d'année. Des accords ont été signés dans des domaines aussi variés que l'agro-alimentaire, l'informatique, la technologie environnementale, alors que des discussions se sont poursuivies dans le domaine minier.

On peut illustrer la nature des accords auxquels des entreprises des deux pays sont parvenues en citant le cas d'une entente en informatique impliquant un transfert de technologie du Québec vers la France: une entreprise française a fait l'acquisition d'un logiciel utilisé dans le domaine de l'édition de textes et développé par une compagnie québécoise.

En matière d'information scientifique et technique, l'année écoulée aura permis aux deux parties d'en arriver à un accord sur la transformation d'Informatech France-Québec; ce centre de diffusion de données est devenu une institution purement québécoise à la fin de mars 1981; la France continue toutefois d'apporter un appui en termes de ressources humaines et financières.

Dans le domaine culturel, la chaîne TVFQ-99, appartenant à un consortium de câblo-distributeurs québécois, a poursuivi son expansion; 830 000 foyers peuvent désormais capter les 2 5000 heures d'émissions des trois chaînes françaises programmées par la société. Les gouvernements français et québécois apportent un appui financier à cette réalisation originale.

En France, d'importantes manifestations culturelles ont été organisées dans la région de La Rochelle, de mars à novembre 1980, sous le nom «Québec 80 à La Rochelle/Aunis-Saintonge». Le ministère des Affaires intergouvernementales a facilité la réalisation des activités suivantes: un symposium de peinture, une tournée théâtrale, une exposition de courtepointes, un oratorio ainsi qu'un spectacle de poésie.

Au-delà des programmes déjà esquissés, la coopération franco-québécoise permet la

réalisation d'un grand nombre d'échanges, dont le tableau qui suit fournit un aperçu statistique. Les liens créés depuis quinze ans dans le secteur éducatif en particulier constituent une base solide pour l'avenir et permettent d'envisager la recherche de voies adoptées aux besoins de l'heure avec optimisme.

À noter que les services centraux du ministère ont été efficacement appuyés dans leur action par la Délégation générale du Québec à Paris. Qu'il s'agisse de mieux faire connaître les réalités québécoises en France, de stimuler l'intérêt pour les échanges de tous ordres ou de concourir à la réalisation des programmes de coopération, la mission québécoise a constitué un maillon indispensable de nos relations avec la France.

D'autre part, les associations jumelles France-Québec et Québec-France constituent un autre moteur précieux de connaissance mutuelle entre Français et Québécois. Quoique ces deux associations soient de nature privée, les deux gouvernements appuient le travail accompli par les permanents et bénévoles de ces deux associations.

Enfin, l'Office franco-québécois pour la jeunesse continue de jouer un rôle extrêmement important dans les relations France-Québec. Mais, en raison même de cette importance, ses activités font l'objet d'un rapport annuel distinct.

## 1.2.2 La Belgique

Les relations belgo-québécoises ont atteint, au cours de l'année 1980-1981, un rythme de croisière avec des résultats qui apparaissent des plus prometteurs pour l'avenir.

Il y a d'abord lieu de noter la visite effectuée en Belgique en décembre dernier par le premier ministre, M. René Lévesque, à la suite des invitations faites sur les exécutifs de la région wallonne et de la Communau-

**Participants**
**Aux échanges franco-québécois ***
**1980-1981**

| | Québécois (en France) | Français (au Québec) |
|---|---|---|
| Éducation 1 (primaire, secondaire enseignement technologique) | 378 | 282 |
| Éducation 2 (enseignement supérieur, recherche, formation permanente) | 474 | 545 |
| Culturel | 55 | 61 |
| Social et institutionnel | 549 | 238 |
| Économique (ACTIM) | 145 | 140 |
| Divers, hors programme | 152 | 74 |
| **Total** | **1 753** | **1 340** |

**Grand total 3 093**

* Ces chiffres n'incluent pas les échanges organisés par L'Office franco-québécois pour la jeunesse.

té française de Belgique. Cette visite, inscrite dans un esprit d'amitié et de coopération, a contribué à assurer un nouvel essor aux relations belgo-québécoises, dans les domaines économique et culturel. Au cours de cette visite, M. René Lévesque était accompagné de M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique; la présence de M. Landry aura suscité la prochaine mise sur pied d'un groupe de travail mixte Wallonie-Québec chargé d'examiner des voies de collaboration entre les sociétés d'État de la Wallonie et du Québec.

Quelques semaines plus tard, une mission dirigée par le Secrétaire général associé aux sociétés d'État et composée des présidents de la SGF et de SIDBEC ainsi que de quatre experts, a rencontré, en Wallonie, les principaux organismes de développement économique et visité plusieurs importantes entreprises afin de mieux identifier les possibilités d'échanges dans les secteurs de la recherche industrielle, de la création d'emplois et des transferts de technologie. D'autres dossiers ont retenu l'attention sous l'angle technique et commercial, en matière de sidérurgie, métallurgie, mécanique, matériel de transport et contrôle de l'environnement.

Dans l'autre sens, il y a lieu de souligner la venue au Québec de M. Michel Hansenne, ministre de la Communauté française de Belgique, en octobre dernier.

En février, les parlementaires québécois furent les hôtes de la deuxième session de rencontres maintenant statutaires qui existent entre l'Assemblée nationale du Québec et la Communauté de Belgique. Mme Irène Pétry dirigeait la délégation pour la partie belge, M. Claude Vaillancourt présidait la délégation québécoise. La collaboration interparlementaire est maintenant établie sur une base systématique; il contribuera à stimuler notre coopération à tous égards.

Au plan des ententes, il y a lieu de noter que Radio-Québec et la Radio-Télévision belge amorçaient, en cours d'année, le premier échange d'émissions. Pour sa part, l'entente en devenir sur la reconnaissance des permis de conduire a franchi les derniers obstacles et devrait pouvoir être signée prochainement.

D'autre part, afin de soutenir leurs efforts de développement de l'amitié belgo-québécoise, le Premier ministre du Québec a remis des subventions aux associations Wallonie-Québec et Bruxelles-Québec.

Quant à la coopération proprement dite, elle a connu, depuis cinq ans, un essor indéniable. Afin justement de faire le point, un groupe mixte de travail s'est réuni à Québec du 23 au 26 mars 1981 pour procéder à une évaluation critique des résultats de ces cinq premières années et envisager des avenues nouvelles de coopération.

Ce groupe de travail était présidé, du côté belge, par M. Pierre Vanbergen, secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française, et, du côté québécois, par M. Robert Normand, sous-ministre au ministère des Affaires intergouvernementales.

Les conclusions de cette réunion serviront d'éclairage aux prochaines sessions de la Sous-commission belgo-québécoise. De manière générale, la phase exploratoire est maintenant terminée et il est à prévoir que la coopération s'orientera vers des secteurs plus spécifiques répondant mieux aux intérêts des deux parties. Seront toujours privilégiées, toutefois, les initiatives favorisant une meilleure connaissance des deux sociétés, soit par le biais des grands media d'information, soit par celui du dialogue entre créateurs dans diverses disciplines.

Une attention particulière sera apportée au volet universitaire de la coopération en éducation, au bénéfice d'échanges qui seront peut-être moins nombreux, mais plus significatifs quant à leur contenu, leur perspective et leurs retombées prévisibles; une extension de la coopération au domaine des

affaires sociales («matières personnalisables») est aussi envisagée.

Au cours de l'exercice 1980-1981, le volume d'activités des échanges dans le secteur de l'éducation a démontré l'intérêt des milieux de l'enseignement. Plus d'une trentaine de projets intégrés ont été réalisés dans le secteur universitaire, couvrant des disciplines allant des sciences de l'administration aux sciences biologiques et médicales en passant par les sciences humaines ou physiques; sans oublier une dizaine de missions dans les secteurs de l'enseignement primaire et secondaire et de l'éducation des adultes. Un échange au plus haut niveau s'est aussi amorcé cette année par la venue au Québec de quatre recteurs belges.

Plusieurs interventions mériteraient d'être relevées dans le domaine culturel. Les plus exemplaires furent sans doute l'opération «Le Québec chez vous» à Liège et l'«Automne culturel belge» à Montréal et Québec.

Dans le cadre des manifestations du Millénaire de la Principauté de Liège, le Québec présentait, les 11, 12 et 13 avril 1980, avec la collaboration de divers organismes tels le Grand Liège, Wallonie-Québec, le Club Richelieu, le Centre d'études québécoises de Liège et la Radio-Télévision, une exposition multidisciplinaire de réalités québécoises.

Les ministres Michel Hansenne (Belgique) et Claude Charron (Québec) inauguraient, en octobre 1980, l'exposition Paul Delvaux à Montréal. Cet hommage au célèbre peintre montréalais a coïncidé avec l'ouverture officielle de l'Automne culturel belge. Organisé à l'occasion du 150e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, cet événement s'est poursuivi durant les mois d'octobre et de novembre grâce à un programme varié d'expositions, de colloques, concerts, cinéma, théâtre et spectacles de chansonniers. L'Automne culturel belge s'inscrivait dans le cadre d'un mandat fixé par la Sous-commission belgo-québécoise de coopération.

À Charleroi, les oeuvres de cinq photographes québécois ont été exposées à la Triennale avec beaucoup de succès. Les photos, acquises par le ministère des Affaires intergouvernementales, restent à la disposition de la Délégation générale du Québec à Bruxelles.

Dans le domaine du spectacle, il faut souligner la visite en Belgique de Fabienne Thibault et de François Léveillé et la présentation par un groupe théâtral belge d'une oeuvre de R. Lepage, «Le temps d'une vie».

À Québec, le Festival d'été a reçu les chansonniers J. Beaucarne et P. Anciaux ainsi que le Trio Chanteclair pendant que E. Braun, maître-artisan, était l'invité du Salon des métiers d'art.

La coopération dans le secteur socio-culturel s'est de nouveau révélée fructueuse; s'agissant d'échanges de jeunes en particulier, 23 missions ont permis la visite de 135 personnes, surtout des jeunes responsables d'animation en milieu de loisir ainsi que plusieurs experts en animation culturelle et sportive.

## 1.2.3. Les Pays-Bas

Lors d'une rencontre à La Haye, en juin 1980, avec les responsables des ministres de la Culture et de l'Éducation des Pays-Bas, quelques projets de coopération ont été retenus et sont en voie de réalisation. Il y a lieu de mentionner également une mission du ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, réalisée en mai 1980.

Rappelons que la Délégation générale du Québec à Bruxelles maintient des contacts réguliers avec les autorités néerlandaises, notamment dans le but de promouvoir les échanges à caractère économique.

Enfin, soulignons que le Délégué général de Bruxelles a profité de la visite d'un groupe de Québécois, accompagné du Maire de la ville de Québec, venu en Hollande à l'oc-

casion d'une rencontre de grands voiliers, pour réunir les responsables de cette manifestation et les gens susceptibles de concourir au succès d'un semblable projet prévu lors des fêtes du 350e anniversaire de Québec en 1984.

### 1.2.4 La Grande-Bretagne

La responsabilité première de la Délégation générale du Québec à Londres aura été, cette année, de sensibiliser les milieux politiques britanniques à la position québécoise dans le présent débat constitutionnel.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec députés, Lords, membres du gouvernement, représentants des principaux partis politiques ainsi qu'avec des universitaires. Sous les auspices de l'Institute of Commowealth Studies, un colloque a réuni une cinquantaine d'invités, universitaires, journalistes, industriels et fonctionnaires pour examiner le projet de souveraineté-association.

Par ailleurs, des contacts suivis ont été assurés auprès des media. Plusieurs journalistes britanniques ont effectué des séjours au Québec et au Canada et les rencontres qui ont été aménagées leur ont permis de recevoir une information de première main.

La réalisation de programmes en matière de coopération éducative et culturelle a également été poursuivie. Soulignons un échange d'enseignants avec la League for the Exchange of Commonwealth Teachers, qui a permis la participation de 19 enseignants de part et d'autre. Retenons, aussi, dans le cadre des relations avec le Central Bureau of Educational Visits and Exchanges, les missions de responsables scolaires, le programme d'échanges d'assistants de langue seconde, les missions de responsables de niveau collégial et de recteurs d'universités.

En matière de diffusion culturelle, il y a lieu de noter la parution du numéro spécial sur la vie culturelle québécoise de la revue Arts Links the Commonwealth Arts Revue et la visite au Québec du directeur du Commonwealth Institute, M. James Porter.

Les interventions auprès des milieux économiques et financiers britanniques constituent, enfin, une part importante des activités québécoises en Grande-Bretagne qui demeure le deuxième partenaire économique du Québec. La Délégation générale du Québec contribue à la conclusion d'accords industriels et à la promotion d'exportations québécoises.

### 1.2.5 La Scandinavie

La Délégation générale du Québec à Londres représente également le Québec auprès des pays scandinaves. Quelques missions s'y déroulaient cette année. Mentionnons, entre autres, une mission réalisée en Suède sur l'administration des tribunaux administratifs. Le ministère a apporté également un soutien à la conclusion d'une entente signée en juin dernier entre l'Université Laval et le Statens goetekniska institut i Linköping sur la recherche géotechnique. Il a aussi réalisé avec le Mouvement Desjardins une mission auprès des centres de formation coopérative au Danemark, en Finlande et en Suède.

### 1.2.6 La République fédérale d'Allemagne

Une école allemande fut inaugurée, en septembre dernier, à Montréal, à la suite d'une entente conclue entre les autorités allemandes et québécoises et qui répondait à des besoins exprimés par un groupe de parents ressortissant de pays entièrement ou partiellement de langue allemande.

Première au Canada et deuxième en Amérique du Nord, l'école que finance le ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne accueille des élèves, pour l'instant, de niveau primaire, provenant de pays où l'allemand est la ou une des langues officielles d'enseignement et résidant

temporairement au Québec. L'existence de l'école devrait favoriser le développement d'échanges entre le Québec et les pays germanophones.

De nombreuses missions de spécialistes québécois ont été organisées en R.F.A. dans les domaines social, de l'enseignement, de la science et de la culture. Le ministère des Affaires intergouvernementales et la Délégation du Québec à Düsseldorf ont préparé, conjointement avec les autorités allemandes et canadiennes, les programmes de ces visites et ont contribué à leur réalisation.

Un kiosque québécois a été monté à la Foire internationale du livre de Francfort et une large délégation d'éditeurs québécois a participé à cette importante manifestation internationale. D'autre part, grâce à la collaboration intervenue entre la Délégation de Düsseldorf et l'Association allemande des professeurs de français, un numéro spécial sur le Québec a été publié par Französisch Heute, organe de l'association.

De nombreux journalistes de la presse écrite et électronique allemande sont venus au Québec. Des programmes d'entrevues avec des hommes politiques, hauts fonctionnaires ainsi que personnalités du monde de l'économie, de la science et de la culture ont été établis à ces occasions.

Des représentants des Chambres de commerce d'Essen et de Düsseldorf ont visité le Québec. La Délégation du Québec à Düsseldorf, l'Office québécois du Commerce extérieur et le ministère des Affaires intergouvernementales ont préparé leurs programmes de visites et de rencontres et en ont assuré le suivi.

Les représentants du Québec à Düsseldorf ont participé à plusieurs colloques et séminaires sur les questions canadiennes, notamment sur l'évolution constitutionnelle. Notons, en particulier, le colloque organisé à Hambourg par l'Institut Hans Rissen pour un groupe de diplomates, d'universitaires, de journalistes et de représentants de partis politiques.

## 1.2.7 L'Italie

En plus de ses activités ordinaires de coopération et de représentation, la Délégation du Québec à Milan a contribué au succès de trois événements importants en 1980-1981: une tournée de films québécois, un colloque sur «Le Québec aujourd'hui et demain», enfin, la béatification à Rome de trois personnages de l'histoire québécoise.

Les cérémonies de béatification de Monseigneur de Laval, Mère Marie de l'Incarnation et Kateri Tekatwitha se sont déroulées au Vatican le 22 juin 1980. Une importante délégation québécoise, présidée par le ministre d'État au Développement culturel, le Dr Camille Laurin, s'était rendue à Rome pour la circonstance, et la Délégation de Milan s'est chargée de coordonner la participation du groupe à cet événement majeur.

Organisé en avril 1980 par les soins de la délégation, un important colloque s'est tenu à Milan sous le thème «Le Québec aujourd'hui et demain». À la veille du référendum, ce colloque était destiné à éclairer les élites italiennes sur le présent et l'avenir du Québec. Quatre participants québécois de haut niveau ont participé aux délibérations, en compagnie de personnalités italiennes. Les actes du colloque furent publiés.

Entre le 24 avril et le 29 mai 1980, plus de 25 films québécois ont été présentés à Gènes, Turin et Milan, également grâce au concours de la Délégation du Québec à Milan. Deux cinéastes et un journaliste québécois animaient les représentations, qui ont permis aux Italiens d'entrer en contact avec une facette de l'art québécois encore méconnue en Italie.

Dans le cadre de ses activités habituelles, la Délégation du Québec a poursuivi les opérations reliées à sa vocation économique (recherche d'investissements et émigration) et la publication du bulletin hebdomadaire «Quebec Oggi». Elle a de plus renforcé ses contacts avec les milieux universitaires intéressés à la culture québécoise. Pour soutenir cette action, le ministère des Affaires intergouvernementales a offert des bourses de courte durée à trois universitaires italiennes désireuses de se perfectionner en littérature québécoise; il a aussi soutenu financièrement la participation d'experts québécois à différents congrès, colloques ou festivals de renommée internationale qui se déroulent chaque année en Italie. Le ministère a enfin contribué, par l'envoi de conférenciers, à faire connaître la culture québécoise dans les universités de Turin, Bologne et Milan, de même qu'à l'occasion du congrès de l'Association italienne d'études canadiennes.

### 1.2.8 Le Portugal

L'année 1980-1981 a été marquée par la signature d'une entente en matière de sécurité sociale conclue entre le Québec et le Portugal. Cette entente, dont la négociation avait commencé en 1979, a été signée en mars 1981 à Montréal; elle couvre les différents régimes de retraite et leurs dérivés et permet une plus grande mobilité des personnes entre les deux territoires.

### 1.2.9 L'Espagne

Des chercheurs québécois en cardiologie, chirurgie cardio-vasculaire, néphrologie et pédiatrie ont pu échanger les résultats de leurs recherches avec leurs collègues espagnols, dans le cadre du protocole de collaboration existant entre l'Institut de cardiologie de Montréal et la Ciudad Sanitaria de Madrid. Plusieurs infirmières espagnoles spécialisées en service d'urgence et en néphrologie ont effectué un stage de perfectionnement dans des hôpitaux montréalais et dix autres étudiants en médecine ont effectué leur stage de résidence au Québec en vertu du même protocole de collaboration.

À Montréal, en décembre 1980, lors de la réunion de la Commission mixte qui administre ce protocole, il a été décidé qu'en 1981-1982 la coopération entre le Québec et la Deputacion provincial de Madrid serait élargie aux domaines de l'aménagement du territoire et de l'éducation; aux assises de 1981, un nouvel accord doit être rédigé, plus conforme aux réalités de la coopération Madrid-Québec.

### 1.2.10 La Grèce

La Grèce aussi s'est rapprochée du Québec en 1980-1981 par la négociation d'une entente en matière de sécurité sociale. Similaire à l'entente signée avec le Portugal, celle-ci a été paraphée lors d'une réunion tenue à Athènes en mars 1981. Elle devrait être signée et mise en vigueur en 1981-1982.

### 1.2.11 L'Autriche

À la suite de contacts plus fréquents avec l'Ambassade d'Autriche, la Direction Europe a tenté de jeter les bases d'une coopération culturelle dont les résultats positifs devraient apparaître au cours de la prochaine année.

### 1.2.12 La Communauté économique européenne

Les représentants du Québec ont participé à diverses réunions organisées à Bruxelles et Ottawa sous l'égide de l'Accord-cadre Canada-CEE. D'autres réunions entre hauts fonctionnaires des Communautés européennes, du Canada et du Québec ont également eu lieu, notamment dans les domaines commercial et de l'environnement.

En décembre 1980, lors de sa visite européenne, le Premier ministre du Québec a rencontré le président de la Commission des Communautés européennes, M. Roy Jenkins.

De son côté, le Ministre d'État au Développement économique s'est entretenu avec des membres de la Commission, en l'occurrence MM. Claude Cheysson et Étienne Davignon, chargés respectivement des questions de développement et des affaires industrielles. Par ailleurs, le Délégué général du Québec à Bruxelles, en mission à Strasbourg, a été reçu par la présidente de l'Assemblée européenne, Mme Simone Veil.

### 1.2.13 L'Europe de l'Est

La Tchécoslovaquie possède une représentation diplomatique à Montréal et le Québec entretient d'excellentes relations à la fois avec le consulat et la Délégation commerciale. À noter, également, qu'il existe depuis 1978 une entente de coopération entre l'Université de Montréal et l'Université Charles de Prague portant sur la psychologie du sport.

La Pologne constitue certainement en Europe de l'Est le principal partenaire du Québec en termes de coopération et d'échanges commerciaux. D'ailleurs, ce pays dispose d'un consulat et d'une délégation commerciale à Montréal. De plus, il existe un important accord de coopération entre l'Université de Montréal et l'Université de Varsovie, qui touche plusieurs secteurs de la recherche universitaire: sciences, sociologie comparée, littérature, etc. En 1979, un important colloque de sociologie comparée s'est tenu à l'Université de Montréal et une suite doit lui être donnée à Varsovie en 1981. Un ouvrage conjoint est en préparation et sera publié à la suite de ce colloque. De plus, le Québec accorde une bourse à deux étudiants qui effectuent des études postdoctorales dans le domaine de la littérature québécoise.

Enfin, la Pologne a organisé, en novembre 1980, une importante semaine culturelle et commerciale à Québec au cours de laquelle plusieurs personnalités du monde des affaires et du commerce extérieur ont rencontré leurs homologues québécois. À cette occasion, M. Pavlac, ambassadeur de Pologne à Ottawa, a effectué une visite officielle à Québec et prononcé une conférence sur la situation de son pays.

La Roumanie a organisé, à l'automne 1980, en collaboration avec le Centre québécois des relations internationales une semaine culturelle à l'Université Laval. Bien que ce soit la seule activité formelle réalisée avec ce pays au cours de l'année, l'ambassadeur de Roumanie, monsieur Popescu, a effectué, à cette occasion, une visite officielle à Québec et prononcé une conférence sur la position de son pays face à l'actualité internationale.

Avec la Bulgarie, les relations formelles se limitent actuellement à l'entente de coopération conclue entre l'Université de Montréal et l'Université de Sofia dans le domaine des sciences et de la philologie comparée.

L'URSS est le pays socialiste dont la représentation diplomatique et commerciale est la plus importante au Québec. Les relations avec ce pays, bien que cordiales, n'ont pas connu de développement particulier en 1980-1981. L'Union soviétique assure toutefois une présence culturelle relativement importante à Montréal par l'intermédiaire de l'Association Québec-URSS.

De façon générale, les relations avec les pays de l'Europe de l'Est ont été entretenues surtout par des contacts réguliers poursuivis avec les représentations de ces pays au Québec et au Canada.

## *1.3 L'Amérique Latine*

Sans renoncer aux objectifs traditionnels de sa politique internationale, le gouvernement québécois, en implantant des délégations dans deux régions-clés du continent latino-américain et en étalissant des liens institutionnels et des programmes de coopération avec plusieurs pays de cette zone, a ouvert pour les citoyens et les institutions du Qué-

bec de nouvelles possibilités d'échanges et d'enrichissement externes tant du point de vue culturel que sur le plan économique, technique et commercial.

Le premier objectif du ministère des Affaires intergouvenementales était, pour l'exercice financier 1981-1982, de prendre pied concrètement en Amérique latine en consolidant d'abord la représentation du Québec au Venezuela et en inaugurant une délégation générale au Mexique, lequel, avec ses 70 millions d'habitants, constitue pour le Québec la porte d'entrée principale sur l'Amérique latine.

Le ministère s'était fixé également les objectifs opérationnels suivants: a) faire connaître la réalité québécoise, sa technologie et ses secteurs d'excellence; b) identifier des interlocuteurs de choix pour les institutions québécoises publiques et privées; c) établir des programmes permanents de coopération avec les deux pays ci-haut mentionnés dans le but de créer un flux d'échanges de biens et de personnes; d) détecter, de concert avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et d'autres ministères et organismes à vocation économique, des marchés pour les biens, les services et les capitaux québécois; e) faire reconnaître le Québec par nos voisins latins comme centre vivant de la culture française en Amérique.

### 1.3.1 Le Mexique

La Délégation générale du Québec au Mexique, ouverte en juin 1980, a été inaugurée au mois d'octobre suivant par le Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Le caractère prioritairement économique de cette représentation a ainsi été souligné dès le départ par la présence, à cet événement, d'une importante mission commerciale québécoise.

La complémentarité des économies québécoise et mexicaine constitue un facteur favorable à l'établissement d'une coopération et de liens technologiques et commerciaux qui s'annoncent déjà importants. Après moins d'un an de fonctionnement, des dossiers majeurs sont ouverts et des ententes ont été conclues, ou sont sur le point de l'être, dans les principaux secteurs où le Québec excelle:

a) le transport urbain: la firme Bombardier a décroché le plus gros contrat d'exportation obtenu en ce domaine par une firme canadienne, soit une commande pour une valeur de 100 millions $ pour la construction de wagons de métro;

b) *l'agro-industrie:* le ministre Jean Garon s'est rendu à Mexico, en février 1981, à la tête d'une mission d'hommes d'affaires; il a alors rencontré son homologue mexicain et jeté les bases d'une coopération fonctionnelle entre les institutions des deux parties, ouvrant ainsi la voie à la pénétration de la technologie et des produits agro-industriels québécois au Mexique;

c) *l'énergie et, en particulier, l'hydro-électricité:* les discussions se sont poursuivies entre l'Hydro-Québec et la *Comisión Federal de Electricidad* du Mexique en vue de concrétiser des projets de coopération; en octobre 1980, le ministre mexicain des Ressources nationales, M. Andrés de Oteyza, était reçu à Montréal par M. Yves Duhaime, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et par M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources, pour initier des pourparlers dans le domaine de la pétrochimie, de la foresterie et des mines;

d) diverses *P.M.E. québécoises,* comme Forano et Géomines Ltée, ont réussi à s'établir au Mexique;

e) *l'aménagement urbain:* des firmes québécoises spécialisées dans l'aménagement urbain, le traitement des déchets et le nettoyage des rues ont fait leur entrée sur le marché mexicain.

D'autre part, la Direction des affaires d'Amérique latine et la délégation générale ont mis en oeuvre une substantielle programmation touchant la recherche et l'enseignement universitaire - en particulier dans les domaines de l'agro-alimentaire, de l'architecture, du génie minier, des mathématiques appliquées et de la linguistique - l'éducation des adultes et l'éducation à distance, les industries culturelles, la muséologie, la diffusion culturelle, la technologie éducative, l'enseignement technique et professionnel, l'administration publique, l'artisanat et les arts.

Des accords de coopération ont été conclus entre l'Université de Montréal et l'Université nationale autonome de Mexico, et entre l'Université Laval et l'Université de Guanajuato.

L'École nationale d'administration publique (ENAP) du Québec a également signé une entente avec l'Institut national d'administration publique (INAP) du Mexique, visant l'organisation d'échanges au plus haut niveau en matière de gestion gouvernementale et privée.

La nécessité de coordonner, au niveau gouvernemental, l'ensemble de ces activités de coopération a donné lieu à des pourparlers avec le gouvernement mexicain en vue de créer une sous-commission Québec-Mexique. Le Mexique s'est montré favorable à l'établissement d'un tel mécanisme institutionnel, mais le gouvernement fédéral canadien s'y est finalement opposé. Cependant, les nouveaux liens culturels Québec-Mexique semblent répondre à des besoins si réels que l'attitude du gouvernement central n'empêche pas les relations de continuer à se développer entre les communautés québécoises et mexicaine.

## 1.3.2 Le Venezuela

La Délégation du Québec au Venezuela, ouverte au cours du précédent exercice financier, a été inaugurée officiellement en avril 1980.

Pour cette représentation située à la charnière de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Antilles, il s'agissait en 1980-1981 de consolider ses assises en se familiarisant avec les structures vénézuéliennes et de nouer des liens sur le milieu.

Premier fournisseur étranger du Québec en produits pétroliers - plus d'un milliard de dollars - détenteur de prétro-dollars pour son développement industriel, le Venezuela offre à la technologie de pointe du Québec un marché prometteur, âprement disputé, d'ailleurs, par le Japon, la France, l'Allemagne et les États-Unis. On comprend, dès lors, le caractère avant tout économique de la représentation du Québec dans ce pays.

Plus de cent P.M.E. ont fait appel aux services de la délégation et celle-ci est intervenue dans l'octroi de contrats à une douzaine d'entreprises québécoises, pour une valeur de 8 millions de dollars. Pour sa part, Hydro-Québec international a obtenu, conjointement avec un consortium québécois, un contrat important pour la mise en place de lignes de transmission de haute tension.

Le projet de participation de Bombardier, du Bureau de transport métropolitain de Montréal et de BG Checo dans la construction du métro de Valencia mérite également d'être souligné.

Les exportations du Québec au Venezuela sont passées de 75 millions de dollars, en 1979, à 87,5 millions de dollars, en 1980.

Le programme de coopération mis en oeuvre par la Direction des affaires d'Amérique latine, entre le Québec et le Venezuela, est surtout de nature économique et technique: protection agro-alimentaire, bourses de perfectionnement à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, administration publique.

Une entente de coopération a été conclue entre l'Université de Montréal et l'Université Simon Rodriguez.

À l'occasion de la visite au Québec du ministre de la Justice du Venezuela, monsieur

José Guillermo Andueza, un accord-cadre a été signé entre celui-ci et le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, en matière d'administration de la justice. Ce protocole d'entente instituait une commission mixte Québec-Venezuela qui s'est réunie pour la première fois à Caracas, en mars 1981.

Un mandat plus large, celui de représenter le gouvernement du Québec auprès du gouvernement haïtien, lui avait aussi été confié.

Au cours de l'année 1980-1981, quelques projets de coopération ont été réalisés dont une aide aux sinistrés de l'ouragan David et une contribution à la mise sur pied de

*M. Marc-André Bédard, Ministre de la Justice du Gouvernement du Québec, et M. Pierre De Bellefeuille, Député de Deux-Montagnes et Adjoint parlementaire au Ministère des Affaires intergouvernementales en compagnie de M. Guillermo Avoueza, Ministre de la Justice au Vénésuela à l'occasion de la signature pour les accords sur la justice à Québec le 30 octobre 1980.*

### 1.3.3 Haïti

Établie en 1976, la Délégation du Québec en Haïti avait comme fonction principale de dispenser les services que requiert l'abondante émigration haïtienne vers le Québec.

coopératives de crédit et de production agricole dans la région du Cap haïtien.

Les restrictions budgétaires annoncées en décembre 1980 ont cependant amené le ministère à effectuer une pondération du dé-

ploiement de ses effectifs en Amérique latine et, conséquemment, à réévaluer les ressources de sa représentation en République haïtienne. De plus, les immenses difficultés économiques et politico-sociales que rencontre ce pays n'ont guère permis au conseiller en coopération d'y exercer une action significative.

Le Conseiller du ministère des Affaires intergouvernementales, nommé en août 1979, a donc été rappelé et rentrera au début de l'exercice financier 1981-1982. Le Conseiller du ministère de l'Immigration sera mandaté pour représenter le gouvernement québécois dans ce pays avec lequel le Québec maintient des liens spéciaux et partage des responsabilités communes au sein de la francophonie.

## 1.3.4 Les autres pays

### *a) Le Brésil*

Le Brésil, qui représente à lui seul un véritable continent, est le plus important client du Québec en Amérique latine avec des achats s'élevant, en 1980, à 172 millions $. C'est aussi un pays d'une grande vitalité culturelle avec lequel le ministère a appuyé l'amorce d'une coopération éducative et culturelle. L'Association brésilienne des professeurs de français s'est tournée vers le Québec et a entamé des relations avec les institutions québécoises. Diverses universités, de part et d'autre, ont procédé à des échanges de chercheurs et de professeurs. L'Université Laval et l'Université de Sao Paulo ont signé, en septembre 1980, un accord de coopération.

Le ministre des Affaires étrangères du Brésil, M. Ramiro Saraiva Guerreiro, a effectué, en octobre 1980, un bref séjour à Montréal, où il s'est entretenu avec le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, et avec le sous-ministre adjoint aux Affaires nationales, J. Jean Chapdelaine. Il a été question des perspectives de coopération industrielle et d'échange technologiques dans les domaines de l'énergie et du transport urbain.

### *b) Le Costa Rica*

Le Costa Rica, pays de tradition démocratique qui joue un rôle prépondérant en Amérique centrale, a fait appel au Québec pour la formation de cadres dans le domaine de l'administration de la justice; cinq hauts fonctionnaires ont fait un stage au ministère de la Justice du Québec à cet effet.

Le ministère de l'Éducation a, pour sa part, participé à la mise sur pied d'un projet pilote d'enseignement du français, langue seconde, au niveau primaire, mené par l'Université nationale d'Heredia. Le MEQ a aussi accordé des bourses de maîtrise en linguistique à deux universitaires costariciens. Enfin, l'ENAP a prêté son concours à l'instauration d'un système d'informatique à l'Université du Costa Rica.

### *c) La République dominicaine*

En République dominicaine, c'est le secteur agro-alimentaire qui offre des possibilités concrètes de coopération. En octobre 1980, le ministre dominicain de l'Agriculture, M. Hipolito Mejía, dirigeait une mission technique au Québec. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, lui rendait sa visite, en février 1981. Les dossiers actifs ouverts à l'occasion de ces rencontres portent sur l'achat d'animaux de race - bovins et porcins - par la République dominicaine, la formation professionnelle, l'organisation coopérative et la production laitière.

### *d) Le Pérou*

Un conseiller du ministère des Affaires intergouvernementales a participé à la revue de programmes 1980-1981 de l'ACDI au Pérou dans le but de mieux faire profiter le Québec des retombées de l'aide canadienne à ce pays. À la suite de quoi, une

délégation de l'Institut national de planification du Pérou a séjourné au Québec pour y étudier les possibilités de coopération dans les domaines de l'industrie laitière, de la foresterie et de l'hydro-électricité. Hydro-Québec a, plus tard, délégué un haut fonctionnaire à Lima pour discuter avec Electroperu d'un accord de coopération présentement en préparation. Enfin, un fonctionnaire du ministère de l'Énergie et des Ressources, spécialiste en foresterie, a participé à titre d'expert à une mission technique de l'ACDI pour évaluer l'ensemble des projets forestiers du Pérou.

### *e) La Colombie*

Les pourparlers se sont poursuivis afin que le Québec assume la maîtrise d'oeuvre d'un projet d'organisation d'une École du meuble en Colombie, via le Service national d'apprentissage (SENA) qui regroupe tous les programmes colombiens de formation technique et professionnelle. Le Directeur général du SENA a séjourné au Québec, en septembre 1980, dans le but de concrétiser ce projet de plusieurs millions de dollars devant être financé par l'ACDI.

### *f) Cuba*

Trois bourses ont été octroyées à des étudiants cubains pour leur permettre d'effectuer un stage à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie et d'y parfaire leur formation en gestion hôtelière et touristique.

## 1.3.5 Les opérations multilatérales

### *a) La COLAC*

Pour la deuxième année consécutive, le ministère des Affaires intergouvernementales a octroyé une subvention à la Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit pour la mise sur pied, à Panama, d'un Centre de formation des dirigeants de coopératives de 18 pays regroupés par COLAC. Dans la réalisation de ce projet, COLAC fait appel au savoir-faire de la Société de développement international Desjardins (SDID) qui fait ainsi son entrée en Amérique latine.

### *b) L'ICAP*

L'Institut centre-américain d'administration publique (ICAP) qui a son siège au Costa Rica, a fait appel aux services de l'ENAP pour l'établissement d'un programme de maîtrise devant répondre aux besoins des six pays centre-américains. L'ENAP obtiendra, sous réserve de l'approbation du Conseil des ministres, la gérance de ce projet d'un million et demi de dollars.

### *c) Les SEDIFRALE*

Le ministère des Affaires intergouvernementales a continué de coopérer avec le SEDIFRALE (Sessions d'enseignants et de chercheurs dans le domaine du français, langue seconde) qui regroupe les principales associations des professeurs de français des pays latino-américains. Il s'agit d'une collaboration surtout technique et professionnelle devant faciliter l'organisation de la prochaine rencontre qui aura lieu à Bogota, en juillet 1981.

### *d) Le Stage annuel des professeurs de français latino-américains*

Pour la troisième année consécutive, le ministère a organisé, de concert avec l'AUPELF et l'Université Laval, un stage pour une centaine de professeurs universitaires de français latino-américains, en provenance surtout du Mexique, du Brésil, de la Colombie, de l'Argentine et du Costa Rica. Ce stage a permis d'affirmer le rôle que veut jouer le Québec comme centre d'apprentissage du français en Amérique.

### *e) La CLACSO*

Le ministère a appuyé le Groupe de recherche sur l'Amérique latine (GRAL) de l'Université de Montréal et le Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO) dans leur programme de coopération mis sur

pied l'an dernier et dont le but est d'encourager l'échange de chercheurs, de professeurs et d'informations. Ce projet modeste a permis à des chercheurs québécois de pénétrer le milieu latino-américain des sciences sociales, en même temps qu'il a amené au Québec d'éminentes personnalités universitaires de l'Amérique latine.

## *1.4 L'Afrique et le Moyen-Orient*

La Direction Afrique et Moyen-Orient a la responsabilité des relations qu'entretiennent le gouvernement du Québec et ses institutions avec les pays de cette région du monde qui compte près de un demi-milliard d'habitants.

Les liens de la collectivité québécoise avec les pays d'Afrique et du Moyen-Orient sont nombreux et la présence québécoise dans cette région peut être estimée à plusieurs milliers de personnes (missionnaires, représentants d'organismes de coopération internationale, coopérants gouvernementaux, experts conseils, représentants commerciaux, etc.). Ces Québécois ont su façonner une renommée enviable notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du développement, de la foresterie, des communications, de l'hydro-électricité et du génie. La technologie et les produits nord-américains disponibles en français sont de plus en plus prisés dans les pays concernés.

Le Québec, comme entité gouvernementale, y est par contre peu représenté: un conseiller en éducation à partir d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Mais, bien que le gouvernement du Québec doive tenir compte de contraintes diverses, il a su poursuivre les priorités qu'il s'était fixées, soit: favoriser le développement des relations avec les principaux pays d'Afrique et du Moyen-Orient, membres des organismes de la francophonie; favoriser l'exportation de biens et services québécois; intensifier la présence québécoise et son aide au développement.

Les moyens d'intervention déployés dans la poursuite de ces objectifs ont été variés: missions ministérielles, missions techniques, détachement d'experts, accueil de stagiaires et boursiers, développement des relations avec des organismes internationaux, relations avec les ambassades et consulats, assistance aux entreprises québécoises de génie conseil (répondant à des appels d'offres internationales), maîtrise d'oeuvre de certains projets de l'ACDI, appui financier et technique aux organismes non gouvernementaux de coopération internationale (OCING).

### 1.4.1 L'Afrique Sud-Saharienne

#### *a) Le Bénin*

Les relations avec le Bénin se sont développées en grande partie à la faveur du programme de l'ACDI visant à mettre sur pied, à Cotonou, un collège polytechnique universitaire (CPU). L'ACDI qui avait confié la maîtrise d'oeuvre de ce projet au ministère des Affaires intergouvernementales en 1977 a signé cette année une nouvelle entente (1980-1982). Le ministère a d'ailleurs recruté dans le cadre de ce projet dix enseignants québécois. L'organisation de treize stages de perfectionnement d'une durée de six mois pour des gradués du CPU, l'octroi par le gouvernement du Québec de deux bourses d'études à des étudiants universitaires béninois, l'encadrement fourni auprès de vingt et un boursiers de l'ACDI et la tenue à Québec de la réunion annuelle du comité conjoint MAI-MERS (ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Bénin) ont été les autres événements marquants de la coopération Québec-Bénin.

Enfin, signalons le passage à Québec en août 1980 du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Armand Monteiro.

### *b) La République centrafricaine*

Au cours de l'exercice financier, les gouvernements de la République centrafricaine et du Québec ont signé une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité. Cette entente permet à des ressortissants de ce pays, étudiant au Québec, d'encourir des frais moins élevés.

### *c) Le Congo*

Quoique récentes, les relations du gouvernement québécois avec la République populaire du Congo se développent. Ainsi, en cours d'année, une mission congolaise multisectorielle venait au Québec, afin d'identifier les secteurs d'assistance technique possible du Québec à ce pays. Elle était immédiatement suivie en octobre d'une mission québécoise au Congo. Comme suite à ces échanges, les deux parties ont convenu de poursuivre les démarches devant conduire à l'établissement de projets d'intervention dans les secteurs suivants: mines, pétrole, eau potable, forêt et industrie forestière.

D'autre part, afin de concrétiser la volonté exprimée par la République populaire du Congo, Hydro-Québec a fourni son expertise dans le domaine de l'évaluation, de la sélection et de la planification d'un tracé de ligne de transport, d'un réseau de distribution de l'énergie électrique et de l'adaptabilité de certains matériaux en terre africaine. Quant au ministère de l'Énergie et Ressources du Québec, il a offert à son vis-à-vis congolais un appui dans la préparation du plan quinquennal d'exploration minière. Enfin, SOQUIP recevait en stage un cadre supérieur congolais spécialiste des hydrocarbures.

### *d) La Côte-d'Ivoire*

La présence institutionnelle du Québec en Côte-d'Ivoire a favorisé le développement des échanges entre les institutions québécoises et ivoiriennes. L'éducation est demeurée le champ privilégié d'intérêt, mais d'autres secteurs tels l'administration publique, le développement rural, les coopératives et les mines ont retenu également l'attention.

Dans le secteur de l'éducation et de la formation, mentionnons la conclusion d'une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité, l'octroi par le gouvernement québécois de 32 bourses d'études (enseignement primaire, télévision éducative, administration publique, gestion financière), l'organisation de 14 stages d'une durée de 5 à 10 semaines réalisés par des Ivoiriens dans diverses institutions québécoises. Notons, également, la conclusion d'ententes entre l'Université d'Abidjan et les universités de Sherbrooke et Québec. La Côte-d'Ivoire a aussi sollicité l'assistance de l'École polytechnique de Montréal et du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec pour sa programmation pédagogique à l'École des mines de Yamoussoukro et la mise sur pied au sein de son ministère des Mines d'une banque de données informatisées.

Enfin, rappelons la collaboration du Québec à la création, la gestion et la dotation en personnel d'un lycée professionnel de tourisme et d'hôtellerie à Abidjan. Ce projet s'inscrit dans le cadre de projets conjoints ACDI-MAI. D'ailleurs, une nouvelle entente ACDI-MAI a été signée en cours d'année pour assurer la réalisation finale de ce projet.

### *e) Le Gabon*

Depuis plus de douze ans, les gouvernements du Québec et du Gabon entretiennent des relations suivies, surtout dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de la santé.

Afin de diversifier cette coopération, le ministre et secrétaire général de la Présidence du Gabon, M. Louis-Gaston Mayila, a dirigé une mission de son gouvernement en territoire québécois à l'automne 1980. Au terme de son séjour, il fut convenu que le Québec examinerait les possibilités d'apporter son appui dans les secteurs suivants: éner-

*Photo prise au salon du Premier ministre au restaurant le parlementaire à l'occasion du déjeuner offert par le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec M. Yves Bérubé en l'honneur du ministre secrétaire général du Gabon, M. Louis Gaston Mayila, Octobre 1980. De gauche à droite: M. Sylvestre Ratanga, secrétaire général au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Gabon. M. Guy Monty, président d'Hydro-Québec International. M. Louis-Gaston Mayila, ministre secrétaire général du Gouvernement du Gabon. M. Luc Benoît, vice-président de Tecsult International. M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec.*

gie électrique, recherche scientifique, exploration minière et pétrolière, médecine et recrutement de professeurs québécois requis par le Gabon.

Enfin, dans le secteur de l'éducation, l'entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité a permis à 59 boursiers gabonais de poursuivre leurs études au Québec. Ils ont, de plus, bénéficié du régime d'assurance-maladie. Quatre autres étudiants universitaires gabonais ont pu profiter de bourses d'études offertes par le gouvernement du Québec et deux administrateurs de l'Université El Hadj Omar Bongo sont venus effectuer un stage de perfectionnement de quatre semaines au ministère de l'Éducation

### *f) La Haute-Volta*

L'aide québécoise à la Haute-Volta a continué de s'affirmer en 1980-1981 dans les secteurs de l'éducation et de la formation par l'octroi de sept bourses d'études universitaires et l'organisation à l'intention de trois fonctionnaires du ministère de l'Intérieur voltaïque de stages de formation en matière de sécurité pour une durée de cinq mois.

En outre, le MAI, répondant à une demande de ce pays, a réalisé une mission de planification pour l'établissement d'un programme d'aide financière visant à assurer à la République voltaïque une plus grande autosuffisance en eau potable et en matière d'irrigation des terres agricoles.

Enfin, d'autres champs de coopération ont été identifiés en cours d'année, notamment dans les secteurs de la santé, de la géologie et des mines, et sont susceptibles de générer de nouveaux programmes d'échanges en 1981-1982.

### *g) Le Mali*

Au cours de l'exercice financier, les gouvernements du Mali et du Québec ont signé une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité.

### *h) Le Rwanda*

Deux événements ont marqué, en cours d'année, l'intensification des relations entre le Québec et le Rwanda. En avril 1980, plusieurs professeurs québécois oeuvrant à l'Université nationale du Rwanda ont organisé, avec l'appui technique et financier du ministère, une semaine culturelle québécoise qui a connu un succès retentissant. En septembre 1981, Son Excellence le général Juvenal Habyarimana, président de la République rwandaise, visite le Québec. Il a bien voulu souligner la contribution apportée par le Québec au développement de son pays et réitérer son désir de voir s'intensifier cette collaboration.

Notons, de plus, que deux étudiants universitaires ont profité en 1980-1981 de bourses d'études du gouvernement du Québec et que le MAI a sélectionné pour l'ACDI cinq professeurs requis par l'Université nationale du Rwanda.

### *i) Le Sénégal*

Au cours du dernier exercice financier, l'éducation et la culture ont dominé les échanges Québec-Sénégal. Dans ce domaine, soulignons la présentation d'une très belle exposition d'art contemporain sénégalais au Musée du Québec par le haut-commissaire aux expositions, M. Moustapha Diao, accompagné de dix artistes nationaux. Cette exposition a attiré plus de 15 000 personnes.

Dans le cadre des activités de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, le Président de l'Assemblée nationale du Québec a conduit, à Dakar, une mission québécoise chargée d'aider les autorités sénégalaises à mettre sur pied la publication d'un Journal des Débats.

Outre ces activités, il faut noter la signature d'une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité, l'octroi par le gouvernement du Québec de cinq bourses d'études à des étudiants sénégalais, la mission à l'ENAP d'un haut-fonctionnaire du Centre des établissements publics du Sénégal, le détachement d'un fonctionnaire québécois auprès du bureau de l'AUPELF à Dakar, d'un spécialiste du développement culturel à l'Université des Mutants et de huit professeurs à l'École polytechnique de Thiès.

### *j) Les Seychelles*

Les excellents rapports que le Québec entretient avec les Seychelles ont continué à se renforcer en cours d'année. C'est ainsi que Mme Danielle d'Offay, secrétaire général du ministère de l'Éducation des Seychelles, a séjourné à Québec en novembre 1980 dans le cadre d'un programme tripartite Seychelles-ACCT-Québec pour solliciter l'ai-

de du gouvernement québécois au recrutement de 25 enseignants. Le ministère a répondu favorablement à cette demande et a procédé, avec le Centre d'études et de coopération internationale (CECI) au recrutement de ceux-ci. Le MAI a assuré le transport des enseignants québécois et, en collaboration avec le Centre du livre d'outre-mer, a facilité l'envoi de matériel scolaire à ce pays.

Outre une bourse d'études supérieures accordée à ce pays, un projet de perfectionnement des maîtres seychellois est présentement à l'étude.

### *k) Le Zaïre*

C'est à la faveur des opérations de l'ACDI que le Québec a développé ses relations avec le Zaïre. Dans ce contexte, le MAI a continué, au cours de l'année, à administrer le projet visant à établir un service forestier zaïrois et a assuré la relève du personnel spécialisé. La première phase de ce projet, venant à échéance en novembre 1981, des négociations sont présentement en cours avec l'ACDI afin que la gestion de la phase II soit confiée au MAI.

De plus, le gouvernement du Québec a accueilli dans les services de planification de divers ministères, de même qu'au Bureau de la statistique du Québec, cinq stagiaires du Commissariat du plan du Zaïre.

Enfin, dans le secteur de l'éducation, le Zaïre et le Québec ont paraphé une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité et deux bourses d'études universitaires ont été accordées par le Québec.

## 1.4.2 L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

### *a) L'Algérie*

Les relations de coopération Québec-Algérie ont permis d'établir de nouveaux liens. Lors du violent tremblement de terre d'El Asnam, le gouvernement du Québec a contribué à l'envoi du matériel d'urgence et a versé, au gouvernement algérien, 50 000 $ afin de venir en aide aux victimes du séisme.

D'autre part, une mission algérienne des ministères des Finances et des Postes, Téléphones et Télégrammes (PTT), dirigée par M. Benbouzid, directeur général de la Société générale des assurances, s'est rendue au Québec pour jeter les bases d'une coopération en matière d'informatique. Une seconde mission algérienne, dirigée par le directeur général de l'Office national du lait, est venue, quant à elle, prendre connaissance du marché québécois d'exportation du lait en poudre.

Enfin, en matière d'éducation, outre l'octroi de trois bourses par le MEQ, le Québec et l'Algérie ont conclu, en septembre 1980, une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité.

### *b) L'Arabie Saoudite, l'Irak, le Bahrein, les Emirats arabes unis, le Qatar*

Les relations avec cette région du monde n'ont malheureusement pas donné lieu à beaucoup d'activités en 1980-1981. La guerre Iran-Irak a sensiblement perturbé les efforts de coopération intergouvernementale que s'efforçaient de déployer les gouvernements d'Irak et du Québec.

Par ailleurs, des projets en matière d'éducation et de formation médicale font l'objet d'études avec l'Arabie Saoudite. Notons, aussi, l'ouverture à Montréal, en janvier 1981, du Consulat du Bahrein.

### *c) Israël*

Une mission québécoise s'est rendue en Israël en octobre 1980 sous la direction du Sous-ministre associé au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Cette mission, qui a été reçue par l'Institut international d'études du développement, de la coopération et du travail de Tel-Aviv, a pris connaissance de l'économie ouvrière d'Israël.

Par ailleurs, un programme d'échanges de conférenciers entre universités québécoises et israéliennes a débuté en mai 1980.

Le nouveau consul général d'Israël à Montréal, M. Vitzchak Mayer, qui souhaitait que les échanges dans le domaine de l'éducation et de la culture fussent intensifiés, a effectué une visite à Québec, le 19 février 1981, pour y rencontrer le Vice-premier ministre et le Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières ainsi que des représentants des ministères de l'Éducation et des Affaires intergouvernementales.

### *d) Le Liban*

Dans le cadre de l'entente sur l'assistance médicale signée en juillet 1978 entre le Québec et le Liban, dix médecins libanais poursuivent leur spécialisation dans des centres hospitaliers universitaires québécois. Ce programme vient à échéance en juin 1984.

Le MAI a également octroyé trois bourses d'études dont deux en informatique et une en biologie. Ce programme se terminera en 1982. Quant au ministère de l'Éducation, il a accordé deux bourses d'études universitaires en 1980.

À l'occasion de sa première visite à Québec, le 26 février 1981, l'ambassadeur du Liban au Canada, Son Excellence M. Soleiman Farah, a proposé aux autorités gouvernementales québécoises un accord Québec-Liban en matières éducative, culturelle et sociale.

### *e) Le Maroc*

Dans le cadre d'une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, relative à un projet de formation des maîtres au Maroc pour le premier cycle du secondaire et les centres pédagogiques régionaux (C.P.R.), le Québec assure depuis cinq ans la maîtrise d'oeuvre de ce pojet.

Depuis 1975, près de 200 professeurs et experts québécois ont assuré la formation en sciences, mathématiques et en psychopédagogie de plus de 2 500 étudiants-maîtres pour le premier cycle du secondaire et d'environ 125 futurs professeurs de C.P.R. (institutions formant des maîtres pour le premier cycle du secondaire).

En septembre 1979, démarrait un programme de 38 bourses permettant à des professeurs marocains ayant suivi une année de stage au C.P.R. de Rabat de suivre au Québec des études du 2e cycle en sciences de l'éducation. Dès septembre 1981, ces Marocains assureront la relève pour la formation des professeurs de centres pédagogiques régionaux.

### *f) La Mauritanie*

Les gouvernements de la Mauritanie et du Québec ont convenu par une entente bilatérale de réciprocité en mars 1981 d'exempter, les étudiants mauritaniens, des frais de scolarité supplémentaires exigés des étudiants étrangers.

### *g) La Syrie*

Dans le cadre des activités de l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), un expert de l'Office de la langue a été détaché à Damas en juillet 1980 pour y donner une série de conférences sur la linguistique.

### *h) La Tunisie*

Le 11 février 1981, le nouvel ambassadeur de Tunisie au Canada, Son Excellence M. Rafik Said, rencontrait les ministres des Affaires intergouvernementales et de l'Agriculture. À cette occasion, l'Ambassadeur a fait état du nouveau dynamisme des relations Québec-Tunisie et des perspectives intéressantes qu'elles offrent.

Ainsi, dans le secteur de l'éducation, le Québec et la Tunisie ont signé une entente bilatérale de réciprocité en matière de frais de scolarité. Dans le cadre de la campagne internationale pour la sauvegarde de Carthage, le Québec a contribué financièrement aux travaux réalisés par l'équipe archéologique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. D'autre part, afin d'apporter sa contribution à la politique tunisienne d'arabisation, le Québec a détaché, pour deux ans, auprès de l'Institut Bourguiga des langues vivantes de Tunis, un expert en aménagement linguistique.

Dans le secteur de la santé, les ministères des Affaires intergouvernementales et des Affaires sociales évaluent présentement la possibilité pour le Québec de participer à la création et au développement d'un département de chirurgie cardiovasculaire à la faculté de médecine de Sousse.

Enfin, dans le secteur économique, un groupe d'hommes d'affaires québécois, accompagnés d'un haut-fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, s'est rendu en Tunisie pour y explorer les possibilités d'exportation de biens et services agro-alimentaires.

### 1.4.3 Les organismes intergouvernementaux de coopération internationale

#### *a) Le CAFRAD*

Depuis 1975, le MAIQ soutient de façons diverses le Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement. Après cinq ans, les relations CAFRAD-Québec ont fait l'objet d'une mission d'évaluation à Tanger, dirigée par M. Jean-Paul L'Allier, en décembre dernier.

Entre-temps, les activités CAFRAD-Québec se sont poursuivies avec la participation en avril 1980, de trois représentants du Québec à une mission de programmation, le séjour de trois semaines au Québec de onze experts du Réseau africain d'informations administratives pour le développement, le détachement à Tanger pour une durée d'un mois d'un expert consultant québécois en matière de systèmes administratifs et d'un expert québécois au Zaïre pour évaluer le programme de formation en gestion publique.

#### *b) Le programme VADA*

Le Québec a participé, cette année encore, au programme volontaire fédéral-provincial d'aide au développement agricole (VADA). Le MAI a soumis à la direction de VADA un programme devant permettre à la Haute-Volta d'atteindre son autosuffisance en eau potable et d'assurer l'irrigation de ses terres agricoles. Enfin, une demande du gouvernement seychellois pour obtenir une aide dans un projet de développement rural est à l'étude.

#### *c) La banque d'assistants techniques*

En plus de participer aux opérations de recrutement, sélection et préparation des coopérants québécois pour l'Afrique francophone, le ministère a fourni son appui à plusieurs organisations internationales telles l'ONU, la FAO, l'UNESCO en recrutant des experts québécois qui puissent répondre à leurs besoins.

### 1.4.4 Les organismes non gouvernementaux de coopération

Pour la quatrième année consécutive, le ministère a apporté une importante contribution financière, totalisant 171 000 $, à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

De plus, le MAI a financé certains projets soumis par d'autres organismes de coopération qui ne sont pas membres de l'AQOCI.

## 1.5 L'Asie et l'Océanie

Il y a deux ans, le ministère des Affaires intergouvernementales créait la Direction «Asie et Océanie» en vue d'établir des relations avec un certain nombre de pays de cette région avec lesquels le Québec accuse un déficit important de sa balance commerciale, soit plus de $500 millions en 1979, sans tenir compte du Japon. Le Québec entretient, en effet, des relations avec ce dernier depuis huit ans, ce qui a eu pour effet d'ouvrir le marché japonais aux firmes québécoises exportatrices et de réduire considérablement le déficit commercial avec ce pays.

Il semble que l'Asie et l'Océanie constitueront un pôle de développement économique majeur au cours des vingt prochaines années, compte tenu de la mise en place d'importantes infrastructures économiques dans plusieurs pays de cette région et du taux de croissance économique réel fort révélateur (de 6.4% à 12 1/2% en 1979) qu'affichent plusieurs pays asiatiques. Le ministère des Affaires intergouvernementales a donc convenu de mettre au nombre de ses priorités la création éventuelle d'accords de caractère économique et industriel, principalement en Chine, en Corée du Sud, à Taïwan, au Pakistan et Hong Kong.

L'exercice financier 1980-1981 a ainsi constitué, pour la Direction «Asie et Océanie», une année de réel démarrage au cours de laquelle la direction s'est mise au service des ministères à vocation économique, des sociétés d'État et de toutes les sociétés commerciales et industrielles intéressées à l'évolution de cette région du monde.

### *1.5.1 Le Japon*

Les relations du Québec avec le Japon ont continué de se développer dans les domaines économique et culturel. Elles reposent sur la vente, au Japon, de métaux divers, de produits agricoles variés et d'objets de luxe, comme les fourrures, dont la part dans la structure des exportations est de plus en plus importante. À l'inverse, les Québécois achètent aux Japonais une gamme étendue de biens comportant un pourcentage élevé de haute technologie. Les échanges, au niveau culturel, portent sur l'éducation ainsi que sur les communications électroniques ou visuelles. Le déploiement de ces échanges, en augmentation rapide, est grandement favorisé par la présence institutionnelle du Québec au pays du Soleil Levant.

Au cours du dernier exercice financier, le ministère des Affaires intergouvernementales a subventionné un certain nombre de missions dans des secteurs économiques aussi divers que ceux qui concernent par exemple la maison pré-usinée et la culture de la betterave à sucre.

La Délégation du Québec a Tokyo a piloté plusieurs groupes d'industriels québécois cherchant à consolider leur marché. Ce genre d'activités représente une somme de travail considérable: à titre d'exemple, du 11 au 18 avril 1980, 139 Québécois patronnés par la Société Elanco se sont rendus au Japon afin d'améliorer la technique de mise en marché de la viande porcine; le rôle de la Délégation du Québec a consisté à préparer l'accueil, à trouver des interprètes et des conférenciers pour le déroulement des séminaires ainsi qu'à organiser cinq visites à caractère industriel dans trois régions du Japon, quatre conférences de presse et une réception pour 230 personnes.

De plus, la délégation ouvre le voie à la conclusion d'ententes de type bilatéral et privé: c'est ainsi qu'une douzaine de firmes québécoises et japonaises poursuivent leur développement dans une perspective de coopération où les intérêts des uns rejoignent ceux des autres. À titre d'exemple, citons l'entente survenue entre la Société québécoise Lupel-Sna de Cap-de-la-Madeleine d'une part, et la Société japonaise Matsuo Sangyo d'autre part. À la suite de cet accord, Lupel-Sna exportera, chaque mois, au Japon, un conteneur d'endos en amiante pour cou-

vre-plancher. Il est également bon de souligner la conclusion d'une autre entente, à caractère industriel et qui s'échelonne sur une période de quatre ans. Elle permet à la Société Nordic de fabriquer, sous licence d'une société japonaise dont la raison sociale est Chugai, un produit anti-ulcéreux. L'entente autorise la Société Nordic à vendre son produit dans toute l'Amérique du Nord.

Ces accords industriels visent à favoriser la diffusion, au Japon, de produits manufacturés au Québec, et à faire en sorte que les Québécois profitent au maximum de la technologie japonaise dans le processus de transformation des matières premières. En contrepartie, le Québec garantit au Japon un approvisionnement continu en matières premières.

Les relations économiques nippo-québécoises comportent également un caractère multilatéral et public. Mentionnons, à cet égard, la participation du Québec au sein du Conseil économique Canada-Japon de même qu'aux activités du Groupe de travail Canada-Japon sur la transformation des ressources naturelles. L'une et l'autre de ces institutions visent à accroître les investissements entre le Japon, d'une part, et les différentes régions du Canada, d'autre part. En raison de la compétence des provinces dans le domaine des ressources naturelles, le Québec participe activement à toutes les réunions, séances d'études ou assemblées de concertation de ces organismes. Il profite de l'occasion, du reste, pour faire valoir les aspects de sa législation qui sont de nature à intéresser les investisseurs japonais.

Dans le domaine de l'éducation, le ministère des Affaires intergouvernementales a donné son appui à un projet de coopération inter-universitaire entre la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et la Faculté des langues étrangères de l'Université Dokkyo où se trouve - les pays de la francophonie mis à part - le plus important centre d'études françaises dans le monde si l'on s'en réfère au nombre d'étudiants inscrits. Le ministère a, par ailleurs, soutenu la mise sur pied d'un Centre d'études québécoises à l'Université Sophia, sise au coeur même de la capitale japonaise. Soulignons, également, le stage effectué au Québec par le professeur Junko Kobayashi de l'Université Seisen Joshi Daigaku, au cours du mois de septembre 1980. Ce professeur est membre actif de la Société japonaise d'éducation comparé, souvent appelée à conseiller le ministère de l'Éducation nationale.

Enfin, la chaîne nationale nippone, de même que trois des plus grandes chaînes privées du Japon, ont réalisé au Québec des émissions d'une durée de deux heures quarante-cinq minutes. Chacune de ces dernières a été présentée à quelque 10 millions de téléspectateurs et a grandement contribué à faire connaître le Québec.

Le Japon étant devenu un partenaire commercial important, la Délégation du Québec à Tokyo a connu un surcroît d'activités. Elle doit trouver des marchés d'exportation pour les produits québécois, rechercher les possibilités d'accords industriels et attirer des investisseurs japonais qui puissent favoriser le développement de l'industrie au Québec. Afin de réaliser ce mandat, la délégation s'efforce de faire connaître le Québec au Japon en organisant des activités diverses. Aussi, le ministère a-t-til dû augmenter le nombre des locaux de la délégation de manière à pouvoir répondre à la demande accrue de services.

La présence institutionnelle du Québec au Japon et l'expérience des agents de la délégation permettent au Québec de jouer un rôle plus important que celui de seul fournisseur de matières premières. Le Québec peut espérer vendre au Japon un nombre croissant de biens manufacturés ainsi qu'une large gamme de produits agro-alimentaires.

Cette perspective est d'autant plus prometteuse qu'à moyen terme la conjoncture économique mondiale semble devoir être favorable.

## 1.5.2. La Chine

Au plan international, il est de mise aujourd'hui de parler de la «nouvelle orientation chinoise en matière de développement économique». La Chine s'ouvre au monde et a fait connaître les quatre grands secteurs sur lesquels elle entend mettre l'accent dans les années à venir: l'agriculture, l'industrie, la défense nationale, les transports et communications. Dans cette perspective, les relations entre la Chine et le Québec se développent sur la base d'une coopération aux formes inédites chez nous.

La mise en marche du plan de modernisation de la Chine en même temps que l'ouverture d'une ligne de crédit de $2.3 milliards consentie à ce pays par le gouvernement canadien ont conduit les autorités chinoises à exprimer un certain nombre de besoins auprès des autorités canadiennes et québécoises. Aussi, la Direction Asie et Océanie a-t-elle reçu le mandat d'initier et de coordonner des missions sectorielles en Chine, suite à la rencontre de monsieur Bo Yi-Bo, vice-premier ministre, et de M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec. À l'occasion de cette réunion officielle, le Vice-premier ministre chinois a souligné que la Chine avait l'intention de collaborer avec le Québec dans des domaines précis à retombées économiques. Cette perspective est d'autant plus attrayante que la balance commerciale du Québec vis-à-vis la Chine est largement déficitaire.

L'exercice financier 1980-1981 a donc amené la Direction des affaires d'Asie et d'Océanie à entamer des pourparlers auprès des autorités chinoises en poste au Canada ainsi qu'en Chine directement tout en veillant à la mise en oeuvre de l'entente signée à Pékin à la fin de mars 1980 et portant sur le domaine de l'éducation.

Le ministère a notamment réuni une importante délégation de responsables du secteur des pâtes et papiers qui s'est rendue en Chine auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources pour y entamer des négociations. Cette initiative a été rapidement suivie par une mission, au Québec, d'experts chinois venus poursuivre les pourparlers. Un second dossier, qui en est à son étape préliminaire, a été ouvert dans le secteur hôtelier. Enfin, un troisième dossier progresse dans le secteur énergétique.

L'intensification de la coopération Chine-Québec a incité le ministère à constituer, en Chine, une infrastructure d'information sur le potentiel économique et technologique du Québec. Aussi, dans le cadre de l'entente Québec-Chine, la Direction des affaires d'Asie et d'Océanie a-t-elle amorcé la mise sur pied d'un centre de documentation sur le Québec à l'Université Fudan de Shangaï. Elle a délégué trois professeurs de français langue seconde à l'Institut des langues de Pékin pour y dispenser des cours de français intensifs aux stagiaires chinois qui séjourneront au Québec à partir de 1982.

Au Québec, le Centre d'études sur l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal a obtenu une subvention du ministère. Celle-ci a permis au centre de recevoir un professeur chinois et d'intensifier ses cours de chinois aux étudiants québécois. Des universités québécoises ont également accueilli six boursiers chinois alors que des universités de Chine recevaient, en septembre 1980, sept boursiers québécois. La Direction des affaires d'Asie et d'Océanie a effectué également une mission afin de définir les modalités d'une collaboration en matière audio-visuelle entre le ministère et l'Institut des langues de Pékin. Enfin, le ministère a accueilli une délégation chinoise qui avait pour mandat d'étudier, au Québec, le système d'enseignement collégial et professionnel.

### 1.5.3 La Corée du Sud

À la suite de liens noués avec le Consulat général de la Corée du Sud, le ministère de l'Agriculture du Québec examine actuellement les possibilités d'échanges entre le Québec et la Corée du Sud dans le secteur de l'agro-alimentaire.

### 1.5.4 Taïwan

À la suite d'efforts déployés par le ministère des Affaires intergouvernementales et le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, une société québécoise a conclu un contrat à long terme portant sur la vente et la livraison de 500 tonnes de produits forestiers par mois à Taïwan. La direction a, par ailleurs, établi des contacts à Taïwan en vue de créer et de supporter une prochaine association culturelle «Québec-Taïwan».

### 1.5.5 L'Asie du Sud-Est

La Direction des affaires «Asie et Océanie» a lancé une opération de prise de contact avec les représentants des ambassades et consulats de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est: l'Australie, le Bangladesh, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et les Philippines. Plusieurs projets d'échanges ont été abordés et certains d'entre eux devraient voir le jour au cours de l'année 1981.

### 1.5.6 La Nouvelle-Zélande

Le ministère des Affaires intergouvernementales a accueilli, en septembre 1980, une importante délégation de la Nouvelle-Zélande, dirigée par le Vice-premier ministre de ce pays. Il a été convenu de mettre sur pied un mécanisme de coopération afin d'intensifier les relations entre les deux parties. Depuis lors, le Québec est rapidement informé de projets envisagés dans ce pays et des firmes québécoises peuvent maintenant soumissionner. Par ailleurs, un groupe québécois de l'industrie ovine s'est rendu en Nouvelle-Zélande et a conclu une entente en matière d'élevage de moutons. De plus, le ministère a apporté son aide à une mission québécoise dans le secteur énergétique au printemps 1981.

### 1.5.7 Le Pakistan

Le Québec s'intéresse à la réalisation prochaine, au Pakistan, de projets d'envergure qui pourraient bénéficier de la technologie québécoise.

Le ministère a donc effectué une première mission gouvernementale qui a permi d'ouvrir des dossiers prometteurs. Cette action a, par ailleurs, contribué à soutenir certains projets de l'entreprise privée québécoise, qui sont porteurs de fortes retombées économiques pour le Québec dans la mesure où ils sont reliés au développement des secteurs minier et hydro-électrique du Pakistan.

Les autorités pakistanaises souhaitent, en effet, rendre productif un important gisement minier dénommé Saindak. Ce seul projet représente un investissement de 400 millions de dollars. D'autre part, le projet minier SWAT, qui implique la mise sur pied d'un complexe industriel alumine-ciment fait actuellement l'objet d'un examen par l'ACDI. Quant au projet hydro-électrique de Kalabagh, il a déjà fait, dans sa première phase, l'objet d'un financement par la B.I.R.D.. Sa réalisation globale coûtera quelque 3 milliards de dollars.

## *1.6 Les organisations internationales francophones*

Le Québec collabore, à des titres divers, à plusieurs organismes et institutions internationales francophones.

## 1.6.1 L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

L'Agence de coopération culturelle et technique, dont le siège est à Paris, regroupe actuellement 34 États et gouvernements. Pour apprécier le chemin parcouru, il faut se souvenir que 21 pays et gouvernements, dont le Québec à titre de gouvernement participant, avaient signé, en 1970, la Convention de Niamey créant cet organisme.

La première décennie de l'ACCT a ainsi été marquée par un dynamisme certain, bien qu'elle ait eu à régler, au cours de cette période, les problèmes de mise sur pied et de croissance, communs à toute organisation internationale. C'est pour finaliser cette tâche qu'ont été conviés la Conférence générale et le Conseil d'administration en sessions spéciales aux mois de mai et de juin 1980. Les textes fondamentaux ont été modifiés, les nouvelles structures mises en place et les postes de direction pourvus de nouveaux titulaires. Pour sa part, le Québec a été invité à combler le poste de Directeur général de la section «éducation et formation».

La Conférence générale spéciale a également décidé d'accroître le rôle de son bureau. C'est ainsi que le Ministre des Affaires intergouvernementales, membre du bureau, à titre de rapporteur, a été appelé à siéger à deux reprises à Paris.

Par ailleurs, mais toujours sous l'égide de l'ACCT, le Conseil international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA) a été créé, à l'instigation du Québec et s'est réuni à deux reprises. Le Doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, nommé Secrétaire intérimaire du CIRELFA, s'est vu confier la maîtrise d'oeuvre «d'une étude relative à la création d'un réseau international de documentation informatisée».

Le Québec a offert de prêter les services d'un spécialiste au poste de Secrétaire et d'accueillir le Secrétariat du CIREFLA à Québec. Cette opération est en cours et devrait se matérialiser au cours de l'année 1981.

Des délégations ministérielles québécoises ont participé à la Conférence des ministres de la Justice et à celle des ministres de l'Agriculture des pays d'expression française. Ces deux conférences se sont réunies à l'initiative des ministres français concernés et l'ACCT a apporté son concours à la tenue de ces rencontres.

Des missions de programmation-évaluation ont été effectuées par l'ACCT, en cours d'année, afin de préparer la programmation du prochain biennum (1982-1983). Le Québec a été l'hôte d'une telle mission en octobre et plus d'une dizaine d'organismes et départements ministériels ont rencontré les membres de la délégation. Le bilan de ces rencontres s'est révélé éminemment positif en termes de propositions concrètes et de perspectives d'avenir. L'agence a aussi demandé au Québec de présider une mission semblable dans les pays d'Afrique centrale et c'est le responsable du Service des affaires francophones du ministère qui a été désigné pour accomplir cette tâche.

Le Festival d'été de Québec a battu son plein au début de juillet et le secrétaire général de l'ACCT, M. Dankoulodo Dan Dicko, a rehaussé de sa présence les cérémonies d'inauguration. L'ACCT a apporté une importante contribution à ce festival. Une quarantaine d'artistes originaires d'une dizaine de pays membres ont offert une prestation inoubliable à des milliers de Québécois. De plus, une exposition de créations artisanales des divers pays membres de l'agence a été intégrée au festival, puis s'est déplacée au Fort Ingall de Cabano ainsi qu'à Mistassini.

Le Québec, par son Institut de tourisme et d'hôtellerie, est intervenu dans un projet de l'ACCT visant à revaloriser l'enseignement à l'École hôtelière de Port-au-Prince en Haïti. L'institut, qui avait accepté la maîtrise d'oeuvre de ce projet, a prêté les services de trois experts à cette fin.

Plusieurs ressortissants du Québec ont participé aux activités de l'École internationale

de Bordeaux qui relève aussi de l'ACCT. De même, des experts du Québec ont été sollicités pour intervenir dans la réalisation de stages divers et pour réaliser certaines études dans le cadre du Programme spécial de développement de l'agence.

## 1.6.2 Le projet de Communauté organique francophone

Le projet de création d'une communauté des peuples francophones est toujours à l'étude. Le président Senghor, du Sénégal, a déposé un avant-projet lors du Sommet franco-africain de 1980. Un certain nombre d'experts, dont un du Québec, furent invités à se réunir à Dakar, en septembre 1980, afin de parfaire l'avant-projet et de proposer des structures pour la future communauté. La position rigide du gouvernement fédéral canadien quant à la représentation du Québec dans les instances prévues a toutefois freiné l'évolution du dossier.

## 1.6.3 La Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN)

La 33e session de cette conférence ministérielle s'est déroulée à Kigali (Rwanda) du 12 au 16 avril 1980. Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, y était représenté par son adjoint parlementaire, M. Élie Fallu. À titre de représentant du Président en exercice (le Québec ayant été l'hôte de la session précédente), M. Fallu présida l'ouverture de la session ministérielle, procéda à la lecture du rapport du Prépsident en exercice sur les activités du bureau pendant l'intersession 1979-1980 et déposa un projet de code de fonctionnement de la CONFEMEN.

Qualifiée de conférence du renouveau, la réunion de Kigali a permis de préciser de nouveaux modes de coopération entre les ministères francophones de l'Éducation, sur la base de propositions adoptées l'année précédente grâce aux efforts de la délégation québécoise.

En outre, le Québec avait assumé la responsabilité de pré-examiner l'un des thèmes à l'ordre du jour de la session de Kigali. Il s'est vu confier la maîtrise d'oeuvre de deux des quatre projets reliés à ce thème. Ainsi, en vue de la préparation d'un guide d'élaboration des programmes de sciences au niveau primaire, un colloque restreint eut lieu à Québec du 3 au 7 novembre 1980; le gouvernement du Québec prit en charge l'hébergement et le séjour des délégués invités à ce colloque. Quant à l'inventaire des ressources humaines et de la production de l'information scientifique et technique dans les pays en voie de développement, il a été effectué par un expert québécois qui s'est notamment rendu au siège de l'UNESCO pour compléter ses recherches et tenter de définir un programme de collaboration avec cet organisme. De plus, le Québec a accepté de collaborer à un projet d'inventaire des travaux de recherche et expériences pédagogiques reliés à l'enseignement des langues nationales et ce, en collaboration avec l'ACCT. Un expert québécois s'est vu confier la responsabilité d'élaborer un questionnaire nécessaire à l'enquête menée par l'agence et deux bourses ont été offertes par le Québec à des responsables de l'aménagement linguistique dans le cadre de ce projet.

Du 19 au 21 janvier 1981, au Luxembourg, une réunion des correspondants nationaux de la CONFEMEN, à laquelle assistait le représentant désigné par le Québec, permit de faire le point sur l'état d'avancement des activités de la CONFEMEN. Ces correspondants se réuniront à Paris en juillet 1981, en vue de préparer la 34e session prévue du 2 au 6 novembre 1981.

## 1.6.4 Le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES)

Organisme technique de la CONFEMEN, mais disposant d'un secrétariat propre, le CAMES a dû surmonter certaines difficultés soulevées lors de sa session ordinaire de Kigali (12-14 avril 1980). Marquée par le départ de son Secrétaire général, l'historien voltaïque Joseph Ki-Zerbo, et la nomination à titre intérimaire du Togolais Seth Wilson, cette session permit de réexaminer les orientations du Conseil de même que ses programmes.

En cours d'année, des difficultés budgétaires ont paralysé le Secrétariat et donnèrent lieu à la convocation d'une session ministérielle extraordinaire qui eut lieu à Ouagadougou (Haute-Volta) du 23 au 26 mars 1981. Les ministres présents décidèrent de maintenir les orientations du CAMES et dotèrent celui-ci d'un nouveau mode de financement. Antérieurement, les pays amis défrayaient la moitié de ce budget: ainsi le Québec contribuait 17.5% de cette part. Dorénavant, les pays membres assumeront la totalité du budget et les pays amis verseront, de leur côté, une contribution exceptionnelle pour renforcer la marge de manoeuvre du Secrétariat. Les ministres, désireux de renforcer l'autonomie de leur institution, proposèrent la création d'un comité ministériel du CAMES et l'élargissement de sa base politique au sein de la CONFEMEN. Enfin, ils désignèrent un Voltaïque, M. Siméon T. Kabré, à titre de secrétaire général ad intérim jusqu'à la session de novembre 1981 prévue à Paris.

## 1.6.5 La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES)

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, a participé à la XIe session ordinaire de la CONFEJES, tenue à Liège (Belgique) du 13 au 17 octobre 1980.

La délégation québécoise a présenté les résultats d'une étude réalisée conjointement avec la France et le Nouveau-Brunswick sur le problème de la formation des cadres sportifs. Soucieux de l'importance de telles études préalables, le Québec s'est associé à Haïti et à la France pour préparer l'examen d'un des deux thèmes de la session suivante intitulé «Sport et Éducation: intégration de l'éducation physique et sportive dans les programmes d'enseignement».

En ce qui a trait aux activités de la Conférence, le Québec s'est notamment engagé à collaborer avec la France et le Nouveau-Brunswick à l'encadrement d'un «Séminaire sur la formation des cadres sportifs et sur l'animation sportive dans l'optique du sport de masse». Le séminaire, issu de l'étude conjointe mentionné plus haut, s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 16 au 23 février 1981: Un expert québécois agissait à titre de co-animateur.

Enfin, le Québec a poursuivi en 1980 sa participation à l'enrichissement de la documentation technique et pédagogique des instituts africains de jeunesse et sports, projet dont il fut l'initiateur, et à la réalisation duquel se sont jointes la France et la Belgique. De plus, il contribua à l'encadrement d'un stage sportif du 17 au 31 août en Haïti (athlétisme) et participa au Séminaire sur l'harmonisation des programmes de formation des cadres du 16 au 21 juin à Lomé (Togo) et au Congrès de médecine sportive tenu du 8 au 14 septembre à Port-au-Prince (Haïti).

## 1.6.6 La Conférence des ministres de la Justice et le XIIIe congrès de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF)

Le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, a participé, à l'invitation de la France, à la Conférence des ministres de la Justice des pays d'expression française, tenue à Paris le 12 septembre

1980. Trente ministres et chefs de délégation ont pris part aux travaux de cette conférence. Leurs discussions ont permis d'établir les bases d'une coopération dans les domaines de la formation des magistrats et de l'accès à la justice.

Pour sa part, le Québec a offert d'accueillir un secrétariat qui aurait pour fonction de favoriser les échanges entre pays francophones en matière de rédaction législative. Les modalités de mise en oeuvre de ce projet sont en cours d'élaboration.

La Conférence des ministres avait été précédée, du 8 au 11 septembre, du XIIIe congrès de l'Institut de droit d'expression française (IDEF). Le Sous-ministre adjoint de la Justice, le Directeur du Centre de recherche en droit public et le Président de la Commission des affaires sociales y représentaient le Québec et ont invité les membres de l'institut à tenir leur prochain congrès à Montréal en septembre 1981.

## 1.6.7. Le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF)

Le Québec est représenté à ce conseil par la Société de radio-télévision du Québec (SRTQ). Le Secrétariat de cet organisme est situé à Genève et le Québec a été appelé à détacher l'un de ses fonctionnaires, M. François Provencher, afin d'assurer la succession du secrétaire démissionnaire, M. Jean-Louis Arcand. La SRTQ a maintenu sa collaboration aux programmes du CIRTEF (information, échanges, stages, demandes d'expertise) et a participé activement au projet de développement de productions harmonisées.

## 1.6.8 L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

Le siège de cette association est à Montréal et le Québec a maintenu son soutien financier et logistique à cette importante association. La dernière réunion du Fonds international de coopération universitaire (FICU) a permis de faire le point sur les contributions gouvernementales et d'approuver la programmation 1980-1981. La réalisation de ces programmes implique la participation de plusieurs universités québécoises.

## 1.6.9 L'Université des Mutants

Les dirigeants de cette université, située sur l'Ile de Gorée, au Sénégal, et vouée au dialogue des cultures, ont effectué une mission au Québec. Un dialogue fructueux a pu s'établir entre ces personnalités et des responsables d'institutions et d'organismes québécois intéressés. Cette mission a permis de jeter les bases d'une intervention de deux experts du Québec, l'un de l'École nationale d'administration publique et l'autre de l'Université de Montréal. Ces experts ont séjourné, pendant deux semaines, en janvier dernier, à l'Université des Mutants.

## 1.6.10 Les associations francophones

Une politique visant à élargir le cercle francophone et à encourager la participation active et concrète de ses membres à la réalisation des objectifs définis dans le cadre des grandes institutions de la francophonie a été poursuivie.

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) a continué de bénéficier du soutien du gouvernement du Québec, qui a pris en charge les frais de la participation des villes membres québécoises (Montréal et Québec) pour 1980 et encouragé la présence de celles-ci aux rencontres convoquées par l'association.

Une subvention extraordinaire a été versée au Richelieu international à l'occasion de la tenue de son congrès annuel à Montréal en octobre 1980. Elle visait à encourager le démarrage d'un plan d'expression de cet organisme privé auprès de clientèles francophones du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie.

## 2. La concertation et les politiques gouvernementales en matière internationale

L'effort visant à rationaliser les activités internationales du Québec, dans les grands secteurs d'intervention, s'est poursuivi au cours de l'année 1980-1981. Dans les secteurs culturel, économique et social, des groupes de travail interministériels ont été mis sur pied avec mandat de formuler les éléments d'une politique internationale. Cette réflexion, déjà avancée à certains chapitres, devraient aboutir au cours d'un prochain exercice.

Parallèlement à cet effort de planification, le ministère des Affaires intergouvernementales s'est appliqué, par le biais de ses directions sectorielles, à mieux définir les procédures de consultation afin d'assurer une plus grande cohérence dans la réalisation des activités internationales du Québec.

### *2.1 Les affaires éducatives et culturelles*

La Direction des affaires éducatives et culturelles est responsable de la planification, de la programmation et de l'évaluation des activités de coopération dans les domaines suivants: éducation, culture, jeunesse, loisirs et sports, organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales reliées à ces secteurs d'intervention. En concertation avec les ministères concernés ainsi qu'avec des interlocuteurs de milieux intéressés, la direction élabore les orientations destinées à guider l'action internationale du Québec dans ces domaines. Ses analyses et avis contribuent à l'élaboration des politiques et des programmes de coopération.

Au cours de l'année 1980-1981, les activités de diffusion et de coopération de la Direction des affaires éducatives et culturelles se sont développées et ont été marquées par l'approfondissement des relations entretenues avec les ministères sectoriels, ainsi que par le souci d'évaluer les retombées des opérations réalisées, en concertation avec les directions géographiques du ministère.

#### 2.1.1 L'éducation

La direction a notamment entretenu une étroite collaboration avec le Service québécois d'aide aux étudiants étrangers du MEQ, chargé d'octroyer des bourses aux étudiants étrangers.

Elle a participé activement à la conclusion d'ententes entre des universités québécoises et des universités étrangères et s'est penchée sur les impacts provoqués par la hausse des frais de scolarité pour les étudiants étrangers.

Elle a voulu aussi favoriser la participation québécoise aux activités d'organismes internationaux en éducation et, enfin, contribuer à la promotion de valeurs québécoises dans les relations qu'entretient à l'étranger le gouvernement canadien lorsque la dimension éducative est impliquée.

Dans le cadre de ses programmes de coopération, le ministère des Affaires intergouvernementales offre (avec ou sans réciprocité) diverses bourses d'études et de stages à des étudiants étrangers. En 1980-1981, il a favorisé la venue au Québec de 393 boursiers ou stagiaires répartis comme suit: Afrique, 148; Amérique latine, 114; États-Unis, 57; Europe, 17; France, 67.

D'autre part, le ministère collabore étroitement à la mise en oeuvre du programme de bourses du MEQ par la sélection des pays bénéficiaires et en assurant les communications avec les pays concernés. Le MEQ a offert 54 bourses et 9 stages en 1980-1981.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a convenu d'exempter, de la hausse des droits de scolarité exigés des étudiants étrangers, les ressortissants de pays moins bien nantis avec lesquels une entente pourrait être conclue à cet effet.

Ainsi, le ministère a conclu au nom du gouvernement du Québec, en 1980-1981, des ententes de réciprocité avec les pays suivants: Algérie, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Sénégal, Togo, Tunisie et Zaïre. Des ententes similaires Québec-France et Québec-Gabon avaient été signées antérieurement. Plusieurs autres pays s'apprêtent à présenter des demandes du même type.

## 2.1.2 La culture

En 1980-1981, le ministère des Affaires intergouvernementales, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, a mis au point un fichier du spectacle permettant aux producteurs professionnels de spectacles québécois (tant les artistes que leurs représentants) d'offrir leur production pour fins de diffusion culturelle à l'extérieur du Québec.

Le fichier constitue, d'une part, une banque de données que le ministère utilise pour sélectionner les spectacles qu'il désire présenter à l'étranger. D'autre part, le fichier est utilisé en réponse aux demandes d'aide financière que des organismes ou des individus sollicitent du ministère des Affaires intergouvernementales pour effectuer une tournée à l'étranger. Les demandes sont examinées par un comité consultatif qui fait ses recommandations au ministère.

Au cours de l'année, 52 artistes et groupes (ou leurs représentants) ont sollicité par l'intermédiaire du Volet III du fichier du spectacle (inscriptions mai et novembre 1980) l'aide financière du ministère des Affaires intergouvernementales. Le ministère a répondu favorablement à 18 demandes de projets de tournée ou de pré-tournée prévus en Europe, en Asie, en Afrique, aux États-Unis ou dans certaines provinces canadiennes.

Au cours de l'année 1980-1981, le ministère des Affaires intergouvernementales a fait circuler, à des fins de diffusion culturelle à l'étranger, quelques expositions dont il avait fait l'acquisition. Des expositions portant sur «l'Art Inuit», les «Arts textiles au Québec» et la «Gravure québécoise» ont ainsi circulé en Europe. L'exposition «La Gravure québécoise en atelier libre» a été présentée en divers lieux aux États-Unis. Ces expositions continueront à circuler à l'étranger au cours des prochaines années.

En outre, le ministère a soutenu la participation québécoise à des concours internationaux de musique et à des rencontres internationales telles la 11e Conférence internationale sur la sculpture et le Festival mondial de la marionnette, tenu à Washington en juin 1980 ou encore le Congrès de la «Percussive Arts Society» qui a eu lieu en Californie à l'automne 1980.

Enfin, le ministère a soutenu l'organisation et la tenue au Québec de manifestations culturelles internationales, telles le Congrès international portant sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage des bâtiments ou quartiers historiques, qui s'est tenu à Québec en mai 1980 ou encore le «Symposium international de la sculpture environnementale» de Chicoutimi à l'été 1980.

## 2.1.3 Les communications

Dans le but de faire connaître le cinéma québécois à l'étranger comme oeuvre culturelle et de lui trouver des débouchés commerciaux, la Direction des affaires éducatives et culturelles a contribué financièrement à la présentation de films québécois lors de manifestations cinématographiques internationales, tels les festivals de Cannes, de Venise, d'Asolo, de Sceaux et de Chicago.

La direction a également subventionné des organismes québécois pour leur permettre de réaliser à Montréal des manifestations cinématographiques comme la Semaine du cinéma québécois, le Festival du nouveau cinéma, le Festival des films du monde, le Festival du cinéma 8, le Congrès de l'Association pour le développement de l'audiovisuel et de la technologie en éducation.

Ces contributions financières ont été accordées en vue d'atteindre trois objectifs: favoriser les échanges entre les cinéastes québécois et étrangers; permettre au public québécois de connaître des oeuvres cinématographiques de différents pays; vendre des productions québécoises à des institutions étrangères d'éducation.

## 2.1.4 La participation aux organisations internationales du secteur éducatif et culturel

L'action de la direction a été particulièrement manifeste quant à la participation québécoise aux organisations internationales du secteur éducatif et culturel.

Pas moins d'une vingtaine d'opérations ont été conduites dans ce secteur.

### *a) L'UNESCO*

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est l'une des organisations internationales qui ont retenu l'attention au cours de l'année 1980-1981.

Au mois de juin dernier, le ministre du Développement culturel du Québec, M. Camille Laurin, a accueilli le sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture et les communications, M. Makaminan Kabagiansar. De même le Québec fut l'hôte de la réunion d'experts de l'UNESCO sur la «place et le rôle des industries culturelles dans le développement culturel des sociétés».

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation a pris une part active à la préparation de la 37e session de la Conférence internationale de l'éducation en présentant un rapport sur «la généralisation du droit à l'éducation» à la demande de l'UNESCO.

De même, le Québec s'est vivement intéressé à la préparation de la 21e conférence générale de l'UNESCO. C'est ainsi que le ministère, avec l'appui de ministères sectoriels et d'organismes paragouvernementaux, a procédé à l'analyse du programme et du budget de l'organisation pour 1981-1983 et a déposé, auprès du ministère des Affaires extérieures, un document faisant état de l'ensemble des centres d'intérêt québécois à cet égard.

Soulignons que le Québec, pour la première fois, a pu bénéficier d'une double représentation à la Conférence générale de l'UNESCO, ce qui lui a permis de couvrir à la fois le volet éducationnel et culturel de cette réunion.

La Direction des affaires éducatives et culturelles a également rendu possible la réalisation d'une mission scientifique du M.E.Q. auprès de l'UNESCO, en vue notamment de procéder à l'inventaire et à l'évaluation des réalisations et besoins des pays d'Afrique francophone dans le domaine de l'information scientifique et technique. Cette mission découlait des responsabilités dévolues au Québec dans le cadre de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française.

Enfin, la direction a favorisé la venue au Québec de M. Etiore Gelpi, chef de l'Unité d'éducation permanent à la Division des structures, contenus, méthodes et techniques de l'UNESCO. Cette mission devait permettre à la Commission québécoise d'études sur la formation des adultes de procéder à une consultation scientifique sur la formation professionnelle et les liens entre l'éducation et le travail.

### *b) L'O.C.D.E.*

L'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) est une autre organisation internationale avec laquelle la Direction des affaires éducatives et culturelles a favorisé le développement de relations.

C'est ainsi qu'elle a rendu possible la mission au Québec de M. Yarl Bengtsson, conseiller au Centre pour la recherche et l'innovation

dans l'enseignement à l'O.C.D.E.. À l'invitation de la Commission québécoise d'études sur la formation des adultes, M. Bengtsson est venu faire état de son expérience relative à la formation professionnelle des adultes et aux dimensions économiques de cette formation et aussi porter, à l'attention de la Commission, les expériences européennes dans le domaine de la démocratie industrielle.

De même, la direction a rendu possible la participation du Bureau de la science et de la technologie à la Conférence de l'O.C.D.E. sur les indicateurs de science et de technologie. Par ailleurs, à la suite d'une entente entre le ministère, le M.E.Q. et l'Université du Québec, il a été convenu que le Directeur de la Coordination des études avancées et de la recherche à l'Université du Québec serait détaché auprès de l'O.C.D.E. pour occuper le poste d'administrateur au Secrétariat du programme relatif à la gestion des établissements d'enseignement supérieur.

Au cours du mois de septembre 1980, le Sous-ministre de l'Éducation du Québec présidait, à la demande de l'O.C.D.E., un atelier d'experts réunis pour discuter du financement de l'enseignement supérieur.

Enfin, soulignons la participation du M.E.Q. au colloque sur la prime enfance organisé par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. La participation du M.E.Q. à ce comité de l'O.C.D.E. aura permis à ce ministère d'explorer plus avant le problème de l'accessibilité à l'éducation.

### *c) Les autres organisations internationales*

En colllaboration avec les ministères sectoriels concernés, le ministère a également rendu possible la participation d'organismes privés et plublics québécois à plusieurs colloques ou conférences internationales.

C'est ainsi que le Conseil des monuments et sites du Québec fut activement représenté au colloque de la Section française du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). De même, le Président-directeur général de la Société de développement des industries culturelles participera, à titre d'observateur, au sein de la délégation canadienne, à la réunion du Conseil d'Europe sur les industries culturelles. Pour sa part, le Président de l'Institut canadien d'éducation a reçu une aide financière lui permettant de participer à la réunion du Conseil international de l'éducation des adultes.

Le ministère a également favorisé la participation de la Société québécoise des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs au Congrès de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs. Outre de prendre une part active aux débats qui se sont déroulés, les représentants québécois ont également poursuivi les discussions déjà entreprises avec les sociétés françaises en vue d'en arriver à la signature d'ententes de réciprocité pour la gestion de nos répertoires.

Avec l'appui de la Direction des affaires éducatives et culturelles, une représentante du Département de psychologie de l'Université Concordia a pu faire une présentation scientifique lors de la Conférence internationale sur les études relatives à la condition féminine.

Par ailleurs, soulignons que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA) tiendra en 1982, à Montréal, sa 48e conférence générale. En vue de la préparation de cette manifestation d'importance, la direction a favorisé la participation du Président du Comité d'organisation québécois à la 46e conférence de l'IFLA qui se tenait à Manille.

De même, un archiviste de la Société historique du Saguenay a pu assister aux travaux du Congrès international des archivistes et a pu poursuivre une mission scientifique sur Louis Hémon et William Price. Des représentants des musées privés ont

également pu, avec l'aide du ministère, assister aux assises du Conseil international des musées.

En collaboration avec le M.E.Q., le ministère a invité une représentante du Mouvement français A.T.D. Quart Monde, Mme Isabelle Boestflug, à venir prononcer une conférence lors du Séminaire sur l'alphabétisation organisé par la Direction générale de l'éducation des adultes.

Enfin, soulignons que le Secrétariat au Développement culturel a pu être représenté au Congrès international des sociétés d'auteurs. Cette participation devait permettre d'évaluer l'intérêt et l'impact de pareilles assises en regard de l'énoncé de politique gouvernementale québécoise sur le droit d'auteur.

## *2.2 Les affaires sociales et institutionnelles*

La Direction des affaires sociales et institutionnelles est responsable de la coordination des programmes de coopération internationale impliquant les ministères, régies, commissions ou organismes du gouvernement du Québec oeuvrant dans les secteurs social et institutionnel. Elle assure aussi la maîtrise d'oeuvre dans ces matières, des négociations pouvant mener à la conclusion d'ententes intergouvernementales. Enfin, elle coordonne la participation du Québec aux activités d'organismes internationaux correspondants.

### 2.2.1 L'élaboration de politiques

De concert avec ses interlocuteurs sectoriels du Comité de concertation de la mission sociale, la Direction des affaires sociales et institutionnelles a été chargée de réaliser une évaluation globale des activités internationales au cours des cinq dernières années, en vue d'en arriver à une définition cohérente et globale de la politique à mettre en oeuvre au cours des prochaines années.

Ces travaux visent à clarifier les objectifs et les priorités à poursuivre, à identifier les secteurs d'excellence et les partenaires à privilégier, à analyser les problèmes et à faire les recommandations qui s'imposent, notamment dans le choix des moyens à utiliser. Ils devraient être complétés au cours du prochain exercice.

### 2.2.2 La coopération

Les programmes de coopération administrés par la direction visent à permettre aux différents ministères impliqués de mieux connaître l'expertise étrangère ou de faire bénéficier d'autres pays des expériences québécoises en matière de santé, de services sociaux, d'administration, de travail et de main-d'oeuvre, d'immigration ou de justice. Cette coopération amène souvent les institutions québécoises et étrangères à s'associer pour réaliser des projets communs.

Au cours de l'année, plusieurs missions de courte durée ont été organisées dans différents pays, dont la France, les États-Unis, l'Angleterre, la Suède et la Belgique; ces missions ont permis à des fonctionnaires du gouvernement d'aller recueillir une information spécialisée, d'échanger avec leurs homologues étrangers sur des problèmes communs et sur les moyens mis de l'avant pour les solutionner.

#### *a) Les Affaires sociales*

Avec l'appui du ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère des Affaires sociales a réalisé plusieurs activités de coopération dans ses trois grands secteurs d'intervention: la santé, les services sociaux et la sécurité du revenu.

Les thèmes touchant les personnes âgées, la santé mentale et la famille ont été surtout retenus. Les pays ressources furent surtout la France, les États-Unis, l'Angleterre, la Belgique et la Scandinavie.

Au chapitre de la coopération franco-québécoise, les priorités fixées par le Comité d'orientation en matière sociale devront tenir compte de la rentabilité des activités envisagées, de leurs effets multiplicateurs et de la diversité des intervenants.

En matière de santé, on verra se développer des programmes axés sur des échanges réels à des niveaux très élevés de recherche scientifique et clinique. Dans le domaine des services sociaux, ont visera le développement de la compétence sociale de la collectivité québécoise et de ses institutions par des projets à caractère multidisciplinaire, supportés par des établissements ou tout autre groupe représentatif. En matière de sécurité du revenu, on veillera d'abord à identifier le mieux possible l'expertise étrangère.

## *b) La Condition féminine*

Le Secrétariat d'État à la Condition féminine a vu sa première année d'activité marquée par deux événements spéciaux. À l'été 1980, la Ministre d'État à la Condition féminine et la Secrétaire générale associée participaient, à titre de membres de la délégation canadienne, à la Conférence mondiale de la décennie des Nations-Unies pour la femme, qui s'est tenue à Copenhague. En mars 1981, la Secrétaire générale associée représentait, au Deuxième forum international des femmes tenu à Cannes, la Ministre d'État à la Condition féminine.

De plus, plusieurs missions exploratoires ont été réalisées sur des thèmes variés, tels l'égalité entre les sexes, la famille, l'emploi des femmes, leurs conditions de travail, les législations sur l'avortement et la contraception, la structure des groupes féminins et les conséquences des lois sociales sur la vie des femmes.

## *c) La Fonction publique*

Dans le cadre de la formation et du perfectionnement des ressources humaines de la Fonction publique, le programme franco-québécois d'échanges de fonctionnaires qui vise à la fois l'amélioration des administrations et le développement des compétences a poursuivi ses activités pour une troisième année consécutive. Neuf fonctionnaires français sont venus au Québec pendant un an. Autant de fonctionnaires québécois se sont rendus en France pour une période identique.

Les participants québécois provenaient des ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Travail et de la Main-d'oeuvre, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, des Transports, de la Fonction publique, des Affaires culturelles ainsi que de la Commission des valeurs mobilières.

De son côté, l'École nationale d'administration publique a, cette année, apporté sa contribution à la politique que mène le Québec dans le domaine de l'énergie. Un séminaire organisé en collaboration avec l'Institut international d'administration publique de France a réuni des experts et hauts fonctionnaires français et québécois oeuvrant dans ce domaine. Les discussions ont permis aux fonctionnaires des deux gouvernements de comparer les orientations et le contenu des politiques de gestion de l'énergie.

L'inauguration de la Délégation générale du Québec à Mexico a été l'occasion de la signature d'un protocole d'entente entre l'ENAP et l'Institut national d'administration publique (INAP).

Par ailleurs, la Direction de la formation de l'École nationale d'administration publique a reçu quatre stagiaires de l'École nationale d'administration de Paris qui ont, par la suite, effectué un stage au sein d'une administration municipale. L'ENAP a aussi été l'hôte du Directeur de l'ENA de France. Cette rencontre a permis d'identifier les points forts de la relation ENAP - ENA et d'assurer la continuité dans les opérations de coopération déjà en cours.

Enfin, le Centre de documentation de l'École nationale d'administration publique a reçu la

visite d'un groupe d'africains chargé d'implanter un réseau d'information administrative en Afrique.

### *d) Les Affaires municipales*

Les Affaires municipales ont continué, cette année, d'être l'objet d'un programme d'échanges d'administrateurs municipaux avec la France, programme qui vise l'amélioration de la qualité de l'administration municipale par une étude comparée de la gestion des collectivités publiques. Dix administrateurs québécois ont séjourné en France, durant quatre semaines, au cours de l'année.

Un nouveau programme d'échanges d'ingénieurs municipaux avec la France a débuté, cette année, alors que dix ingénieurs, de part et d'autre, ont effectué un séjour de trois semaines dans le pays hôte.

Une mission préparatoire à l'élaboration d'un programme d'échanges d'urbanistes municipaux a aussi été réalisée. Enfin, l'urbanisme, l'aménagement foncier et l'environnement ont aussi fait l'objet de stages.

### *e) La Justice*

Plusieurs missions ont été effectuées, surtout en France, par des fonctionnaires québécois sur des sujets aussi variés que: l'étude des structures de fonctionnement de la répression du banditisme, l'accès aux dossiers personnels, la formation de base et la spécialisation des policiers, le trafic des stupéfiants, les libérations conditionnelles, etc. Le domaine de la criminologie a été touché par deux missions, l'une portant sur la victime et l'administration de la justice et l'autre sur l'évaluation des programmes d'intervention dans le système correctionnel français.

Le Québec a aussi reçu des missions françaises portant, entre autres, sur la formation professionnelle dans les prisons et l'alternative à l'emprisonnement des mineurs. Enfin, le ministère de la Justice est allé chercher une expertise en Angleterre, en Belgique, en Suède et aux États-Unis, souvent pour compléter les missions effectuées en France ou sur d'autres sujets spécialisés.

### *f) Le Travail et la Main-d'oeuvre*

Le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre a, cette année, centré ses projets de coopération sur la santé et la sécurité du travail, la politique des services de main-d'oeuvre et le marché du travail. Dans ce dernier domaine, une mission a été effectuée auprès de l'O.C.D.E. et en Suède. Ce ministère a aussi été impliqué dans une mission en France auprès des coopératives ouvrières de production.

### *g) L'Immigration*

Le ministère de l'Immigration du Québec a pour sa part, donné priorité à l'établissement, l'adaptation et l'intégration des immigrants en général et des réfugiés en particulier. Des missions ont été organisées, en France, sur la formation des immigrants et sur l'intégration de la main-d'oeuvre étrangère au marché de l'emploi tandis que les États-Unis ont été appelés à fournir leur expertise dans le domaine de l'accueil des réfugiés par les groupes communautaires.

### *h) La langue*

Le Président du Conseil de la langue française a effectué une visite, en France, auprès d'organismes importants, plus particulièrement le Haut comité de la langue française. Cette visite a permis d'établir un plan d'action dans le domaine de la coopération France-Québec qui doit débuter au cours de l'année 1981.

Dans le cadre de la francisation des entreprises, l'Office de la langue française a organisé, en France, pour le personnel des entreprises, des missions d'approfondissement de la langue dans des secteurs spécifiques et plus particulièrement dans ceux des communications, de la machinerie lourde et de la chocolaterie.

Les stages en formation continue, organisés en collaboration avec le Conseil national du patronat français, ont permis à plusieurs cadres et professionnels québécois de recevoir une formation technique en français.

Les activités du réseau de néologie ont été ralenties en raison d'une réorganisation des relations France-Québec dans ce domaine.

Enfin, des représentants d'une commission parlementaire d'enquête, mise sur pied en France dans le but de faire un inventaire sur la situation de la langue dans le monde, se sont rendus au Québec afin d'étudier la Charte de la langue française et les problèmes particuliers que peut poser son application.

## 2.2.3 Les congrès et colloques internationaux

La Direction des affaires sociales et institutionnelles a, durant l'année écoulée, développé une politique de soutien à différents congrès et colloques internationaux et collaboré à la réalisation de certains d'entre eux. Il y a lieu de retenir, dans ce domaine, le Colloque international sur les communautés urbaines et les agglomérations et le Colloque international sur les gouvernements régionaux qui ont eu lieu, du 8 au 12 septembre, à Montréal.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a aussi donné son accord de principe pour un appui au prochain congrès triennal de la «World Association for Medical Law» qui se tiendra à l'été 1982.

## 2.2.4 La participation aux organisations internationales des secteurs social et institutionnel

En concertation avec les ministères sectoriels, la direction s'est intéressée notamment aux organisations internationales qui rejoignent les compétences internes du Québec. Ainsi, les activités de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), du Haut commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (H.C.N.U.R.) et du Comité intergouvernemental pour les migrations (C.I.M.) ont été suivies avec beaucoup d'attention. Le gouvernement du Québec a délégué un conseiller technique et deux observateurs au sein de la délégation canadienne à la Conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail qui s'est tenue à Genève, en juin 1980. C'est le Président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre qui a agi comme conseiller technique aux travaux de la Commission traitant de la promotion de la négociation collective.

Après avoir appuyé l'Institut international d'études sociales (I.I.E.S.) dans l'organisation du premier congrès de l'Association mondiale de prospectives sociales (A.M.P.S.), le Québec a poursuivi sa collaboration avec cet institut en concluant un accord en juin 1980 qui permettra l'affectation d'experts-conseil québécois au service de l'I.I.E.S. Les fonctionnaires québécois aideront à la mise sur pied d'un secrétariat de l'A.M.P.S. et à l'élaboration d'un fichier didactique de vulgarisation du code international du travail. Il est enfin prévu que cette collaboration entre le Québec et l'I.I.E.S. se prolonge sous la forme de stages pour dirigeants sociaux donnés par l'I.I.E.S. au Québec.

Un représentant du gouvernement du Québec a aussi participé à la 27e session de la Commission des droits de l'homme. Enfin, les activités de l'Association des villes jumelées du Canada ont aussi été appuyées et un représentant de la direction assiste aux réunions du Conseil d'administration de cette association qui fait le lien avec la Fédération mondiale des villes jumelées.

## 2.2.5 Les opérations liées aux activités du ministère de l'Immigration à l'étranger

La consolidation des bureaux d'immigration du Québec, amorcée en 1979 suite à la signature de l'entente Couture-Cullen, s'est

poursuivie en 1980 et un effort de rationalisation des effectifs a été entrepris par le gouvernement.

Un nouveau bureau d'immigration a été ouvert à l'Ambassade canadienne à Lisbonne. Par ailleurs, le Bureau de Beyrouth a été fermé et les activités ont été transférées à Rome. Certains mouvements de personnel ont été effectués: des agents d'immigration ont été rappelés des bureaux de Londres et de Hong Kong; les changements de personnel ont été effectués à Hong Kong, Bruxelles, Paris et Rome.

Le responsable des agents d'immigration à Paris a été remplacé et s'est vu confier un mandat élargi. En plus de ses responsabilités antérieures, il est chargé de développer et maintenir des relations suivies avec le Haut commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, la Croix-Rouge internationale, le Comité intergouvernemental pour les migrations et la Commission internationale catholique pour l'immigration, organismes situés à Genève. Il doit assiter les responsables des bureaux du M.I.Q., en Europe, pour assurer une application uniforme de l'entente Couture-Cullen. Enfin, une entente a été signée entre le M.I.Q. et le C.I.M. pour l'organisation de cours de français aux immigrants réfugiés de Thaïlande venant s'établir au Québec.

*M. Gérald Godin, ministre de l'immigration du Québec, M. Mégalokoromos, ambassadeur, de Grèce à Ottawa, M. Robert Normand Sous-ministre au Ministère des Affaires intergouvernementales, et M. Christian Deslauriers, agent de protocole à ce même Ministère, à l'occasion de la signature d'ententes en matière de sécurité sociale, entre le Québec et la Grèce, le 23 juin 1981 à Québec.*

### 2.2.6 Les ententes de réciprocité en matière de sécurité sociale

Le Comité québécois de négociation des ententes de sécurité sociale, composé de représentants du ministère des Affaires sociales, de la Régie des rentes du Québec, du ministère des Affaires intergouvernementales, du Revenu, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Régie de l'assurance-maladie, a été appelé durant l'année à négocier avec trois pays: la France, le Portugal et la Grèce. Une rencontre avec les représentants des États-Unis est prévue pour le mois d'avril 1981.

#### *a) La France*

Il a été nécessaire de négocier avec la partie française un arrangement administratif complémentaire de même qu'un avenant à l'entente signée en 1979 afin d'en faciliter la mise en vigueur en août 1981.

#### *b) Le Portugal*

Suite aux négociations qui ont eu lieu à Québec en avril et à Lisbonne en septembre, le Québec et le Portugal ont conclu une entente le 20 mars 1980.

#### *c) La Grèce*

Au début du mois de mars, des entretiens ont eu lieu à Athènes entre les représentants des gouvernements québécois et hellénique pour en arriver aux paraphes d'une entente et d'un arrangement administratif en matière de sécurité sociale. Il est prévu que la signature de ces documents se fera avant le mois de juillet 1981.

Des dispositions sont prévues dans les textes négociés avec le Portugal et la Grèce pour que, dans l'année qui suivra l'entrée en vigueur, les discussions puissent reprendre afin d'élargir le champ d'application limité dans un premier temps aux régimes de rentes.

## *2.3 La coordination économique*

La Direction de la coordination économique assume un double rôle. D'une part, elle coordonne les activités internationales de l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État à vocation économique; d'autre part, elle assure la concertation de l'action des directions géographiques du ministère dans le secteur économique. En liaison étroite à la fois avec les ministères et organismes sectoriels et avec les directions géographiques du ministère, elle doit veiller à ce que les activités envisagées respectent les objectifs prioritaires du gouvernement au plan international, dont le ministère des Affaires intergouvernementales a la responsabilité, de même que les priorités sectorielles de chaque ministère à vocation économique.

Les ministères et organismes qui font partie de la mission économique gouvernementale sont nombreux (quelque huit ministères et une douzaine de sociétés d'État) et ils sont impliqués dans les activités internationales à des degrés et selon des modalités fort divers. Il s'ensuit que l'intervention du ministère, et en particulier de la Direction de la coordination économique, diffère beaucoup selon les dossiers, depuis la transmission d'informations jusqu'à l'organisation de missions et la négociation d'ententes en passant par un appui logistique plus ou moins important.

### 2.3.1 L'Industrie, le Commerce et le Tourisme

Le rôle de la direction dans ce domaine a d'abord consisté à assurer la coordination nécessaire entre notre ministère et l'Office québécois du commerce extérieur, chargé de la promotion des produits québécois. En effet, une concertation, en particulier au niveau des budgets, des effectifs et des programmations, est indispensable. Le ministère a également organisé et coordonné quelques missions économiques multi-sectorielles.

Un effort particulier a été porté à l'Amérique latine au cours de cette année, à la suite de l'ouverture d'une Délégation générale à Mexico et d'une Délégation à Caracas, comportant toutes deux une section économique. À l'occasion de l'inauguration officielle de la Délégation du Québec à Caracas, en avril 1980, une mission présidée par le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, s'est rendue au Venezuela. Il s'agissait de la première visite d'un ministre québécois en Amérique du Sud. La mission québécoise comprenait des dirigeants de sociétés d'État et privées représentant divers secteurs tels l'industrie pétrolière, le matériel roulant et le transport de l'énergie électrique.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, dirigeait une importante mission commerciale au Mexique, en octobre, composée d'une douzaine d'hommes d'affaires appartenant aux secteurs du matériel roulant, du nettoyage urbain et du génie conseil. Suite à cette mission, fin octobre, le ministre mexicain des Ressources nationales et du Développement industriel, M. José Andrès de Oteiza, a effectué une visite officielle au Québec au cours de laquelle ont été évoquées des possibilités de coopération industrielle et commerciale entre les deux gouvernements (raffinage, transport urbain, équipements miniers et forestiers).

Parmi les autres missions commerciales dignes de mention il faut souligner une mission à Cuba, dirigée par M. Michel Audet, sous-ministre adjoint au MICT, et comprenant des représentants des secteurs québécois du matériel de transport, de l'équipement électrique et des équipements d'hôpitaux, de même qu'une mission en Chine, dirigée par M. Patrick Hyndman, sous-ministre adjoint au même ministère, et couvrant les secteurs des équipements de pâtes et papiers, du cartonnage, du textile et des télécommunications. Au total, les missions et expositions commerciales organisées par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme au cours de 1980-1981 se sont réparties ainsi: 25 vers les États-Unis, 6 vers la France, 13 vers d'autres pays d'Europe, 5 vers l'Amérique latine et 7 en Afrique, Asie et Océanie.

Il faut souligner également l'accent mis sur la coopération et les relations économiques lors de la visite officielle effectuée en Belgique et en France au cours du mois de décembre 1980 par le premier ministre, Monsieur René Lévesque, d'ailleurs accompagné par le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry. La visite de M. Lévesque en Belgique s'est terminée sur une déclaration commune évoquant une série de secteurs possibles de coopération économique et industrielle entre le Québec et la Wallonie. En vue de concrétiser ces objectifs, une mission québécoise, présidée par M. Jean Deschamps, du Conseil exécutif, et incluant les présidents-directeurs généraux de la Société générale de financement (S.G.F.) et de SIDBEC, MM. Guy Coulombe et Robert Decoster, s'est rendue en Wallonie en mars 1981. Au cours de cette mission, des projets de coopération industrielle, en particulier dans les secteurs de la sidérurgie et de la cellulose, de même que des échanges techniques plus poussés entre sociétés d'État, ont été amorcés.

Au cours de sa visite en France, le Premier ministre québécois a identifié avec son homologue français divers secteurs de coopération économique et industrielle sur lesquels l'accent sera mis au cours de la prochaine année: sciences et technologie du futur, environnement, équipements pour industries primaires et de transformation, opérations de coopération régionale. Le séjour du Premier ministre en France a d'ailleurs été marqué par la signature entre M. Bernard Landry et M. Michel Cointat, ministre français du Commerce extérieur, d'un accord portant sur la création d'un Centre de promotion des coopérations technologiques et

industrielles françaises et québécoises. Ce centre, qui sera pourvu de deux sections, l'une à Montréal sous la direction d'un Français, et l'autre à Paris sous la direction d'un Québécois, aura pour mission de promouvoir la coopération industrielle et commerciale entre entreprises françaises et québécoises; ses grandes orientations lui seront données par le Groupe franco-québécois de coopération économique. La Direction de la coordination économique a contribué à la mise sur pied de ce centre, en concertation avec les ministères intéressés, en particulier le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de même qu'elle a été impliquée de près dans les travaux de la Commission permanente de coopération franco-québécoise et du Groupe de coopération économique.

Enfin, mentionnons brièvement quelques activités internationales en matière de tourisme, auxquelles le ministère a contribué: participation du Québec à l'International Tourism Regional Foundation mise sur pied par les gouvernements des États de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres des provinces de l'Est du Canada; participation québécoise au Séminaire sur le tourisme qui a eu lieu aux Iles Seychelles en novembre et décembre 1980, dans le cadre des stages de l'École internationale de Bordeaux organisés par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

## 2.3.2 L'Agriculture, les Pêcheries et l'Alimentation

Avec la création, au cours de cette année, de son service d'exportation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a reçu l'approbation du gouvernement de détacher à l'étranger des conseillers dans le domaine agro-alimentaire: un à la Délégation générale de New York, un autre à la Délégation de Los Angeles et un troisième à la Délégation de Tokyo. La nomination et l'intégration de ces conseillers de même que la concertation nécessaire au travail de promotion, ont fait l'objet d'un protocole d'entente entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, celui de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et le ministère des Affaires intergouvernementales.

D'une façon plus générale, la direction a continué, au cours de l'année, à aider le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans son travail de coopération et de promotion des produits agro-alimentaires à l'étranger. À cet égard, il faut mentionner, dans le cadre de l'ouverture de relations économiques avec le Mexique, une mission du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, en mars 1981, dans le but de prospecter les domaines de collaboration possible dans le secteur des techniques agricoles et les marchés potentiels pour les produits agro-alimentaires et les bovins québécois. Suite à sa mission au Mexique, M. Garon s'est rendu en République dominicaine, à l'invitation du Ministre de l'Agriculture de ce pays, venu lui-même en mission au Québec l'automne précédent. Ont été particulièrement explorées, des possibilités de coopération dans les secteurs de la transformation et de l'entreposage des produits de la pêche et de la vente de porcs et de bovins.

Au cours de l'été 1980, le ministre de l'Agriculture et des Forêts de France, M. Ménaignerie, a effectué une visite au Québec à l'invitation de son homologue québécois. Les deux ministres ont alors procédé à une évaluation de la coopération franco-québécoise en ce qui a trait à la recherche de nouvelles technologies de transformation et ont discuté des barrières empêchant l'exportation de produits alimentaires. Par ailleurs, le commissaire à l'Agriculture de l'État américain du Massachussets, M. Frederick Winthrop Jr, accompagné de représentants du monde agricole et universitaire des États de la Nouvelle-Angleterre, est également venu en visite au Québec. Il a évoqué avec le Ministre québécois de l'Agriculture et les fonction-

naires de ce ministère les possibilités de collaboration dans le domaine agro-alimentaire entre les deux régions. À souligner, également, parmi les activités internationales du Québec dans le secteur agricole, la participation d'une délégation québécoise, présidée par le sous-ministre de l'Agriculture, M. Ferdinand Ouellet, à la rencontre à Paris des ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Il y a été décidé de tenir au Québec, en 1981-1982, un séminaire sur la gestion agricole.

Il faut, enfin, rappeler que c'est à l'été de 1980 que se sont tenues à Montréal les Floralies internationales, importante exposition à laquelle ont participé 22 pays et qui s'est avérée un succès, tant au point de vue de la participation du public que des échanges techniques fructueux entre horticulteurs québécois et étrangers. Le ministère des Affaires intergouvernementales a participé étroitement à l'organisation et au déroulement de ces floralies.

### 2.3.3 L'énergie

Dans le secteur pétrolier, la conjoncture internationale relative aux approvisionnements pétroliers s'est améliorée d'une manière significative. C'est dans cette perspective temporaire que le Québec a poursuivi sa politique de contacts avec certains pays producteurs de pétrole, notamment en Afrique, où des pays-cibles ont été identifiés. Cependant, aucune action d'importance n'a été entreprise, dans l'attente de la redéfinition du mandat de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). Cette révision a été entérinée par le gouvernement québécois à la fin de 1980 dans le sens d'un élargissement du mandat et des disponibilités financières de cette société d'État, qui pourra désormais intervenir au niveau des approvisionnements du Québec en pétrole brut et en produits pétroliers. Elle pourra également entreprendre des actions d'exploration en dehors du territoire québécois. Ces dispositions nouvelles vont amener SOQUIP a définir dans le proche avenir, de concert avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et notre ministère, une stratégie d'intervention.

Dans le domaine de l'énergie électrique, Hydro-Québec a négocié avec son homologue mexicain, la Commission fédérale d'électricité, un accord-cadre de coopération dans différents secteurs, à savoir la production, le transport, la distribution et la vente d'énergie hydro-électrique. L'accord doit être signé incessamment par les présidents des deux organismes. D'autre part, les pourparlers se sont poursuivis entre le Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre et de New York, dans le cadre de l'approvisionnement de ces États en électricité québécoise. L'intérêt manifesté par les autorités gouvernementales des États concernés (en particulier celles du New-Hampshire) laisse entrevoir la possibilité d'ententes et l'accroissement de la coopération à l'ensemble du domaine hydro-électrique.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a, d'autre part, poursuivi ses efforts de collaboration avec Hydro-Québec international, afin de promouvoir la technologie québécoise dans certains pays, en particulier en Amérique latine. Une importante mission a été organisée avec l'aide de notre ministère, en novembre 1980, au Pérou, où Hydro-Québec international a obtenu la gérance d'un projet de développement hydro-électrique financé par l'ACDI.

### 2.3.4 L'Environnement

Dans le secteur de l'environnement, le ministère a aidé à mettre sur pied la mission qu'a effectuée en France, à l'été 1980, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, accompagné de son Sous-ministre. Monsieur Léger a pu, à cette occasion, prendre connaissance d'un certain nombre de réalisations techniques françaises dans le domaine relié à l'environnement. Il a, pour sa part, fait connaître l'important

programme d'assainissement des eaux en cours au Québec et invité les firmes françaises spécialisées à s'associer à sa réalisation. Depuis lors, plusieurs sociétés françaises sont venues au Québec afin d'examiner, à cette fin, les possibilités d'association avec des firmes québécoises d'ingénieurs-conseil.

En août 1980, une déclaration d'intention a été signée entre les gouvernements du Canada et des États-Unis concernant la pollution atmosphérique transfrontalière (pluies acides). Bien que les provinces canadiennes n'aient pas été associées directement à la signature de ce mémorandum, elles ont participé aux comités de travail formés pour élaborer le traité lui-même, que les deux gouvernements pourraient signer en 1981; c'est ainsi qu'un des comités techniques est présidé par M. Bernard Harvey, sous-ministre adjoint au ministère québécois de l'Environnement, et que le Directeur des services juridiques du ministère des Affaires intergouvernementales a été invité à faire partie du comité de législation.

## 2.3.5 Les ressources

Dans le domaine des mines, une mission d'industriels français fabriquant du matériel minier est venue au Québec, en avril 1980, dans le cadre du programme franco-québécois de coopération industrielle et technologique ACTIM-MAIQ, afin de trouver des partenaires québécois intéressés à la fabrication et à la distribution de leur équipement au Québec. Des pourparlers sont actuellement en cours dans ce sens. Dans le domaine de l'amiante, notre ministère a, cette année encore, maintenu son support à l'organisation de rencontres ou missions de scientifiques québécois et européens, afin de favoriser la recherche conjointe en matière épidémiologique. D'autre part, lors d'une réunion Canada-CEE, le principe de la tenue à Montréal, au printemps 1980, d'une conférence internationale sur l'amiante a été retenu. Enfin, le ministère a apporté son aide à une mission, au Japon, d'industriels, dont un représentant de la Société nationale d'amiante (SNA), dans le but d'identifier de nouvelles technologies de transformation et d'utilisation industrielle du mica.

Dans le domaine forestier, le ministère des Affaires intergouvernementales a favorisé des actions de prospective et de recherche de partenaires internationaux potentiels. C'est ainsi qu'une mission du secteur des pâtes et papiers, organisée sous l'égide du ministère, s'est rendue en Chine en février 1981. Cette mission, dirigée par le sous-ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Noël Poulin, accompagné de fonctionnaires de son ministère et de dirigeants de REXFOR, avait pour but d'examiner les possibilités d'opérations conjointes, entre le Québec et la Chine, dans le secteur des pâtes et papiers. Enfin, une mission a été organisée, à la demande de l'ACDI, au Pérou, afin d'évaluer les besoins forestiers de ce pays et d'examiner les moyens de mettre en valeur les richesses de ses forêts.

## 2.3.6 Le secteur coopératif

La Direction de la coordination économique a continué, au cours de cette année, d'apporter son soutien au secteur coopératif québécois. C'est ainsi que plusieurs missions à caractère technique ont été effectuées à l'étranger grâce à l'aide du ministère, qui a également participé au financement de projets à caractère coopératif réalisés par la Société de développement international Desjardins en Amérique latine et en Afrique francophone. Le gouvernement du Québec a également reçu officiellement les participants au Congrès de l'Alliance coopérative internationale, qui s'est tenu, à Montréal, en mai 1980.

## 2.3.7 Les organisations et conférences internationales à caractère économique

Le ministère, et en particulier la Direction de la coordination économique, a poursuivi son étude des intérêts et objectifs que le Québec entend poursuivre en ce qui a trait aux organisations internationales, afin d'en arriver à un plan d'action et à une meilleure coordination des activités gouvernementales québécoises dans ce domaine. En même temps, la direction contribuait à faciliter une participation québécoise dans un certain nombre de conférences internationales à caractère économique. C'est ainsi que le Québec fit partie des délégations canadiennes à l'Assemblée générale spéciale des Nations-Unies sur la nouvelle stratégie de développement à New York en septembre 1980 et à la réunion du Comité sur la politique scientifique et technique de l'OCDE à Paris en mars 1981. Le ministère a également soutenu la participation d'un représentant du Centre d'études du tourisme de Montréal à la Conférence mondiale sur le tourisme, à Manille, en octobre 1980. Il faut souligner également le stage effectué par un Québécois à la Banque mondiale à Washington. Enfin, le ministère suit de près un certain nombre de conférences internationales en cours ou à venir, et qui portent notamment sur le droit de la mer, les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que sur les négociations globales reliées au dialogue Nord-Sud.

## 2.3.8 La politique des relations économiques internationales

Le Comité de travail interministériel sur la politique des relations économiques internationales du Québec, dont la création remonte à octobre dernier, a effectué comme prévu une série de démarche auprès de tous les ministères et sociétés d'État à vocation économique afin d'obtenir un bilan et une prospective des actions de ces intervenants dans le domaine international. Le but est d'en arriver à une meilleure cohérence de la politique économique internationale du Québec et de proposer une stratégie et des mécanismes de concertation appropriés. Les travaux sont en cours et se termineront, plus tard qu'initialement prévus, au cours de 1981. Le Secrétariat de ce comité est assuré conjointement par la Direction de la coordination économique et la Direction «Recherche et développement des politiques» du ministère.

# Chapitre quatrième: Les communications

Au cours du présent exercice financier, la Direction des communications a orienté ses actions vers la poursuite de deux objectifs principaux: mieux faire connaître le Québec à l'étranger et sensibiliser davantage les Québécois et les Québécoises à l'action extérieure du Québec et aux programmes de coopération mis à leur disposition.

## 1. Au bénéfice des clientèles extérieures

Toutes les délégations et bureaux du Québec à l'étranger se préoccupent de l'information du public et des relations avec la presse. Cependant, cette activité est particulièrement marquée dans certaines délégations telles Paris, New York, Chicago, Boston et Los Angeles qui disposent de conseillers spécialement affectés à l'information.

Dans le but de mieux faire connaître le Québec à diverses clientèles étrangères, les délégations utilisent films, expositions, matériel audio-visuel et publications de toutes sortes. Aussi peuvent-elles mieux faire comprendre les objectifs, les politiques et les réalisations du Québec et projeter ainsi l'image d'une société moderne, dynamique, originale, désireuse d'échanger avec le reste du monde.

### *1.1 L'information générale et les publications*

Dans le but de permettre au personnel des délégations et bureaux de se tenir au courant des événements qui se déroulent au Québec, la Direction des communications fait parvenir deux fois par jour, par télex, les manchettes de l'actualité québécoise. Deux fois la semaine, des exposés de politique gouvernementale, des déclarations et discours importants, des coupures de presse et d'autres documents d'information portant sur tous les aspects de l'activité québécoise sont également acheminés aux représentations du Québec à l'extérieur.

En outre, la Direction des communications a continué, cette année encore, la production hebdomadaire de bulletins portant sur l'actualité québécoise et destinés à diverses clientèles choisies. Même si ces bulletins sont rédigés à Québec, il est possible à chaque délégation d'y incorporer des nouvelles d'intérêt régional voire d'adapter les textes selon ses besoins propres.

- *Québec Update* est un hebdomadaire rédigé en anglais au bénéfice de clientèles particulières, tels les hommes d'affaires américains. Il les renseigne sur l'actualité économique et politique. Il compte huit éditions, adaptées aux clientèles de New York, Boston, Chicago, Los Angeles, Toronto, Londres, Atlanta et Dallas. Ce bulletin est également traduit en japonais et en allemand (Québec Heute) par les délégations du Québec dans ces pays.
- *Québec Hebdo* est publié en français une fois la semaine et porte sur l'actualité politique, économique, sociale et culturelle québécoise. Les délégations de Paris et de Bruxelles reprennent les textes de ce bulletin.

Québec Update et Québec Hebdo servent à parts égales à la préparation des bulletins de nouvelles publiés en italien à partir de Milan *(Québec Oggi)* et en néerlandais à partir de Bruxelles *(Québec Van Daag)*. Enfin, *Québec Al Dia* est préparé à Québec et constitue la version espagnole du Québec Update et du Québec Hebdo.

Les délégations et bureaux du Québec à l'étranger doivent répondre quotidiennement à des demandes d'information diverses sur le Québec. Pour répondre à ces demandes, la Direction des communications a également produit deux types de documents décrivant le Québec dans sa réalité politique, économique, sociale et culturelle: *Québec en bref* et *Vivre au Québec.* Des versions française, anglaise, espagnole, arabe, allemande et chinoise du *Québec en bref* ont été publiées, ainsi que des versions française, anglaise, allemande et italienne de *Vivre au Québec.*

## 1.2 L'audio-visuel

Dans le secteur de l'audio-visuel, la Direction des communications s'est appliquée à acheminer régulièrement aux représentations du Québec des copies de films portant sur divers secteurs de l'actualité québécoise. Ces films produits par des organismes publics ou par l'entreprise privée servent aux conseillers québécois en poste à l'étranger pour sensibiliser des publics choisis à l'originalité québécoise dans de nombreux domaines.

La Direction des communications a veillé également, au cours de l'année, à l'organisation d'un ciné-club au Centre culturel manitobain de Saint-Boniface et un autre au French Institute de New York. À la fin du présent exercice financier, la direction mettait la dernière main à l'organisation d'une semaine culturelle québécoise prévue au Bénin et au Rwanda et d'un festival du film québécois à Toronto.

Un projet de participation québécoise au Festival du film d'animation du Venezuela était également en phase de réalisation. Mentionnons également que trois répertoires photographiques portant sur le tourisme, la culture et le loisir ont été préparés et acheminés aux diverses représentations du Québec.

Parallèlement, la direction travaillait à la production de documents audio-visuels originaux sur le Québec. Mentionnons *Québec par quatre chemins* conçu dans le but de donner un bref aperçu du Québec à un public étranger, ainsi qu'un film portant sur le savoir-faire des Québécois dans les domaines économique, scientifique et culturel. Ce dernier projet, qui sera finalisé au cours du prochain exercice financier, a été préparé de concert avec les ministères québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de l'Immigration, des Transports, des Communications et des Affaires culturelles.

Mais la principale réalisation de la direction dans le domaine audio-visuel demeure sans contredit sa participation au congrès de l'American Association of Teachers of French qui s'est tenu, à Québec, à la fin de juin 1980. Ce congrès revêtait une importance particulière pour le Québec non seulement en raison du nombre de participants, plus de 1 000 professeurs américains, mais également compte tenu de l'impact économique potentiel pour l'industrie audio-visuelle québécoise. Pour la circonstance, un festival du film québécois a été organisé et diffusé pendant tout le congrès.

Enfin, lors du Référendum du 20 mai 1980, la Direction des communications, de concert avec le ministère des Communications, a veillé à la retransmission de la soirée du Référendum dans certains bureaux et délégations.

## 1.3 Les expositions

La Direction des communications a apporté un soutien important à l'organisation de plusieurs expositions. Elle a également préparé et fait parvenir à la Délégation générale de Paris une exposition portant sur toutes les facettes du Québec, une autre à la Délégation de Mexico axée sur la rénovation urbaine de la ville minière de Bourlamarque en Abitibi.

Une exposition d'affiches sur les films québécois a été réalisée pour la Galerie nationale de Caracas et une autre sur les loisirs pour la Délégation générale de Paris, cette dernière conjointement avec le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche. Un projet d'exposition sur les Fêtes populaires au Québec était en voie de préparation à la fin de l'exercice financier.

### *1.4 Les relations avec les média*

À la demande de diverses délégations du Québec, la Direction des communications s'est chargée de l'accueil de quelque 150 journalistes venus de plusieurs pays afin de se familiariser avec divers aspects de la vie québécoise. Il s'est agi, dans tous ces cas, de sensibiliser les représentants de media à la réalité du Québec d'aujourd'hui et de leur préparer un calendrier de visites et de rencontres tantôt avec des hommes politiques et hauts fonctionnaires, tantôt avec diverses personnalités: universitaires, hommes d'affaires, syndicalistes, artistes et artisans.

### *1.5 L'information du corps diplomatique*

À la demande de représentants du corps diplomatique, consuls ou ambassadeurs en poste au Québec et au Canada, la Direction des communications a entrepris l'expédition régulière de documents d'information portant sur des secteurs particuliers de l'activité québécoise. Livres blancs, livres verts, rapports et dossiers de presse sont ainsi acheminés aux représentants du corps diplomatique, contribuant ainsi à promouvoir l'image d'un Québec moderne et prometteur.

## 2. Au bénéfice de la clientèle québécoise

Au cours du dernier exercice, la Direction des communications s'est appliquée à mieux faire connaître aux Québécois et aux Québécoises, les diverses actions menées par le Québec au Canada et dans le monde et les programmes de coopération mis à leur disposition.

Un bulletin d'information *Québec Inter* est publié tous les deux mois et est destiné uniquement au public québécois. Il traite des activités du gouvernement du Québec et des Québécois sur la scène internationale ainsi que des rapports entre le Québec et les provinces canadiennes. Québec Inter compte 5 000 lecteurs: universitaires, hommes d'affaires, fonctionnaires, coopérants, journalistes, représentants d'organismes privés oeuvrant dans le domaine de la coopération.

Au chapitre des publications, la direction a également publié un document intitulé La coopération économique franco-québécoise. Cette brochure, dont la parution a coïncidé avec la visite du premier ministre, M. René Lévesque, à Paris, en décembre 1980, se veut un bilan des relations économiques développées entre la France et le Québec depuis 1960.

Enfin, au cours du débat constitutionnel portant sur le projet fédéral relatif au rapatriement unilatéral de la Constitution, la direction a publié 16 numéros d'un dossier intitulé Constitution-Express. Ce dossier s'est voulu une synthèse journalistique des faits et gestes enregistrés, au cours de cette période, sur la question constitutionnelle aussi bien au Québec et au Canada qu'en Grande-Bretagne. Il était destiné à la presse parlementaire, aux députés et au public québécois qui en manifestait l'intérêt.

Au chapitre des expositions, mentionnons la participation du ministère des Affaires intergouvernementales au Salon international du livre du Québec du 22 au 27 avril 1980. Pour la circonstance, un kiosque a été monté au Centre municipal des congrès. Il fut ainsi possible aux visiteurs de s'informer sur l'action du ministère tant au Québec qu'à l'étranger.

Notons aussi que la Direction des communications a apporté son soutien technique tout au long de l'année lors d'expositions à caractère international se tenant au Québec.

D'autre part, la Direction des communications dispose d'un Centre de documentation qui répond aux demandes de renseignements émanant soit du grand public, soit d'agents du ministères des Affaires intergouvernementales ou de d'autres ministères. Il est possible d'y consulter journaux, quotidiens, périodiques du Québec, du Canada ou d'ailleurs et d'y obtenir des renseignements sur une foule de sujets reliés aux relations interprovinciales et internationales. Notons que le centre dispose d'une salle de dépêches permettant la réception par téléscripteurs des nouvelles nationales et étrangères.

Enfin, la direction a assuré la liaison auprès des media québécois. Elle a émis une centaine de communiqués de presse et entretenu des contacts réguliers avec les représentants des media.

À certaines occasions, elle a mis sur pied un service de presse pour les journalistes appelés à couvrir tel ou tel événement. Ce fut le cas lors des réunions constitutionnelles des premiers ministres et des ministres des Affaires intergouvernementales de même que lors de la visite du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, en Belgique et en France.

# Les annexes

## Annexe 1

### Les ressources budgétaires et leur utilisation

| | Crédits 1980/81 | Dépenses 1980/81 | % d'utilisation |
|---|---|---|---|
| Prog. Affaires fédérales, provinciales et Interprovinciales | 3 879 060 | 3 767 336 | 97,1 |
| EL. 01 Rel. fédérales, provinciales et Interprovinciales | 2 861 560 | 2 786 754 | 97,3 |
| EL. 02 Coopération Interprovinciale | 1 017 500 | 980 582 | 96,3 |
| Progr. Affaires Internationales | 36 361 300 | 34 129 540 | 93,8 |
| EL. 01 Représentation à l'étranger | 14 443 900 | 13 592 072 | 94,1 |
| EL. 02 Relations et coopération internationales | 21 917 400 | 20 537 468 | 93,7 |
| Progr. Office Franco-Québécois pour la jeunesse | 2 058 800 | 2 058 800 | 100 |
| EL. 01 Recrutement et préparation des stagiaires québécois | 988 800 | 988 800 | 100 |
| EL. 02 Préparation du stage, accueil et encadrement des stagiaires français | 1 070 000 | 1 070 000 | 100 |
| Progr. Gestion interne et soutien | 7 353 416 | 7 035 083 | 95,6 |
| EL. 01 Direction | 3 762 141 | 3 580 457 | 95,1 |
| EL. 02 Soutien administratif | 2 906 475 | 2 798 932 | 96,2 |
| EL. 03 Protocole | 684 800 | 655 694 | 95,7 |
| **Total** | **49 652 576** | **46 990 759** | **94,6** |

[1] À ces dépenses doivent s'ajouter des avances permanentes ou temporaires pour un montant de 445 083$ ce qui porte le % d'utilisation des crédits du ministère à 95,5%.

# Annexe 2

## L'évolution des dépenses du ministère

| | 73/74 | 74/75 | 75/76 | 76/77 | 77/78 | 78/79 | 79/80 | 80/81 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A- Aff. canadiennes | 388 | 588 | 1 005 | 1 200 | 1 396 | 2 809 | 3 003 | 3 767 |
| B- Aff. internationales | 7 917 | 10 693 | 12 556 | 16 216 | 24 436 | 28 098 | 32 424 | 34 129 |
| **C- Dépenses totales*** | **10 019** | **13 619** | **16 713** | **21 708** | **30 150** | **36 644** | **42 267** | **46 990** |

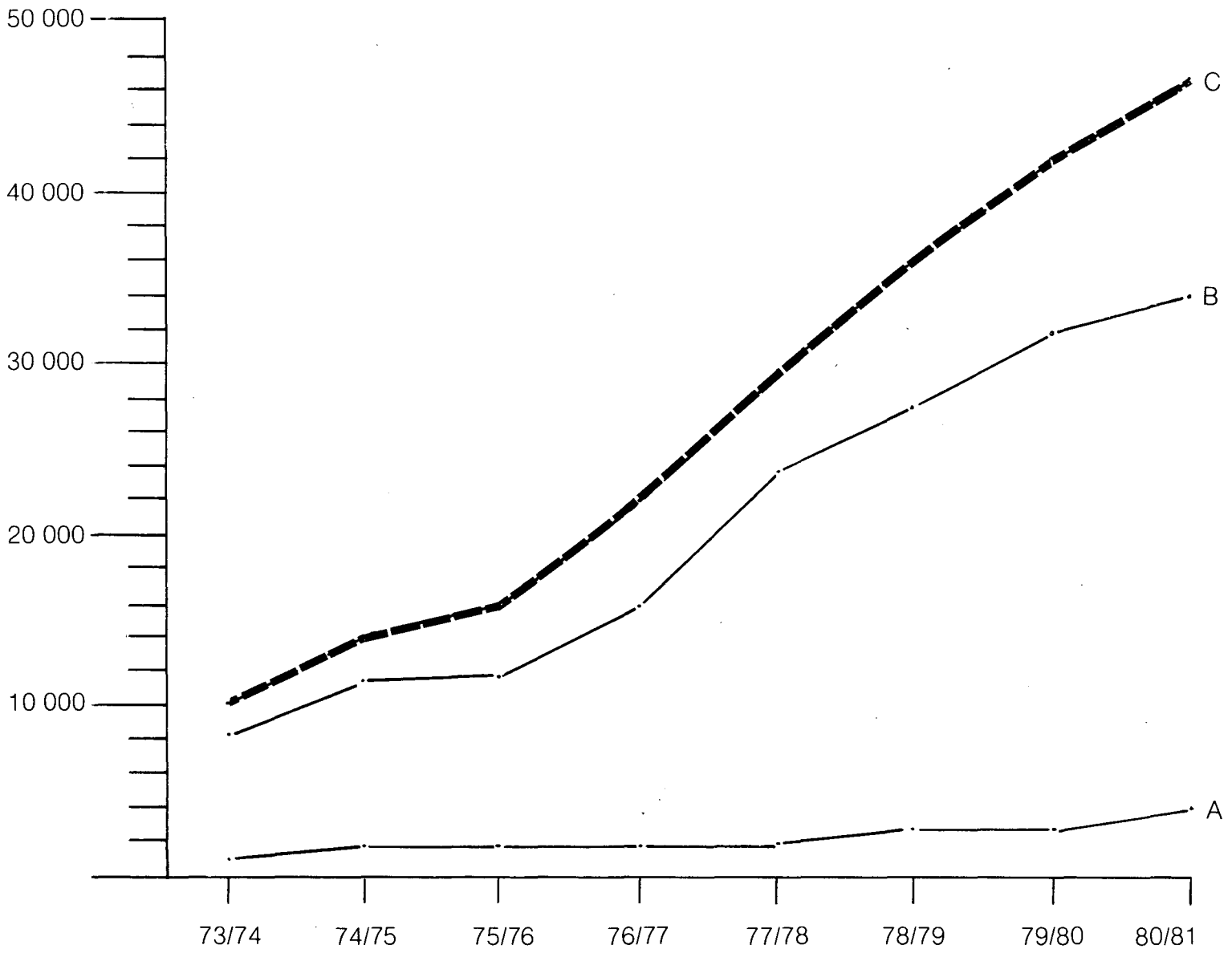


Les montants sont en milliers de dollars.

*Ces montants incluent en plus les dépenses de la Direction générale de l'administration, des Communications, du Protocole ainsi que la Direction du ministère.

# Annexe 3

## Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1981

| Catégorie | Adminis. et A.C.S. | Profes. | Agents de maîtrise | Ouvriers | Techniciens | Employés de bureau | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Unité administrative | | | | | | | |
| Direction [1] | 15 | 8 | — | 1 | 1 | 16 | **41** |
| Direction générale de l'administration et Communications | 7 | 26 | 2 | 3 | 19 | 52 | **109** |
| Direction générale[2] des affaires internationales | 54 | 106 | 2 | — | 5 | 72 | **239** |
| Direction générale des affaires canadiennes | 13 | 25 | — | — | 2 | 15 | **55** |
| | **89** | **165** | **4** | **4** | **27** | **155** | **444** |

[1] La Direction comprend: le Bureau du Sous-ministre, le Secrétariat, la Direction du protocole.
[2] Inclut les représentations du Québec à l'extérieur.

# Annexe 4

## L'évolution des effectifs au ministère

| | 76/77 | 77/78 | 78/79<br>1/4/78 | 31/3/79 | 31/3/80 | 31/3/81 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A- Direction | 67 | 64 | 62 | 61 | 63 | 41 |
| B- Affaires canadiennes | 44 | 48 | 47 | 46 | 57 | 55 |
| C- Affaires internationales | 224 | 227 | 245 | 247 | 244 | 239 |
| D- Administration | 64 | 75 | 84 | 108 | 107 | 109 |
| **E- TOTAL** | **399** | **414** | **438** | **462** | **471** | **444** |

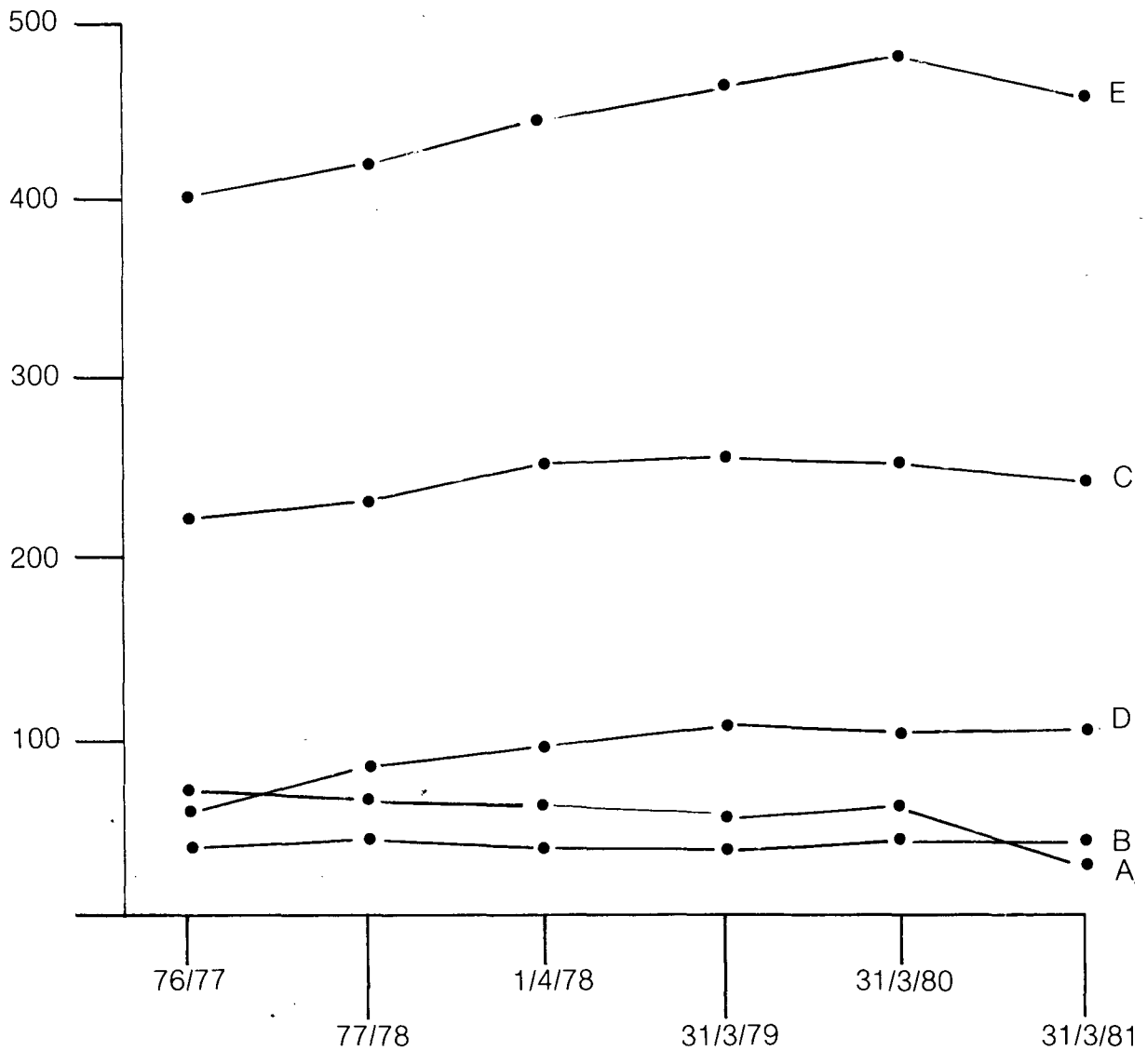

# Annexe 5

## Le tableau des effectifs à l'extérieur au 31 mars 1981

| | Affaires intergouvernementales | | | Autres ministères | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Fonction-naires | Recrutés locaux et contractuels | Total affaires intergouver. | Fonction-naires | Contractuels | Total | Grand total |
| Abidjan | 1 | — | 1 | | | | **1** |
| Atlanta | 2 | 4 | 6 | 2 | 1 | 3 | **9** |
| Beyrouth | — | — | — | — | — | — | **—** |
| Boston | 2 | 7 | 9 | 2 | 2 | 4 | **13** |
| Bruxelles | 6 | 11 | 17 | 4 | 2 | 6 | **23** |
| Caracas | 3 | 5 | 8 | 1 | — | 1 | **9** |
| Chicago | 3 | 4 | 7 | 3 | 1 | 4 | **11** |
| Dallas | 2 | 2 | 4 | 1 | — | 1 | **5** |
| Dusseldorf | 2 | 9 | 11 | 2 | 3 | 5 | **16** |
| Edmonton | 2 | 3 | 5 | 1 | — | 1 | **6** |
| Hong Kong | — | 2 | 2 | 2 | — | 2 | **4** |
| Lafayette | 1 | 2 | 3 | — | — | — | **3** |
| Lisbonne | — | 1 | 1 | 1 | — | 1 | **2** |
| Londres | 5 | 11 | 16 | 3 | 2 | 5 | **21** |
| Los Angeles | 2 | 6 | 8 | 1 | 1 | 2 | **10** |
| Mexico | 3 | 7 | 10 | 2 | — | 2 | **12** |
| Milan | 2 | 5 | 7 | 1 | — | 1 | **8** |
| Moncton | 1 | 1 | 2 | — | — | — | **2** |
| New York | 7 | 18 | 25 | 3 | 4 | 7 | **32** |
| Ottawa S.C.I.C. | 1 | — | 1 | — | — | — | **1** |
| Paris | 13 | 47 | 60 | 11 | 2 | 13 | **73** |
| Port-au-Prince | 1 | 5 | 6 | 1 | — | 1 | **7** |
| Rome | — | 2 | 2 | 3 | — | 3 | **5** |
| Tokyo | 1 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | **10** |
| Toronto | 5 | 11 | 16 | 13 | 1 | 14 | **30** |
| Washington | — | 1 | 1 | 1 | — | 1 | **2** |
| **Total** | **65** | **170** | **235** | **59** | **21** | **80** | **315** |

# Annexe 6

## La liste des rencontres ou conférences fédérales-provinciales ou interprovinciales pour la période du 1er avril 1980 au 31 mars 1981

| Date | Endroit | Description | Niveau | Pers. pre. |
|---|---|---|---|---|
| **Avril 1980** | | | | |
| 30 | Victoria | Réunion du Conseil culturel interprovincial | HF | 2 |
| **Mai 1980** | | | | |
| 1-2 | Victoria | Assemblée des administrateurs d'arts | HF | 2 |
| 8-9 | Halifax | Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement | M | 3 |
| 12 | Toronto | Réunion des sous-ministres des sports et loisirs (interprovinciale). | HF | 2 |
| 26 | Toronto | Réunion interprovinciale des sous-ministres des Affaires culturelles | HF | 2 |
| **Juin 1980** | | | | |
| 4-5 | Moncton | Réunion du Comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires responsables des droits de la personne | HF | 2 |
| 5-6 | Whitehorse | Réunion interprovinciale des sous-ministres responsables des services sociaux | HF | 4 |
| 9 | Ottawa | Réunion fédérale-provinciale des premiers ministres sur la Constitution | PM | 1 |
| 17 | Ottawa | Conférence canadienne des représentants officiels du tourisme | HF | 3 |
| 17 | Ottawa | Réunion organisationnelle des ministres responsables du dossier constitutionnel | M | 2 |
| 23 | Ottawa | Réunion fédérale-provinciale des sous-ministres responsables de la justice pénale | HF | 2 |
| 23-27 | Yellowknife | Conférence canadienne des administrateurs du transport motorisé | HF | 2 |
| 24-27 | Ottawa | 44e conférence fédérale-provinciale sur la faune | HF | 2 |
| 25-27 | Vermont | Conférence annuelle des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada | PM | 8 |

[1] Nombre de représentants du Gouvernement du Québec
[2] HF: Hauts fonctionnaires
[3] M: Ministre
[4] PM: Premier Ministre

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Juillet 1980** | | | | |
| 7-11 | Montréal | Rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables du dossier constitutionnel | M | 15 |
| 14-15 | Toronto | Conférence interprovinciale des ministres de l'Agriculture | M | 7 |
| 14-18 | Toronto | Rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables du dossier constitutionnel | M | 13 |
| 16 | Toronto | Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture | M | 7 |
| 22-24 | Vancouver | Rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables du dossier constitutionnel | M | 14 |
| **Août 1980** | | | | |
| 13-15 | St-Andrews | Conférence interprovinciale des ministres des Affaires municipales | M | 6 |
| 17-22 | Kingston | Conférence fédérale-provinciale sur les parcs (session technique) | HF | 3 |
| 19-21 | Toronto | Réunion des ministres de l'Éducation | M | 4 |
| 20-22 | Winnipeg | Conférence des premiers ministres | PM | 15 |
| 25 | Ottawa | Conférence des ministres de l'Agriculture | M | 6 |
| 26-29 | Ottawa | Rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables du dossier constitutionnel | M | 14 |
| **Septembre 1980** | | | | |
| 7-11 | Winnipeg | Conférence fédérale-provinciale des ministres et sous-ministres responsables des approvisionnements et des services gouvernementaux | M | 5 |
| 8-13 | Ottawa | Conférence des premiers ministres sur la constitution | PM | 16 |
| 9-11 | Thompson | Conférence interprovinciale des ministres responsables du développement du Nord | M | 5 |
| 11-12 | Fredericton | Conférence interprovinciale des ministres responsables des services sociaux | M | 5 |
| 14-16 | Edmonton | Rencontre ministérielle Québec-Alberta sur l'économie et l'énergie | M | 8 |
| 15-17 | Ottawa | Conférence sur le plan national du tourisme et de l'énergie | HF | 4 |
| 18-19 | Toronto | Conférence des ministres responsables des Affaires culturelles et des ressources historiques | M | 3 |
| 19 | Ottawa | Conférence interprovinciale des ministres des Finances | M | 4 |
| 21 | Vancouver | Réunion du Comité exécutif des ministres de l'Éducation | M | 3 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 22-23 | Vancouver | 36e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation | M | 3 |
| 30-1er octobre | Winnipeg | Conférence interprovinciale des ministres de la santé | M | 4 |
| 29-3 octobre | Halifax | Conférence canadienne sur les ressources historiques | HF | 2 |
| 30-1er octobre | St-Jean | Réunion des fonctionnaires des provinces de l'Est du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre | HF | 2 |
| 30-1er octobre | Winnipeg | Conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé | M | 4 |
| **Octobre 1980** | | | | |
| 2-3 | Toronto | Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables du transport et de la sécurité routière | M | 5 |
| 3 | Edmonton | Conférence des sous-ministres des Affaires municipales | HF | 1 |
| 8-10 | Saskatoon | Conférence fédérale-provinciale des ministres de la consommation et des corporations | M | 3 |
| 14 | Toronto | Conférence interprovinciale des premiers ministres sur la constitution | PM | 4 |
| 20-21 | Toronto | Conférence interprovinciale des ministres responsables des loisirs et sports | M | 3 |
| 21 | Saskatoon | Conférence interprovinciale des ministres du tourisme | M | 4 |
| 22 | Saskatoon | Conférence fédérale-provinciale des ministres du tourisme | M | 4 |
| 21-22 | Saskatoon | Réunion du Conseil des ministres provinciaux de l'énergie | M | 4 |
| 22 | Cap-Breton | Conseil culturel interprovincial | HF | 2 |
| 22 | Saskatoon | Conférence fédérale-provinciale des ministres du tourisme | M | 3 |
| 22-23 | Toronto | Conseil interprovincial des sports et loisirs | HF | 1 |
| 23-24 | Cap-Breton | Assemblée des administrateurs d'arts (féd-prov) | HF | 2 |
| 26-28 | Halifax | 37e conférence des ministres provinciaux des Mines | M | 7 |
| 30-31 | Ottawa | Réunion du Comité fédéral-provincial des fonctionnaires chargés des droits de la personne | HF | 3 |
| **Novembre 1980** | | | | |
| 3-4 | St-John | Rencontre Québec/Terre-Neuve sur les pêches maritimes | HF | 3 |
| 4 | Halifax | Réunion des responsables provinciaux de l'administration des ententes avec le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) | HF | 3 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 6-7 | Victoria | Conférence interprovinciale des ministres de la Justice | M | 7 |
| 10 | Ottawa | Conférence fédérale-provinciale sur la condition féminine | HF | 2 |
| 10-11 | Toronto | Réunion du Conseil consultatif des sous-ministres de l'Éducation | HF | 4 |
| 14 | Québec | Rencontre de fonctionnaires de Parcs Canada, du MAC et du MAI | HF | 3 |
| 14 | Ottawa | Rencontre spéciale du Comité fédéral-provincial des pêches de l'Atlantique | HF | 4 |
| 19 | Ottawa | Réunion interprovinciale de 4 sous-ministres de la santé (Québec, Ontario, Colombie-Britannique et Nouveau-Brunswick) | HF | 3 |
| 20-21 | Ottawa | Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres de la santé | HF | 3 |
| 24 | Montréal | Rencontre préparatoire dans le cadre de la coopération Québec-Manitoba | HF | 5 |
| 25 | Québec | Rencontre interprovinciale des sous-ministres des Affaires culturelles | HF | 3 |
| 27 | Vancouver | Conférence interprovinciale des ministres des Communications | M | 5 |
| 27-28 | Québec | Réunion de la Commission permanente Québec-Nouveau-Brunswick | HF | 2 |
| 27-28 | Ottawa | Rencontre spéciale du Comité fédéral-provincial sur les recensements de la population et du logement | HF | 4 |

**Décembre 1980**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1-2 | Ottawa | Conférence des ministres responsables des droits de la personne | M | 4 |
| 4 | Montréal | Comité exécutif du Conseil culturel interprovincial | M | 5 |
| 8-9 | Ottawa | Conférence fédérale-provinciale des Services sociaux | M | 5 |
| 11 | Vancouver | Réunion interprovinciale des sous-ministres des sports, loisirs et de la condition physique | HF | 2 |
| 10-11 | Toronto | Réunion du Conseil consultatif des sous-ministres de l'Éducation | HF | 4 |
| 15-16 | Toronto | Conférence interprovinciale des ministres de la santé | M | 5 |
| 15-16 | Ottawa | Rencontre avec le Secrétariat du Comité ministériel au développement scientifique, le Conseil des sciences du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et en génie du Canada, le Conseil national de recherches du Canada, et le Conseil de recherches médicales | M | 3 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 16 | Montréal | Rencontre entre le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec et son homologue de l'Ontario | M | 4 |
| 17 | Ottawa | Conférence fédérale provinciale des ministres des Finances | M | 5 |
| **Janvier 1981** | | | | |
| 13 | Montréal | Conférence des ministres des Affaires intergouvermentales des 6 provinces s'opposant au projet de rapatriement unilatéral de la Constitution | M | 8 |
| 14-16 | Edmonton | Conférence des sous-ministres de l'Industrie et du Commerce | HF | 3 |
| 25-26 | Ottawa | Conférence fédérale-provinciale des responsables de l'habitation et de l'énergie | HF | 3 |
| 25-27 | Fredericton | 37e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation | M | 3 |
| **Février 1981** | | | | |
| 1-2 | Ottawa | Conférence des ministres responsables des droits de la personne | M | 4 |
| 6 | Ottawa | Rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des pêches maritimes de l'Est du Canada | M | 8 |
| 9 | Montréal | Conférence des ministres des Affaires intergouvernementales des 6 provinces s'opposant au projet de rapatriement unilatéral de la Constitution | M | 7 |
| 9 | Calgary | Réunion interprovinciale des sous-ministres des | | |
| 9 | Calgary | Réunion interprovinciale des sous-ministres des Affaires indiennes | HF | 2 |
| 10-11 | Québec | Conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications | M | 3 |
| 12 | Québec | Conférence interprovinciale des ministres des Communications | M | 3 |
| 12-13 | Québec | Réunion de fonctionnaires des États de la Nouvelle-Angleterre et des Provinces de l'Est du Canada | HF | 3 |
| 16 | Ottawa | Conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé | M | 3 |
| 18-19 | Winnipeg | Rencontre annuelle de coopération Québec-Manitoba | HF | 4 |
| 19 | Winnipeg | Réunion interprovinciale des sous-ministres responsables des Affaires culturelles | HF | 3 |
| 20 | Winnipeg | Rencontre avec le Sous-ministre fédéral des communications | HF | 3 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 23-24 | Montréal | Rencontre Québec-Ottawa des sous-ministres responsables des pêches maritimes | HF | 5 |
| 24-25 | Ottawa | Conférence fédérale-provinciale des sous-ministres de la santé | HF | 3 |
| 26 | St-Jean T.N. | Réunion des ministres responsables de l'habitation | M | 5 |
| 26 | Montréal | Conférence dess ministres des Affaires intergouvernementales des 6 provinces s'opposant au projet de rapatriement unilatéral de la Constitution | M | 5 |
| 26-27 | Toronto | Commission permanente de la coopérative entre le Québec et l'Ontario | HF | 9 |
| **Mars 1981** | | | | |
| 4-6 | Edmonton | Réunion interprovinciale des ministres responsables des Affaires indiennes | M | 3 |
| 6 | Winnipeg | Conférence des ministres des Affaires intergouvernementales des provinces s'opposant au projet de rapatriement unilatéral de la Constitution | M | 3 |
| 13 | Montréal | Conférence des fonctionnaires des Affaires intergouvernementales des 6 provinces s'opposant au projet de rapatriement unilatéral de la Constitution | HF | 4 |
| 24 | Winnipeg | Conférence des ministres des Affaires intergouvernementales des 6 provinces s'opposant au projet de rapatriement unilatéral de la Constitution | M | 4 |
| 31-2 avril | Ottawa | Conférence nationale sur les régimes de pension (gouvernement fédéral, gouvernement des provinces et entreprises privées) | HF | 3 |

# Sommaire

## Nombre de rencontres intergouvernementales par niveaux et par type de rencontres pour l'année financière 1980-1981

| | Niveaux | | |
|---|---|---|---|
| **Type de rencontres** | **Hauts fonctionnaires** | **Ministres** | **Totaux** |
| Fédérale-provinciale | 21 | 23 | **44** |
| Interprovinciale | 24 | 33 | **57** |
| **Totaux** | **45** | **56** | **101** |

# Annexe 7

## La liste des ententes intergouvernementales de 1980-1981 établie en fonction des ministères du gouvernement et des organismes gouvernementaux qui les ont signées pour le Québec, avec indication du numéro d'inscription au répertoire

**Affaires intergouvernementales:**

relevé des décisions de la 29e session de la Commission permanente de la coopération franco-québécoise (Québec, les 6 et 7 mai 1980) (1980-11)

entente relative à l'affectation de fonctionnaires du gouvernement du Québec à titre d'experts-conseils, entre l'Institut international d'études sociales et le gouvernement du Québec (1980-18)

procès-verbal des négociations québéco-françaises de sécurité sociale et arrangement administratif général en application de l'entente du 12 février 1979 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale (1980-22)

entente avec le gouvernement du Canada concernant un projet de collège polytechnique universitaire en République populaire du Bénin (1980-32)

procès-verbal de la Sous-commission belgo-québécoise dressé à la suite des réunions d'Anvers et Bruxelles, du 20 au 24 octobre 1980 (1980-28)

procès-verbal de la réunion tenue à Québec le 30 octobre 1980 à l'occasion de la mission dirigée par M. Louis Gaston Mayila, ministre secrétaire général du gouvernement du Gabon (1980-30)

entente avec le gouvernement du Canada concernant la présence d'agents du Québec dans les locaux de la Chancellerie de la Commission canadienne à Hong Kong (1980-33)

évaluation critique du résultat des cinq premières années de la coopération belgo-québécoise, par un groupe d'évaluation belgo-québécois (compte rendu) (1981-4)

**Affaires sociales:**

entente avec le gouvernement du Canada confirmant le transfert des cliniques, postes infirmiers et postes de soins médicaux, situés à Povungnituk, Poste-de-la-Baleine, Inukjuak, Akulivik et Salluit, en exécution du chapitre 15 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1980-40).

renouvellement d'une entente avec le gouvernement du Canada sur le financement de certains soins et services fournis aux jeunes délinquants (1981-10)

**Justice:**

protocole d'accord relatif à une contribution du gouvernement du Canada à la réalisation d'un projet de sentences de travaux communautaires pour les communautés inuit et indiennes au nord du 50e parallèle (1980-7)

protocole d'accord relatif à une contribution du gouvernement du Canada au service de police de la ville de Québec pour la réalisation d'un projet de prévention du crime dans le quartier Limoilou (1980-8)

entente modifiant les dates de mise en vigueur et d'échéance du protocole d'accord relatif à une contribution du gouvernement fédéral à la réalisation d'un projet de sentences de travaux communautaires pour les communautés inuit et indiennes au nord du 50e parallèle (1980-14)

convention concernant les dates de mise en vigueur et d'échéance de l'entente relative à une contribution du gouvernement du Canada au service de police de la ville de Québec pour la réalisation d'un projet de prévention dans le quartier Limoilou (1980-17)

protocole d'accord relatif au paiement par le gouvernement du Canada de services rendus par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme fédéral de libération conditionnelle (1980-13)

accord en matière d'administration de la justice avec le gouvernement de la République du Vénézuéla (1980-31)

entente relative au transfert de juridiction quant aux libérés conditionnels qui se déplacent au Canada entre le Canada, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec (1980-43)

**Office de planification et de développement du Québec (OPDQ):**

entente auxiliaire Canada-Québec sur l'implantation d'une usine de papier journal à Amos 1980-1983 (1980-21)

amendement no 1 de l'entente auxiliaire avec le gouvernement du Canada sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papier 1979-1984 (1980-39)

**Régie de l'assurance automobile du Québec:**

entente avec le gouvernement de l'Alberta sur les droits de l'Alberta quant à l'indemnisation des résidants de cette province victimes d'accidents d'automobiles survenus au Québec (1980-34)

**Régie de l'assurance-dépôt du Québec:**

entente entre le gouvernement de l'Alberta concernant le renouvellement d'une convention entre le gouvernement de l'Alberta et la Régie de l'assurance-dépôts du Québec au sujet de la Farmers and Merchants Trust Co. Ltd., maintenant connue sous le nom de Commercial Capital Trust Compagny (1980-37)

**Transports:**

convention avec le Conseil des ports nationaux concernant la continuation d'une convention concernant l'exploitation d'un réseau d'égout pour eaux de surface, boulevard Champlain, à Sillery, et modification du loyer (1980-19)

entente avec le gouvernement du Canada concernant la reconstruction de la piste d'atterrissage d'Ivujivik dans le territoire du nouveau-Québec (1980-24)

entente canadienne sur l'immatriculation des véhicules entre le gouvernement du Québec, celui de l'Ontario, celui de la Nouvelle-Écosse, celui du Nouveau-Brunswick, celui du Manitoba, celui de la Colombie-Britannique, celui de la Saskatchewan, celui de l'Alberta et celui de Terre-Neuve (1980-27)

contrat d'échange entre le Directeur des terres destinées aux anciens combattants et le gouvernement du Québec concernant certains terrains situés à Sherbrooke (1980-36)

vente par The Canadian Northern Quebec Railway Company au gouvernement du Québec concernant certaines anciennes emprises de chemin de fer (1981-6)

**Travail et main-d'oeuvre:**

entente avec le gouvernement du Canada sur la fourniture de renseignements devant servir à l'évaluation du coût d'un programme des travailleurs licenciés (1980-29)

convention sur les Jeux d'hiver du Canada au Saguenay Lac St-Jean en 1983 entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, la ville de Chicoutimi, la ville de Jonquière, la ville de la Baie, la ville d'Alma et la Société des Jeux d'hiver du Canada 1983 Saguenay-Lac St-Jean Inc. (1981-3)

**Travaux publics et approvisionnement:**

vente d'un immeuble à Sainte-Marie-de-Monnoir, division d'enregistrement de Rouville, par la Société Radio-Canada en faveur du gouvernement du Québec (1980-38)

entente avec le gouvernement du Canada et la Commission de la capitale nationale au sujet du Parc linéaire en la ville de Hull (1981-2)

# Annexe 8

## La liste des principales manifestations, visites et événements organisés avec le concours de la Direction du Protocole

**Avril 1980**

| | |
|---|---|
| 30 | FLORALIES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL — Réception d'inauguration |

**Mai 1980**

| | |
|---|---|
| 14 au 20 | FRANCE — Délégation de la ville de Lyon dirigée par le maire, monsieur F. Collomb pour marquer le pacte de l'Amitié Montréal/Lyon et la reconduction de l'entente entre l'Institut de cardiologie de Montréal et l'Hôpital cardio-vasculaire et pneumonologique Louis Pradel |
| 22 | BELGIQUE — Ouverture à Québec de la Maison de la Francité |
| 29 au 2 juin | FRANCE — Député du Loiret, monsieur Xavier Deniau |
| 30 au 1er juin | FRANCE — Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, monsieur Alain Peyrefitte |

**Juin 1980**

| | |
|---|---|
| 1 au 6 | Ve CONGRÈS D'ÉTUDES DU COMMONWEALTH — Séjour à Québec du Duc d'Edimbourg |
| 4 | CUBA — Consul général, monsieur Carlos Alzugaray Treto (départ) |
| 5 | GRANDE-BRETAGNE — Consul général, monsieur Alfred Murray Simons (prise de fonctions) |
| 11 | FRANCE — Déjeuner offert en l'honneur du Consul général adjoint à Québec et de madame Pierre De Cours (départ) |
| 11 et 12 | UNESCO — Sous-directeur général, monsieur Makaminan Makagiansar |
| 23 | PAYS-BAS: Consul général, le Baron Diederik H. Speyart van Woerden (prise de fonctions) |
| 24 | FÊTE NATIONALE — Réception de présentation des voeux du Corps consulaire |

**Juillet 1980**

| | |
|---|---|
| 1er au 6 | AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE — Secrétaire général de l'Agence, monsieur Dankoulodo Dan Dicko |
| 2 au 5 | RENCONTRE DES PEUPLES FRANCOPHONES — Réceptions |
| 9 | FRANCE — Délégation des Affaires sociales du Sénat français |
| 15 | ÉTATS-UNIS — Dîner offert par le Premier Ministre et madame Corinne Côté-Lévesque en l'honneur du Consul général des États-Unis à Québec et madame Jaeger |
| 18 | URSS — Escale à Québec du paquebot Alexandre Pouchkine |
| 26 au 29 | FRANCE — Ministre de l'Agriculture, monsieur Pierre Mehaignerie |
| 27 et 28 | MEXIQUE — Consule générale, madame Antonia Sanchez Gavito (départ) |
| 28 au 2 août | XVIe ASSEMBLÉE MONDIALE DE L'ORGANISATION MONDIALE POUR L'ÉDUCATION PRÉ-SCOLAIRE — Réception |

**Août 1980**

| | |
|---|---|
| 1er | ITALIE — Président de la Junte de la Région de Trentin Haut-Edige, monsieur Enrico Pancheri |
| 13 | GROUPE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE (GREEN) — Réception offerte à l'occasion du séminaire sur l'économie pétrolière |
| 15 | FRANCE — Ministre de l'Éducation nationale, monsieur Christian Beullac |
| 18 | CANADA — Ambassadeur en République fédérale d'Allemagne, monsieur Klaus Goldschalg |
| 21 | CHINE — Vice-Premier ministre, monsieur Bo Yi-Bo |

| | |
|---|---|
| 22 au 24 | NOUVELLE-ZÉLANDE — Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, ministre du Commerce international, monsieur Brian E. Talboys |
| 24 au 31 | CONGRÈS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL (BITS) — Réception |
| 25 | NOUVELLE-ZÉLANDE — Haut-Commissaire suppléant, monsieur Barry H. Brooks |
| 26 et 27 | FRANCE — Escale à Québec du navire océanographique «La Calipso» et du commandant Jacques-Yves Cousteau |
| 27 au 29 | BENIN — Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, monsieur Armand Monteiro |
| 28 | 75ième CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DU CANADA — Dîner offert par le Ministre de la Justice |
| 28 et 29 | VENEZUELA — Visite privée au Québec de l'épouse du président, madame Betty de Herrara Campins |
| 29 | FLORALIES INTERNATIONALES — TERRE DES HOMMES — Réception offerte par le Premier Ministre et madame Corine Côté-Lévesque en l'honneur des chefs de poste des pays participants. |

**Septembre 1980**

| | |
|---|---|
| 1er | 4ième FESTIVAL INTERNATIONAL DES FILMS DU MONDE — Réception offerte par le ministre des Affaires culturelles et des Communications, monsieur Denis Vaugeois |
| 4 et 5 | CANADA — Ambassadeur en Côte d'Ivoire avec accréditation conjointe en Haute-Volta, au Niger et au Mali, monsieur Ernest Hébert |
| 8 | CANADA — Ambassadeur au Cameroun, monsieur Jacques Denault |
| 8 | CANADA — Ambassadeur au Sénégal, monsieur Marc Perron |
| 8 au 10 | COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES COMMUNAUTÉS URBAINES — COLLOQUE SUR LES GOUVERNEMENTS RÉGIONAUX — Réception |
| 8 au 10 | VIe CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINE DES COMMISSIONS DES VALEURS MOBILIÈRES — Réception |
| 9 | CANADA — Ambassadeur en URSS, monsieur Jeoffrey Pearson |
| 10 | GRANDE-BRETAGNE — Stagiaires du Royal College of Defense Studies |
| 11 au 16 | SÉMINAIRE SUR L'ÉNERGIE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE — Réception |
| 16 | OACI — Représentation du Gouvernement à l'ouverture de la 23ième session de l'assemblée |
| 19 | ASSOCIATION INTERNATIONALE DU NOTARIAT — Déjeuner offert par monsieur Pierre de Bellefeuille à l'occasion de la réunion des membres du Conseil d'administration |
| 22 | RWANDA — Président de la République et madame Juvenal Habyarimana |
| 25 et 26 | CANADA — Ambassadeur en Haïti, monsieur Howard Barham Singleton |
| 25 au 27 | XIIième CONGRÈS DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC — Réception |
| 25 au 29 | CANADA — Ambassadeur en République populaire de Chine, monsieur Michel Gauvin |
| 26 | CANADA — Groupe du Collège de la Défense nationale |
| 27 | GRÈCE — Vice-ministre des Affaires étrangères, monsieur Dimitrios Voudouris |
| 27 et 28 | BÉATIFICATIONS DE FRANÇOIS DE LAVAL, MARIE DE L'INCARNATION ET KATERI TEKAKWITHA — Réception offerte par le ministre |

| | |
|---|---|
| | des Affaires culturelles, monsieur Denis Vaugeois, à l'occasion des fêtes diocésaines de Québec |

**Octobre 1980**

| | |
|---|---|
| 1er | BRÉSIL — Ministre des Relations extérieures, monsieur R. Saraiva Guerreiro |
| 6 au 9 | FRANCE — Directeur de l'ENA, monsieur Pierre-Louis Blanc |
| 6 au 13 | POLOGNE — Ambassadeur, monsieur Stanislaw Pawlak, à l'occasion de la Semaine polonaise |
| 9 et 10 | États-Unis — Gouverneur du New Jersey, monsieur Brendan T. Byrne |
| 13 au 15 | FRANCE — Ancien ministre des Affaires étrangères, membre de l'Académie française et vice-président du Sénat, monsieur Maurice Schumann |
| 13 au 16 | ASSOCIATION UNIVERSITAIRE INTERAMÉRICAINE — Réception |
| 22 | MEXIQUE — Ministre des Ressources naturelles et du Développement industriel, monsieur José Andrès Oteyza Fernandez |
| 22 au 26 | FRANCE — Escale à Québec du remorqueur de haute mer, Le Malabar |
| 26 au 30 | VENEZUELA — Signature d'une entente en matière d'administration de la Justice entre les Gouvernements du Québec et du Vénézuéla |
| 27 au 30 | AUSTRALIE — Haut-Commissaire d'Australie, monsieur Barrie Graham Dexter |
| 29 | ASSOCIATION CONSULAIRE DE MONTRÉAL — Allocution prononcée au déjeuner de cette association |
| 29 au 31 | GABON — Ministre, secrétaire général à la Présidence, monsieur Louis Gaston Mayila |

**Novembre 1980**

| | |
|---|---|
| 2 au 5 | CONFÉRENCE DES CHEFS ET RESPONSABLES DE PROTOCOLE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE À RÉGINA — Participation à ces travaux |
| 4 au 6 | CANADA — Consul général à New York, monsieur Kent Taylor |
| 5 au 7 | SUISSE — Ambassadeur, monsieur Olivier Exchaquet (prise de fonctions) |
| 6 | CHINE — Dîner offert en l'honneur des membres d'une délégation chinoise en éducation par le vice-premier ministre, monsieur Jacques-Yvan Morin |
| 10 et 11 | CORÉE — Consul général, monsieur Chang Hoon Kim (prise de fonctions) |
| 11 | LIBAN — Consul général, monsieur Mustapha Hraibeh |
| 12 au 14 | ÉTATS-UNIS — Représentants du Council of State Governments |
| 13 | PORTUGAL — Consul général, monsieur Carlos Maria de Barros e Sa David Calder (prise de fonctions) |
| 17 et 18 | MEXIQUE — Consul général, monsieur Daniel Alberto Galan Mendez (prise de fonctions) |
| 19 | TOGO — Ambassadeur, monsieur Kokougan Agbeviade Apaloo (prise de fonctions) |
| 20 au 22 | ÉTATS-UNIS — Stagiaires White House Fellows |
| 21 | SIGNATURE D'UN ACTE OBLIGATOIRE — Cérémonie de signature d'une marge bancaire de U.S. $ 1,000,000,000. avec un consortium de banquiers. |
| 23 au 25 | BELGIQUE — Ambassadeur, monsieur Charles Kerremans (départ) |
| 27 | GRÈCE — Consul général, monsieur Petros Anghelakis (prise de fonctions) |

**Décembre 1980**

| | |
|---|---|
| 3 et 4 | JAPON — Ambassadeur, monsieur Michiaki Suma |
| 3 et 4 | JAPON — Consul général, monsieur Takiguchi (départ) |
| 7 et 8 | GRANDE-BRETAGNE — Haut-Commissaire, monsieur John Ford |
| 7 au 9 | OFQJ — XIième séance du Conseil d'administration |
| 8 au 11 | ITALIE — Ambassadeur, monsieur Francesco Paolo Fulci (prise de fonctions) |
| 9 et 10 | ÉTATS-UNIS — Ambassadeur, monsieur Kenneth Curtis (départ) |
| 11 | PAKISTAN — Ambassadeur, monsieur Altaf A. Shaikh (prise de fonctions) |
| 11 au 17 | FRANCE/BELGIQUE — Voyage du premier ministre, monsieur René Lévesque |
| 14 | CENTENAIRE DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME — Réception de clôture |
| 15 | FUNÉRAILLES OFFICIELLES DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, monsieur Jean Lesage |
| 17 | ASSOCIATION CONSULAIRE DE MONTRÉAL — Visite de l'Institut de Recherche en Électricité du Québec (IREQ) |

**Janvier 1981**

| | |
|---|---|
| 13 | CONSTITUTION — Réunion des Ministres responsables de ce dossier |
| 20 | CORPS CONSULAIRE — Journée d'information des Consuls généraux et Chefs de poste de carrière |
| 21 au 23 | BELGIQUE — Ambassadeur, monsieur Jan R. Vanden Bloock (prise de fonctions) |
| 23 | VENEZUELA — Délégation du Conseil municipal de la ville de Valencia |
| 24 au 28 | FRANCE — Délégation de Parlementaires français |
| 28 | CANADA — Ambassadeur au Portugal, monsieur Lucien Lamoureux |
| 28 et 29 | CANADA — Ambassadeur en Arabie saoudite, monsieur Jacques Roy |

**Février 1981**

| | |
|---|---|
| 2 | GRÈCE — Ambassadeur, monsieur Dimitrios C. Velissaropoulos (Départ) |
| 3 et 4 | CANADA — Ambassadeur en Suède, monsieur André Couvrette |
| 9 | CONSTITUTION — Conférence des Premiers Ministres |
| 9 et 10 | RFA — Consul général, monsieur Philip Schmidt-Schlegel (départ) |
| 11 | TUNISI — Ambassadeur, monsieur Rafik Saïd |
| 11 et 12 | RÉUNION FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES COMMUNICATIONS |
| 13 au 15 | ÉTATS-UNIS — Gouverneur du Maine, monsieur Joseph-F. Brennan |
| 18 | FRANCE — Ambassadeur, monsieur Pierre Maillard |
| 18 et 19 | ISRAËL — Consul général, monsieur Yitzchak Mayer (prise de fonctions) |
| 20 | ASSOCIATION CONSULAIRE DE MONTRÉAL — Visite à Trois-Rivières |
| 21 au 28 | VENEZUELA — Membres de la Commission des députés sur la politique intérieure du Vénézuéla |
| 24 | LIBAN — Ambassadeur, monsieur Soleiman Farah |
| 26 | CONSTITUTION — Réunion des ministres responsables de ce dossier |

**Mars 1981**

| | |
|---|---|
| 4 au 10 | FRANCE — Membres de la Commission d'enquête sur la Langue française de l'Assemblée nationale |
| 5 | GRANDE-BRETAGNE — Déjeûner offert en l'honneur du consul de Grande-Bretagne à Québec, monsieur Robert de Burlet (Départ) |
| 6 | JEUX D'HIVER DU CANADA SAGUENAY/LAC SAINT-JEAN 1983 — Signature à Chicoutimi de l'entente à ce sujet |
| 10 | BUDGET 1981/1982 — Réception |
| 11 et 12 | SUÈDE — Consul général, monsieur Claës Erik Winberg (prise de fonctions) |
| 20 | PORTUGAL — Signature d'une entente en matière de sécurité sociale entre les Gouvernements du Québec et du Portugal |
| 23 au 26 | BELGIQUE — Délégation du Comité d'évaluation de la coopération belgo-québécoise |
| 26 au 1er avril | MEXIQUE — Mission présidée par le gouverneur de l'état de Nuevo Leon, monsieur Arnulfo Martinez Dominguez |
| 27 | SÉNÉGAL — Ambassadeur, monsieur Ibrahima Boye |